

T R A I T T E
N O V V E A U D E

l'Hysterotomotokie,

O V

Enfantement Cæsarien.

Q V I E S T

*Extraction de l'enfant par incision laterale du
vètre, & matrice de la femme grosse ne pou-
vant autrement accoucher. Et ce sans preiu-
dicier à la vie de l'un, ny de l'autre; ny em-
pescher la sæcondité maternelle par après.*

P A R

François Rouffet Medecin.



A P A R I S,

Chez Denys du Val, au cheual volant,
rue S. Jean de Beauuais.

M. D. L X X X I.

Avec privilege du Roy.

SONNET DE L'AVTHEVR
AV LECTEUR CHIRVRGIEN.

QVi le nœud Gordien iadis eust peu deffaire
Le denoüant tout beau, l'Oracle l'assuroit,
Que de toute l'Asie aisément ioüyroit,
Mais qu'autrement iamais n'esperast de le faire.


Alexandre voyant (resueux sur cet affaire)
Qu'à plus y essayer en vain trauailleroit,
Quoy qu'il en d'eust venir, resolut qu'il feroit
Son desseing au Couteau (presage sanguinaire.)

Amy, l'enfantement, qui se presente icy,
Est vn nœud Gordien : son Alexandr' aussi,
En secours plus humain, point cruel, hors d'enuie.

A ce grand n'apporta l'Asie onc tant d'honneur,
Qu'au monde t'en donna des Cæsars ce bon heur,
Que leurs meres, & eux tiendront de toy la vie.



A TRESILLVSTRE
PRINCE, MONSEIGNEVR,
Messire Iacques de Sauoye,
Duc de Geneuois, &
de Nemours.

ONSEIGNEVR, voyant
que vous practiqués aussi bié
en petites, que grandes actiõs,
ce que vous loiiés le plus en
vn Prince, qui est adiouster à son bon na-
turel l'imitation par dits, & par faits de
ce, qui a esté singulierement loiié en tous
ceux, ausquels vertu a donné avec le tiltre
de grandeur les loüanges d'auoir esté hu-
mains, & accessibles aux leurs; i'ay de là
pris occasiõ de ne craindre point, pour ma
petitesse de vous offrir ce present: qui est
vn petit liuret né en mon estude, intitulé

l'Enfantement Casarien, esperāt que vous le receurés de bon visage, à l'exemple de ce grand Roy de Perse, ne dedaignāt la pomme qu'un sien rustique luy presentoit, ou de Iuppiter aymāt iadis autant le peu d'encēs du simple populaire, voire mesme ses petites tartelettes en defaut d'encens, que les somptueuses Hecatombes des plus riches; ou à l'imitation de Dieu mesme, qui n'estime pas moins en l'Euangile le petit denier de la pauvre bōne femme, que la solemnelle offrande des gros Rabins, estant le superflu de leur trop. Et de fait, ie voy iournellemēt que si quelque fruit, qui pour sembler nouveau, ou venir hors de saison, a accoustumé de plaire (quoy qu'il ne soit des plus excellens) vous est offert par quelqu'un de vos iardiniers, qui l'a enté; ou si quelque terre medicale, ou marcasite de nouvelle mine (quoy qu'elle ne soit des plus exquisēs) vous est apportee par celuy qui l'a descouuerte, vous voulez que l'un & l'autre ait libre

accez

accez à vous. Je n'en dois donc moins esperer, vous estant tres-humble seruiteur, & Medecin ordinaire, en vous apportant ce petit don ; lequel toutefois il m'eschappe de dire n'estre pas si petit, qu'il apparoit de prime face. Qui me fait esperer qu'il vous sera finalement (quand vous l'aurez bien congneu) comme vn bon fruit ; n'estant à vray dire pas bien meur, & tenant encor quelque peu du sauluageon, mais au demourant de bonne garde, & ne cedant en rien à la plus belle pomme de vos citrôniers, quoy qu'ils fussent iadis le vray bezoard des anciens Medois, desquels il a tiré le nom. Je m'attends que quelque iour vous n'estimerés pas dauantage les plus exquises terres medicales, que vous ait onc fait voir vostre paternelle Sauoye, cõbien que ce ne soit icy qu'une rude masse, encor mal purifiée, ains la prefererés aux pierres les plus precieuses, que nous enuoye l'Oriët, cõme estant chose suffisante à mieux payer

*une haute rençon pour la vie d'une Prin-
 cesse, Roïne, ou Imperatrice, avec leur tres-
 illustre lignee (quand la necessité y eschet)
 que ne seroit toute une mine d'or, ou d'ar-
 gent. En quoy ie ne doute pas, que ce ne me
 fust une trop ridicule arrogance de si haut
 louer par magnifiques paroles, enuers vous
 si clair-voyant ce present, sil n'estoit de
 fait apparent tel, que ie vous le loue : mais
 aussi serois-ie ingrat enuers Dieu, & les
 hommes, & traistre à mon estat mesme, si
 ayant avec son ayde descouvert en fort
 long temps, & par grand labeur, la vertu
 de ce nouveau present utile à tout le genre
 humain, ie ne le reuelois ; & principale-
 ment à vous, qui le pouuez garder de pe-
 rir, si vous l'aduoiés une fois estre vostre.
 Vray est que la nouveauté, & rarité (que
 nostre France admire par trop) pourroient
 pour un tēps quelque peu recōder ce subiet ;
 Mais il est à craindre, que le nom d'estre
 plus tost de nostre creu (chose peu estimee
 parmy*

parmy les nostres) que estrangier, avec l'in-
 fime qualité de l'auteur peu cogneu, luy
 face incontinent perdre credit enuers nos
 François, n'approuuās rien moins aujour-
 dhuy, que ce que leur maternelle regiõ leur
 produit: tesmoing ceste excellēte terre Frã-
 çoise, par eux si peu estimee, qu'on la des-
 honore par l'inaduertence des bons esprits,
 à ne seruir qu'aux degraisseurs de bonnets
 à Paris; estant neantmoins (si on la consi-
 dere sans passion & preiugé) en tous exa-
 mens, & effects infiniment meilleure, que
 la plus souueraine des sigillees Lemnien-
 nes, & autres barbaresques, qu'on nous
 vend plus chair qu'au pois de l'or; Et seu-
 lement pour auoir esté loüee par ceux de ce
 pais là, & nommémēt par Galen auteur
 Grec, n'ayāt onc veu les nostres; Combien
 toutefois que celle qui nous vient de par
 dela, soit maintenant tiree d'un autre lieu,
 que celuy qu'il décrit, & qu'elle n'est pres-
 que iamais semblable l'une à l'autre, encor

qu'elle apparoiſſe marquee du ſigil vray, ou faulſaire d'un meſme Baſcha, en meſme annee : qui monſtre la grande ſophiſtication de ce qui ne vaut pas le ſophiſtiquer, encor' qu'il fuſt du plus naturel. Je ne veux pas icy diſcourir ſur une infinité d'autres abus, deſquels l'eſtranger impoſteur vient de bien loing à nos deſſends beſſer noſtre ignorance : ſeulement cela ſoit dit (comme en paſſant) pour le regard de ce petit preſent. Mais quant à moy, qui en ſuis le preſentateur, i'ay penſé qu'il me failloit gouverner en cecy, ſuyuant le conſeil de ce Seigneur Grec, qui voulut que le ſage, & utile aduis d'un ſimple homme priué, pour eſtre trouué bon (comme il eſtoit) fuſt propoſé en public par la bouche d'un grãd magiſtrat, ou de quelque autre perſonage ſigné; apprenant par cela aux petits, de ſe pourvoir de protecteur, pour conſeruer l'eſect de leurs utiles labours. Ce que deliberant enſuyure, après communication faiçte de ce
 petit

petit opusculé à messieurs de la faculté de
 medecine à Paris, & veu iceluy estre re-
 ceu, & approuvé par eux, i'ay pensé ne luy
 pouuoir obtenir meilleure sauuegarde, pour
 se tenir paisiblement en ce Royaume, ou
 plus forte escorte pour surement en sortir,
 que le saufconduit de vostre nom; dequoy
 il a tout besoing, estât sans cela en hazard
 d'estre mal receu de plusieurs, par-ce qu'il
 ne semble promettre que chose nouvelle,
 peu oye, iamais escrite, mal-aisémēt croya-
 ble, mesme presque à qui la void: Et con-
 sequemment tenuë iusques à huy pour im-
 possible, mesmement par les plus doctes, &
 experimentés medecins, & chirurgiēs des
 plus fameuses uniuersités qui soient en ce
 monde. Or estant en cecy question de grã-
 de consequence, non seulement pour la per-
 mission de ce nouueau conseil, que i' appor-
 te (en cas qu'il soit estimé utile, & quelque-
 fois necessaire, comme il est) mais aussi pour
 l'inhibition qu'on en pourroit faire à tort,

EPISTRE.


*fil en suruenoit fascheux inconuenient
 (pour auoir esté inconsidérément executé)
 Il est bien raisonnable, de me porter respon-
 dant, comme ie fais deuant Dieu, deuant
 vous, & deuant tous les hommes; quant à
 la pure verité de toutes les circonstances de
 ce, que i'escris auoir ouy, leu, ou veu, avec
 submission par moy volontairement faicte
 à toutes peines arbitraires, en cas qu'il ap-
 paroisse du contraire. Ie supplie à Dieu
 MONSEIGNEUR vous donner, &
 aux vostres, en bonne vie & heureuse
 santé, sa sainte grace pour tousiours.*

Vostre tres-humble seruiteur &
 fidele medecin Fr. Rouffet.

AV LE-



AV LECTEUR.

 E n'auois entrepris (Amy Lecteur) au commencement, que de mettre en escrit vne simple histoire, & quelques petites disputes, que mōsieur Paré, & moy auions par cy deuant amiablement eües ensemble sur l'enfantement, que ie luy baptisois lors du nom de Cæsarien; & ce en stile François, duquel il vse plus volontiers en ses conferences, & escriptions. Mais après que la veüe de mon allegué luy eut descouuert la verité du fait historial, & que la probabilité de mes raisons sembloit luy auoir persuadé ce, qu'il tenoit pour impossible; ie deliberais n'en escrire rien du tout. Ores quelques doctes & gra-

ues personnages s'estã mis en sa place pour me contrarier plus que deuant, m'ont contraint (pour ne l'aifser perir vne telle vtilité par crainte, ou nonchalance) de reprẽdre la protection de ce sujet, & entrer encores plus auant en autres matieres à ce appartenantes . A cause dequoy, i'en ay dressé vn plus ample traitté que parauant ; & ce en Latin , tant pour ainsi satisfaire plus decentement à leur respectable qualité, que pour obeir au commandement qu'il pleut à l'excellence de feu Madame & maistresse, Madame RENE E de FRANCE, Duchesse de Ferrare, de m'en faire, quelque peu auant son decez , afin que les nations estranges (& specialement entre les Italiennes sa Ferraroise) en eussent la communication. Je pense par la lecture priuee d'iceluy auoir desia en particulier satisfait à la

plus

plus part de mes contrarians, delibérant d'en faire copie en bref au public, pour estre vne chose tres-necessaire, non seulement à la chirurgie, & medecine, mais à toute la republique humaine. Or pour-ce que ce pédant la surçéance de l'operation, que ce plus ample opuscule Latin (n'ayât encor' voulu partir de mes mains) met en auant, peut estre dommageable à vne infinité de pauvres femmes grosses de nostre France, qui cependant meurent par faute d'un tel ayde, que nous esperons leur amener, & aussi que plusieurs de nos chirurgies François peu ou point exercez en lecture Latine, me pressent de leur en faire part, leur voulant satisfaire, & ne retarder pas le necessaire & hatif secours, duquel peuuët auoir besoing les dames reduittes (comme il aduiët après tous autres remedes tentés en

vain) à ce dernier refuge; i'ay mis e
cet abregé François vne bõne parti
des principaux poincts de ce plus ló
discours la, auquel (comme à cestuy
cy) ie proteste d'auoir esté contrain
de mettre la main non par curiosité
ou presomptueuse ambition, mai
pour le merite du necessaire sujet
principalement voyant que nul d
ceux qui l'eussent peu mieux façõne
que moy, après auoir esté par moy
mesme semonts à ce faire, n'y vou
loient entendre comme ils deuoient
ains y resistoient comme à chose ab
furde, & impossible. Mais plus qu
tout m'a fait venir à ce poinct le pi
teux spectacle des angoisses, estonne
mens, prieres, piteux regards de ce
pauures creatures ainsi gehennees
criâtes au meurtre, & ne s'adressante
lors qu'a nous autres, pour en obte
nir à ioinctes mains tel secours, qu'i
nou

nous plaira leur ordonner : Car c'est bien icy plus qu'en toute autre necessité, que les plus grandes se soubmettent à tout . Soit donc aussi de nostre part à faire, que defaillans tous autres moyens , après auoir essuié la larme de l'œil, nous prenions courage pour retirer sous l'ayde de Dieu , avec discretion, par tel secours qui seul nous reste, les vies de la mere, & de l'enfant du tombeau tantost prest à deualer en terre : de laquelle pitié le seul recit est horrible (voire en absence) au plus barbare du monde. Je te promets donc (pour ces causes) bien tost t'en communiquer dauantage (Amy Lecteur) si i'apperçoy ce sommaire redigé en quelque ordre t'estre aussi à plaisir, cōme ie t'asseure qu'il est tres-veritable , & que ie te le dōne de bon cueur : duquel cependant tu te seruiras au nom de Dieu , qui que tu sois,

soit pour y faire besongner surement avec discretion & maturité (comme il appartient en affaire de si grande importance) quãd besoing sera pour ta maison, ou tes amis ; soit que tu l'exerces toy-mesme pour autruy, cõme chirurgien sage, & bien aduifé, sans precipitation : non pour le gain, ou vaine gloire (car mal-heur & hõte t'en viendroit) mais par misericorde, & charité chrestienne tendante à la gloire de Dieu ; Auquel soit hõneur, & action de graces par Iesus-christ son fils nostre Seigneur. Ainsi soit il.

PREMIERE



PREMIERE SECTION

Definition de l'enfantement Cæsarien.



Nous entendons proprement par l'enfantement Cæsarien, vne extraction dextremēt faicte de l'enfant par le costé de la mere, ne pouuant autrement accoucher, que par suffisante incision tant de l'epigastre (ou ventre exterieur,) que du corps matrical : Sans toutefois preiudicier à la vie de l'vn, ny de l'autre : (pourceu que d'ailleurs ne leur suruienne mal) voire mesme sans que la mere laisse pour cela de porter enfant apres. Ce qui s'entend pour l'enfant encore vif dans le ventre de la mere.

A

Sous cestuy cy est aussi comprise vne autre pareille extraction de l'enfant desia mort dedans la mere, quãd par autre aide de sage-femme, ou de medecine, ou de chirurgie plus facile, plus seure, & plus commune, il n'y a moyen de l'auoir, & qu'autrement on void qu'il doit emporter la mere avec soy; Comme de iour à autre il aduient par tout en femmes de toutes qualitez, apres auoir esté pour neant euentrees & rompues miserablement.

Quant à l'extraction des enfans restans encores vifs dans le ventre de la mere desia morte, (laquelle on pouuoit sauuer par ce moien) pour ce qu'il en a esté escrit par les anciẽs, & modernes plus curieusement qu'il n'estoit necessaire, & qu'il n'y a pas grand artifice en cela, ie n'entends en toucher icy : combien que de telle
inci-

incisiõ ait prins nom le premier des Cæsars (qui fut Scipion l'Africain) ainsi mis au monde, & que de luy nous ayons ainsi nommè ceste incision, Cæsarienne . Laquelle neantmoins nous esperons estre executee, (aidant Dieu) avec plus heureux succez, sçauoir est sans la mort de la mere, ce qui ne fut en luy, comme on peut colliger de Sillius Italicus poëte Latin.

*De l'vtilité, & necessité de ceste
section Cæsarienne.*

QUANT non seulement à l'vtilité, mais aussi à la necessité de ceste operation, faut noter qu'aduenant que les enfans vifs, ou morts, forts ou foibles, ne peussent autrement sortir (pour les raisons que dirons cy apres) il faut passer par la : ou bien eux & les meres mourront ensemble irremediablement, fussent el-

4
 les encores fortes : Et encores plus, si elles sont desia foibles, & à l'extremité : parquoy est besoing absolument de les ouvrir.

Le profit en est double, par ce que lors l'enfant se tire tout vif, qui autrement fust mort prisonnier estouffé, & la mere n'oseulement n'en meurt pas, comme elle eust faict (i'entends si elle est bié ouverte, & à heure, estât encore forte) mais aussi elle n'en vaudra pas moins que deuant, mesme à porter enfant. Que si elle est lors desia foible, & abandonnée, encor sera elle en quelque espoir de rchapper, si apres protestation faicte, elle est dextrement incisée : qui est meilleur (quoy qu'il soit incertain) qu'un desespoir euident. Cecy (dis-je) sert non seulement à la continuation des mariages, alliãces, & autres commoditez, qui particulièrement en viennent

nent à vn chacun, mais auffi aux Re-
publiques, & polices mondaines;
pour estre par ce moyen cōseruee la
posterité de ceux, à la race desquels
viennēt par successiō de pere en fils,
ou de prochain à prochain quelques
biens, dignitez, royaumes, empires,
qui souuent prennēt changemēt par
faute de ceste aide, au detrimēt des
estats, & au grand regret des subiets.
Pour moindre cause que cela a bien
escrit Hippocrates l'Aphorisme cin-
quāte neuuiesme du cinquiesme liure
cōmençant, *Si mulier non concipit, &c.*
Comme on peut colliger de l'inter-
pretation de Galien sur ce lieu.

*Les causes d'impossibilité és accouche-
mens naturels, d'ou procede la ne-
cessité de cestuy cy.*

LES causes qui empeschēt tout au-
tre accouchemēt, & qui sont oc-

casionales de rendre cestuy cy necessaire , sont diuerfes . Les vnes de la part de l'enfant, les autres du costé de la mere. Quant à l'enfant comme s'il est enormément gros , & grand , ou accópagné d'vn , ou de plusieurs gemeaux s'entrenuifans à sortir, ou d'vne mole charneuse , ou qu'il soit difforme, & monstreux, ou si venãt mal il ne se peut de soy, ou par aide redresser, & mieux cõduire: Ou si pour estre mort, il ne s'ayde plus à sortir, cõme il deust: Ou s'il est desia si bouffi, qu'il ne puisse passer par le lieu naturel . Quant à la mere, si elle est par trop estroicte, ce qui aduiẽt en diuerfes façõs : Cõme de premiere cõformation, estant les vnes plus ferrees que les autres: comme aussi les hommes ne sont pas mesmes en leurs parties genitales tous faiçts à vne mesure. Item à cause de l'aage tẽdret

aux

aux trop ieune-mariees, & encor peu ouuertes, ou bien trop vieilles, & ia endurcies, principalement quand elles ont esté mariees fort tard; voire mesme quelques vnes, qui ont desia eu plusieurs gesines non continuees; La lógue intermission desquelles les rend plus refermees, avec le rendurcissement de leur aage. A cause de quoy l'os peniller, ou barré accoustumé de se disioindre lors, (quoy qu'on die du contraire) s'ouure plus malaisement.

Quelquefois cela aduient accidentairement, & contre le naturel ordinaire des autres par vn vice originel, quand des le cõmencement de leur natiuité elles ont à l'entree, ou au milieu, ou au profód du corps matrical quelque empeschemēt, par lequel elles sont comme bouclees, & si bouchees, que la geniture qui y est

à peine peu entrer, estant depuis lors par neuf mois entiers creüe en grandeur d'enfant, ne peut sortir pour ceste closture. Par vice acquis, i'entéds aussi quelque inconuenient suruenu depuis la naissance à la femme, ayant esté illec offensee par vlcere, qui se soit cicatrizé & endurci bien estroitement en cesdictes parties la, soit d'accouchements precedents, soit de l'extraction calculaire mal faicte, soit de flueurs acres, qui y ayent fait excoariatiõ, soit d'aposteme illec né, & suruenu. Desquels accidens nommez generalement par les Grecs *φιμώσεις*, & vulgairemēt embouclures, ont escrit Celse, Æginete, & les autres vieux, & nouueaux chirurgiens tenans vne bõne partie d'iceux pour incurables, encore qu'ils fussent cogneus: ce que ne veut permettre l'hõnesteté des dames. Or est il encor, que

com-

combien que quelques vns soiēt de
foy curables aux femmes nō grosses,
(si elles s'en vouloient descouuir à
tēps) toutesfois la grossesse (durāt la-
quelle on n'y ose toucher) les met
comme les autres hors d'espoir de
guarison, & consequemmēt de puis-
sance d'accoucher . En tous ces cas
donc suruenants souuent , & à plu-
sieurs, est non seulement profitable,
mais absolument necessaire la sectiō
Cæsarienne . Par faute desquels acci-
dents bien recognoistre, & d'y prati-
quer pour tous autres aides ceste se-
ctiō (qui y est le seul remede) il en
meurt tous les iours vne infinité de
pauures dames , tant du peuple , que
des Princesses mesmes , avec regret
aux plus grands de perdre le don de
posterité ; Et aux subiets (comme il
est predict) d'estre frustrez de la race
de leurs Princes anciens, & naturels :

Avec les susdictes causes ie mets d'abondant vne infinité de tumeurs soudaines, inflammations, descentes, apostemes, schirrhes, loupes, & autres duretez, qui peuuent, & ont accoustumé en ces lieux (côme en autre part) estoupper ces voyes la, & sur la fin de la grossesse engarder les femmes d'enfanter, ne pouuants attendre le temps auquel ces maux la creuent, ou soient guaris pour la haste de l'accouchement qui se presente, & qui pour cela ne peut succeder.

Trois sortes de probations pour ce subiect.

OR CE subiect n'ayant (tel qu'il est proposé) onc esté mis en lumiere par aucun ancien, ou moderne; & n'estant encor' à present pratiqué, sinon tresrarement, & par peu de barbiers ruraux, & (qui plus est) estant tenu pour faux, & impossible
par

par les medecins mesmes, & chirurgiens plus renommez en sçauoir, & experiẽce, par lesquels il d'eust estre aduancé; il est besoing pour le faire receuoir, & venir en credit & vsage, d'y employer tous les moiens de persuader, qui se peuuent trouuer: qui sont communémẽt trois: experiance seure, raison pertinente, & suffisante authorité, s'il s'en trouue. Quãt au premier, il se fera icy par histoires approuuees: Le second, par disputes medicales: Le tiers nous de faut, par ce que nul n'en a iamais riẽ escrit, qui soit venu en nos mains: Mais en lieu de cela nous y procederons par analogie ou production de pareilles, ou plus dangereuses operations en ces mesmes parties, & autres voisines, voyre plus principales, & aussi plus interessees, ayãs eu neantmoins bon succez, & consequemment le pro-

mettans encor' meilleur en ceste cy: desquelles i'en ay moymesme fait ex-
 ecuter quelques vnes, & retiré les au-
 tres en partie des pratiques de cele-
 bres medecins encor' viuãts, en par-
 tie des escrits d'aucuns autheurs, tant
 anciens que modernes.

Histoire du recit de gens fideles.

QUANT d'óc premieremēt aux hi-
 stoires, cōme ie ne m'en suis pas
 tant fié au recit des experiences d'au-
 truy, que ie ne m'en sois encor' mieux
 assureé, & satisfaiēt par les miennes:
 Aussi n'ay-ie voulu tāt presumer des
 miennes, que ie n'en aye voulu con-
 firmer aux autres la persuasion, par la
 cōformité de pareilles soigneusemēt
 par moy recherchees de personnages
 non suspects: lesquelles ie reciteray
 en premier lieu briefuement, pour
 venir incontinent à celles, que ie nō-
 me miennes, pour les auoir en partie
 conseil-

conseillees , en partie oculairement remarquees avec leurs particulieres circóstances sur les femmes incisees mesmes, & ce és lieux de leurs domiciles , par la testification non seulement des operateurs : mais aussi de leurs maris, enfans, domestiques, & tesmoings , qui y ont assisté en bon nombre.

Premiere histoire.

N'A pas long temps que i'ay suffisamment descouuert par le recit de quelques anciens preudhommes prés Milly en Gastinois cela estre vray, dont encore on ne fait doute sus le lieu, que la femme d'un Godart demeurant lors au Mesnil, parroisse de Milly, auoit quelques ans au parauant enfanté par six fois en ceste mode, & iamais autremét, tousiours enfans viuants. L'opérateur fut Nicolas Guillet barbier de Milly, après

la mort duquel par faute de secours accoustumé elle mourut ne pouuant accoucher. Argument vray semblable, que cestoit vne profonde phimose, ou embouclure naturelle, suffisante à receuoir la geniture, mais non à rendre l'enfant.

Seconde histoire.

I'AY sçeu veritablement par maistre Ambroise le Noir, chirurgiẽ de nostre Pithuiers fort expert, & par Gilles le Brun, qu'ils auoient ensemblemẽt tiré à plusieurs fois par le costé trois enfans viuans à vne pauvre femme pres Merinuille en Beausse, vers laquelle me voulant transporter pour veoir le lieu de l'incisiõ, ie sçeu quelle estoit vn peu au parauãt morte de peste, lors fort contagieuse & violente en ce pais la.

Tierce histoire.

I'AY vne docte epistre de monsieur
Aliboux

Aliboux medecin à Sens, desduisant longuement, & par bon ordre cōme Jean des Marais chirurgien à la Chastre en Berry, fils de Loys des Marais chirurgien ordinaire de l'Archeuefque de Sens Salazar, tira par le costé à sa femme mesme vn fils nōmé Symon des Marais, depuis aussi chirurgien, & valet de chambre de la Royne mere du Roy. Apres quoy elle ne laissa vne autre fois d'accoucher biē, & naturellemēt d'vne fille nommee Renee, depuis mariee à vn grenetier. D'iceluy Symō (qu'on surnommoit sans mere) & de Roze Gallardet fortirēt Claude espousee à maistre François Artus d'Yssoudun, & Françoise mariee à Oliuier Gannier : toutes deux suffisantes testificatrices de la naissance paternelle, tant par le commun bruit, que par le frequēt, & domestique recit de leur dit pere.

Quatriesme histoire.

MONSIEUR Pelion fameux medecin à Angers, ayãt par cy deuant recité à maistre Laurent Collot chirurgien cystotomique de Paris, vne telle operation en Anjou, luy en a de nouveau ratifié la verité par vne misfue qu'il m'a baillee portant cela auoir esté executé par vn Mathurin Debonnaire chirurgien, ne specialisant autre chose.

Histoires oculaires.

AM Y lecteur à fin que tu ne m'accuses d'estre inepte, & ennuieux en particularisant trop longuement plusieurs petites circóstances, faiche que le curieux soing de les specialiser par le menu, duquel i' vse, n'est qu'autant de peine pour moy. Mais à toy soulagement pour t'asseurer de la verité par recherche, que tu en feras s'il te plaist sus les lieux, qui te sont specificiez,

cifiez, & pour la plus part des témoigns oculaires, en cas que tu en doutes.

Premiere histoire.

MAISTRE Denys Armenaut médecin à Gian, & moy, auons veu ensemblement vn peu auant les premiers troubles, à l'hospital de Chastillon sus loing, vne femme y estant malade de fieure continue, ayant au costé fenestre du petit vêtre vne grande hargne, & en icelle vne longue cicatrice, avec apparentes marques de poincts d'aiguilles, restās de l'ouuerture d'icelles parties recousuë, par laquelle son mary & elle testifioient luy auoir esté tiré quelque temps au parauant vn fils d'enuiron sept ans, qu'ils nous monstrent, n'ayant peu naistre autrement. Cela fut faict en Bourgongne par vn vieil barbier de leur village mesme, expert (à leur di-

re) en telles operations, duquel i'auois escrit le nom pour m'en enquerir encor' plus asseurément par lettres & amis, & en retirer de luy telle pratique qu'il en auoit par experience : mais la difficulté des temps m'a fait perdre le memorial des noms du lieu, & personnage, & osté l'occasion d'en apprendre ce que ie desirois retirer : Et toutefois elle n'auoit point conceu, ne porté depuis lors, combië qu'ils fussent tous deux ieunes. Cela peueût auoir ouy compter plusieurs-fois audit Armenault ses familiers, luy estant chose au parauãt incroyable, comme aux autres, mais deslors indubitable, & de laquelle il deliberoit vser en conseil, si la necessité en amenoit l'occasion.

Seconde histoire.

BERNARDE Arnoul, femme d'Estiëne Massicauld de Nangeuille,
entre

entre Estâpes, Puisieux, & Pithuiers, après vn extreme, & vain trauail de quatre iours à enfanter, me recherçât par son mary mesme sur le dernier aduis de son secours, eut bien le courage contre le gré de sondit mary de se faire par mon conseil ouurir, voire si hastiuement après auoir ouy la resolution, qu'elle ne voulut pas attendre ledit Ambroise le Noir, que ie luy promettois enuoier, comme ja experimenté en telle operation, parce que ie ne m'y pouuois trouuer, pour estre lors au liçt griefuement malade : mais y employa le premier trouué, qui fut Iean Lucas, ieune barbier demourant lors, comme encor à present, à Bunou, (petit village prochain) qui executa dextrement ceste operation à luy nouvelle, és presences de plusieurs, aucûs desquels sont (encor comme luy) tesmoings de ce

fait: ce fut le iour de Pasques mil cinq cens cinquante six. L'incision (qui est bien à noter pour s'en seruir d'exemple en lieu de precepte) commençoit à la partie dextre du ventre, vn doigt plus bas que l'endroit du nombril, & plus de quatre doigts à costé d'iceluy; & de là descendoit directement iusques prés du penil, sans toucher nullement aux muscles droicts, desquels elle estoit par le haut distante d'environ trois doigts, & par le bas quelque peu moins. Apres les muscles, & le peritoine aussi de haut en bas incisez sans gueres saigner, apparut manifestement l'amarris, laquelle il incisa aussi à part, voire assez amplement, à fin que la playe fust suffisante pour en tirer plus aisémēt l'enfant encores vif, avec sa secundine. Puis il recousut, non pas gastroraphiquement, mais à la façon commune
des

des playes , non la matrice , mais les muscles , & le peritoine avec cinq poincts d'aiguille , comme ie notay bien , y estant expressement allé pour la visiter , si tost que ie fus releué du lict . Ce que i'ay souuent depuis remarqué à loisir en elle mesme , luy cuidant faire guarir vne hargne , qui luy en a tousiours depuis resté , pour n'auoir pas esté biẽ coufue , ou s'estre trop tost releuee , car elle ne garda pour tout que quarante iours la couche . Enuiron vn an & demy apres estant son mary decedé , & elle remariee à Pierre Chanclou , encor illec viuãt , redeuint grosse , & enfanta naturellement vne fille , à present mariee pour la seconde fois , demourant maintenãt à Nangeuille , auquel lieu sont encor plusieurs tesmoings de ce spectacle .

Troisiesme histoire.

AVR Y en Biere , pres Fontaine-bleau, à deux lieües de Nemours, Collette Beráger, femme de Symon de la Garde , outrepassant desia le dixiesme mois de sa grossesse, & portant de long temps son fruiçt mort, fans que pour le rendre les parties basses s'ouurissent, mãda en fin Vincent Valleau chirurgiẽ de Nemours (iadis mon familier :) lequel n'ayant autre moyen apparent de luy aider, l'incisa sur la fin de Ianuier , mil cinq cens quaráte deux, non au costé dextre (comme l'autre,) mais au fenestre; quelque peu plus haut , que n'auoit esté celle de Nangeuille , couppant premierement l'abdomen (ou vètre exterieur) puis la matrice; de laquelle il tira le fruiçt mort, enflé, & puant, avec la secõdine ia pourrie. Puis sans recouldre la matrice, reprint (cõme
par

par aquit & à la defesperade) par cinq poinçts d'aiguille la peau avec quelque petite partie des muscles, comme encor il apparoiſt aſſez, n'y ayãt que le ſimple cuir cicatrisé ſur les inteſtins, comme y eſtãt expreſſément allé avec Pauie chirurgien de Nemours, (iadis ſeruiteur dudit Val-leau,) i'ay veu à l'œil, & manié à la main, à l'endroit de la cicatrice hargneuſe, qu'elle ſupporte ſans ennuy, pourueu qu'elle ſ'ayde avec quelque legere compreſſe, & bandage, ne laiſſant de trauailler pour gagner ſa vie comme elle peut, quoy que ſa rom-pure ſoit grande; qui eſt bien à noter, pour donner à entendre que ce n'eſt pas choſe neceſſaire de parfaire icy la gaſtrographie abſolument, de peur de gaſter tout, en ſ'amuſant trop à ſe vouloir monſtrer en choſe peu co-gneuë ſuffiſant maiſtre, ſans qu'il en

soit grãd besoing . Sa gesine fut pour tout d'un mois & demy ; deux ans apres lequel temps elle accoucha naturellement d'une fille , & deux autres ans apres d'un fils nommé Pierre de la Garde , à present mareschal . Elle est encor demourante audit Vry, faisant estat de sage-femme à recevoir les enfans.

Quatriesme histoire.

A G N E S Boyer , femme de Jean Cópain laboureur encor à present, comme lors , demourãt à Villereau, pres Neufville en Beauisse, apres auoir esté par quatre iours toute rópue par l'importunité des sages-femmes, sans rien y profiter, fut (ainsi cõme les autres) ouuerte , & ce au costé dextre , par Philippe Migneau barbier de Neufville , l'an mil cinq cens quarante quatre : puis recousuë aux muscles, & cuir sur le lourd, & com-
me

me il peut. De laquelle incision elle fut tost guarie au ventre : mais les meurtrisseures, que les matrones auoient faictes à la nature, empescherent le chirurgien plus de sept mois à les guarir. Elle eut aussi vne belle fille, qui vescu sept mois & plus, bié saine: mais au huietieme deuint malade à nourrice, au village mesme, dõt elle mourut. Peu de tēps apres elle redeuint grosse, portant l'enfant presque tousiours pendant vers la hargne, qui luy restoit comme aux autres, sans douleur neantmoins : Mais elle ne pouuoit nō plus que deuant accoucher, pour quelqu'vne des susdictes causes & obstacles (comme il est à cōjecturer.) Parquoy volontairement requit d'estre incisee comme deuant, ce qu'elle ne peut (pour priere quelle feist) obtenir de deux autres ieunes chirurgiēs illec

expressément mandez de Neufville, ou ils se tenoient après la mort pestilentielle dudit Philippot : qui fut cause qu'elle, & son fruiçt moururent piteusement ensemble par leur pufil-animité : si toutefois la foiblesse, ou quelque autre fascheux accident ne les empescha de ce faire.

Cinquiesme histoire.

DE nouveau, l'an mil cinq cens septante six, le vingt deuxiesme de Iuillet, à Ambedoye, près sainct Briffon, au terroïer de Gian, fut aussi ouuerte Antoinette André, femme de Loys Garnier manœuure, par maistre Adam Aubry, natif de Pithuiers, chirurgien demourant à Aubigny, qui m'en a rapporté par le menu & au vray, la testification de tout le succez, pour recognoissance d'auoir au parauant souuent avec luy conferé de ceste operation, Auquel
cognoif-

cognoissant la dexterité, & bon heur qu'il a en ses operations, i'auois conseil (à m'õ adueu) de n'en faire point de difficulté quand tous autres remedes cessants, il en faut venir là; non-obstant les aduis cõtraires, voyre des medecins mesmes, pour veu que ce soit avec discretion, & protestation faicte apres y auoir imploré l'ayde de Dieu: Cõsideré que la haste que lon a en ces hazards si precipitans, ne permet pas qu'on attende arriuer la responce du conseil venant de loing, comme on est contrainct de rechercher en lieux, & villes champestres, & que nuls d'iceux ne veulent, ou osent estre de c'est aduis; les vns pour n'en croire riẽ, les autres de peur d'estre blasmez, cõme auteurs du mal, s'il en bastoit pour quelque autre occasiõ que ce soit, autrement que bien. Depuis icelle deuenüë grosse, & na-

turellemēt deliuree, fut quelque tēps apres contraincte de fuiure son mary, cerchans tous deux en temps de famine autrepert moyen de gagner ensemblément leur vie.

Sixiesme histoire.

E N C O R' de plus fraische memoire, le premier iour de Feurier, mil cinq cens soixāte & dixhuiēt, Ieanne Michel, natifue d'Argent, femme de George Renauld, demourant aux faulxbourgs d'Aubigny, auancee en sa grossesse plus que du dixiesme mois, portoit de long tēps son fruiēt mort, ne laissant neantmoins de tra-
 cesser à ses affaires, tant qu'en fin elle fut contraincte s'arrester au liēt, ou apres auoir esté tourmētee long tēps sans effect és mains des sages-femmes, manda ledit maistre Adam Aubry, & maistre Guillaume Collas doctēte chirurgiē, lesquels ayās couppé à
 l'enfant

l'enfant vn bras tout mort, & liuide, qui fortoit de long temps au parauāt par la nature de la mere, mais ne pouuās auoir prinse sur le reste du corps, inciserent le costé dextre d'icelle, vn peu orbiculairement, & d'ouuerture assez estroicte, pour espargner la mere : qui fut cause à l'extractiō de l'enfant de causer fort grandes douleurs à ladicte mere, par ce que la matrice ne pouuant quitter l'enfant (pour l'estroicte ouuerture) suiuoit le traict du petit, comme si on l'eust voulu arracher elle mesme. Lesquelles douleurs neātmoins cesserent incōtinent que l'enfant & sa suite furent mis hors. Ainsi apres les descharges ordinaires de la gesine (qui vindrent aussi bien que si elle eust accouché naturellement) peu de temps apres elle se releua, & eut ses mois accoustumez au bout de cinq sepmaines ; & incō-

tinent apres se trouua grosse, sçauoir est à la fin de May, se souciant desia (pour la fraische memoire du passé) de ce qui aduiendroit en fin de ceste grossesse. Auquel temps elle accoucha naturellement, & combien que l'enfant presentast vne des iambes seulement la premiere (qui est tres-mauuais commencement de demarche en telle danse) toutefois icelle estât remise par la sage-femme, le tout succeda tresbiẽ. Depuis lequel temps elle est encor deuenüë grosse, n'esperant pas moindre secours de Dieu à l'aduenir qu'elle a experimenté par le passé, à present est deliuree naturellement de ceste seconde grossesse, vacant ordinairement à ses affaires, aussi bien qu'elle fit onc.

S E C O N -

SECONDE SECTION.

Probation seconde par raison.

PRES CESTE premiere preuue par experiēces historiques, vient la seconde par dispute; qui prend ses raisons de la nature, ou substance du subject examinee par ordre, & methode sur chacune des trois parties, qui seules se presentent à inciser, auāt que paruenir à l'enfant qu'on va chercher, lesquelles sont,

1 Les muscles du ventre exterior, dict epigastre en Grec, & abdomen en Latin.

2 Le peritoine: qui est la membrane, ou taye dudit abdomen estāt sous lesdits muscles.

3 Le corps matrical. Quant à la vessie, combien qu'elle gise entre le peritoine & la matrice, à l'endroit de

sa situation naturelle ; toutefois elle ne se presente pas ou on faiçt l'incision Cæsariène , mais plus bas à l'hypogastre, & notamment en femmes prestes d'accoucher ; esquelles la matrice fort estendue la deprime ; principalement en leur trauail , auquel téps elle est presque tousiours vuide, pour l'assiduele enuie de pisser qu'elles ont : à cause dequoy elle tiét alors encores moindre & plus basse place que n'est le lieu de ceste section.

DES MUSCLES DE L'ÉPIGASTRE.

Premiere partie à inciser, & premieremēt pour la playe, & grandeur d'icelle.

EN premier lieu il apparoist qu'ils se peuuent sans danger de mort inciser ; & ne fust-ce que par ce que Galen en la Methode monstre la fa-
çon

con d'en recouldre la playe par artificieuse gastroraphie.

Si on replique sur l'amplitude de l'incision, y auoir d'āger par trop apparent ; le mesme autheur mōstre assez, que telle grandeur de playe n'est pas dangereuse, commandant qu'on agrādisse leſdites playes en tout l'abdomen, si elles ſemblēt trop petites, pour reduire les intestins, ou l'omentum ſils ſont fortis, & si autrement ne se peuuent remettre. Et si nonobſtāt cela on fait encor' instance, que ce n'est de mesme, veu qu'elle est icy de grandeur par trop enorme, (consideré qu'il y faut faire passer vn grād enfant vif ſans le blesser, ou mort desia tout bouffi avec ſes ſecōdines :) Il y a responce, que la playe (quoy qu'elle ſemble fort grande, voire prēs d'vn bon demy pied, si tant en failloit couper) touteſois ſoudain aprēs

l'enfant tiré, elle se racourcit iusques à moins, que de quatre ou cinq doigts; s'appetissant encor' tousiours de plus en plus, suiuant la retraction du ventre total rabaislé.

Pour l'hæmorrhagie desdicts muscles.

MAIS combiẽ qu'ainsi soit, encor' semblera il à quelqu'un y auoir danger en telle incision des muscles, pour la grande effusion de sang: (qui toutesfois y apparut fort petite aux operateurs) mais il est à noter que fort peu de veines insignes se rencontrent és lieux, ou l'ouuerture de ces muscles la se fait: car on n'approche point des veines mãmillaires ascendãtes, qui suiuent les muscles droiçts, & lesquelles seules en ceste region icy semblent pouuoir faire grande hæmorrhagie suspecte.

Or encores qu'on les incisast iadis quelquefois par inaduertẽce aux curationes

rations ramicales, faictes en lieu plus d'agereux que cestuy cy; si n'en mourroit on pas necessairement. Ce que toutefois Celse commande d'euter, ioinct à tout cecy, que lesdictes veines, & autres de ce lieu se resserrent aux bouches, & aux canaux d'icelles, à proportion des autres parties de labdomen, se retirant soudain après l'extractiõ de l'enfant; qui fait qu'elles desgorgent moins de sang. Mais bien qu'il en peust sortir abondance, à cela peut on aussi biẽ remedier par restreintifs, que Paul Æginete fait par ses enhæmes aux curatiõs calculaires, dont il en escrit en son liure sixiesme.

Pour le lieu ou l'hamorrhagie des muscles doit couler.

OR soit que peu ou beaucoup de sang en-sorte, encor' me dira quelcun, iceluy (comme aussi le pus,

qui après fortira de la playe) deuoir couler après l'incision du Peritoine, (lequel il faudra aussi incontinent ouuir) dans la cauité du ventre; & que se corrompant là, comme dit Hippoc.en l'Aphorif. x x. du v i. liure, il infectera les entrailles, y faisant maints fascheux symptomes. Aquoy y a respõse, que cela ne peut estre, par ce que ceste cauité n'est capable, que pour y tenir les entrailles, avec ce qui doit entrer & estre quelque temps arresté naturellement, pour diuerses fins en aucunes d'icelles; comme dans l'estomach, les intestins, & la matrice; de mode, que si quelque autre corps (principalemẽt liquide) y estoit enclos au parauant ceste incision, on le verroit (soudainement que la playe est faicte) impetueusemẽt sortir cõme chose estrange, voire mesme les intestins, & l'epiploon,

ploon, quoy qu'ils soient corps solides (au pris du sang) & illec naturellement attachez. Comme tout cela se void és piqueures des hydropiques, és blesez en ce lieu, és hargneux par rupture, ou l'intestin tend à sortir dehors, comme de fait il feroit, n'estoit bien souuent le cuir seul qui l'engarde.

DV PERITOINE, SECONDE PARTIE A INCISER.

De son incision, & de l'amplitude d'icelle.

QVANT au peritoine, les mesmes autoritez de Galen, avec celles de Celse, & Æginete, escriuans de ladicte gastroraphie, monstrēt assez qu'il se peut de mesme inciser sans mort, puis qu'ils enseignent la curation d'iceluy incisé.

Quant à l'amplitude aussi de la

playe, ils l'admettent assez curable, puis qu'ils commandent de l'amplifier, si elle est trop estroicte pour y faire r'entrer ce qui en est yssu.

Mais outre cela les anciennes curations des grandes hargnes, faictes par dilaceration, ou rupture d'iceluy (qui sont pires operations quant au peritoine, que n'est nostre incision) le monstrent encor' mieux; dequoy parle Celse, & les autres; pour lesquelles guarir, on incisoyt iadis ledit peritoine, & les muscles qui le courent, voire avec perdition nouvelle de bonne partie de sa substance: retrenchant tout à l'entour encor' plus largement, qu'il n'estoit rompu, & couppant en haut & en bas, & aux costez sur les bords (tant qu'ils sont longs) de grands filets, afin de rafraichir la playe, comme on faict en la rejonction des leures de ceux qu'on
 nomme

nomme, bec de lieure : par ce que le-
dit peritoine autrement ne se pour-
roit consolider sous la gâstroraphie:
qui estoit iadis vne operation fre-
quente, & maintenãt si peu, ou point
pratiquee, qu'il semble que ce soit
vn songe, nonobstãt que de nouveau
vn maistre florent vallee natif d'Or-
leans, & vn Borliuet de Montargis,
operateurs courãts pays, l'aient pra-
tiquee en maints endroict̃s hureu-
sement.

*Pour la seureté du spasme, en la
section du peritoine.*

OR n'est il pas à craindre (com-
me on peut objecter) de spasme
pour estre ceste partie icy membra-
neuse, voire (si on veut) aucunement
nerueuse, & sensile : veu que tel ac-
cident n'y suruient pas alors mesme
qu'on l'a blessé en picquant : Et par
plus forte raison n'aduiẽdra il, quand

on l'incise en taillant, considéré que l'incisió est (pour la plus part) la guarrison de spasme fait par poincture. Ce qui apparoist encor' plus euidét, par ce que tel spasme n'aduiet pas mesmeés bien grandes dilacerations d'iceluy cassé en endroits plus dangereux, que celuy ou nous l'incisons à la Cæsarienne, en tel lieu, qui nous semble estre le plus commode, & à nostre chois. Or est il que dāger prouenant de spasme (voire le spasme mesme quel quil soit) n'aduiet pas volontiers, sinon quand quelques fibres vrayement nerueuses (comme ne sont pas celles de nostre peritoine) tiennent d'esgale fermeté, aussi biē à l'vne qu'à l'autre de leurs extremittez; & se retirent naturellement (pour quelque fascheuse cause) à leur commencement, avec extension violente, & douloureuse. Ce qui ne peut estre

estre au peritoine, pour ce que la fin
anterieure de l'un ou de l'autre de ses
costez (laquelle se termine ensemblé-
mēt avec l'autre son opposite à l'en-
droit de la ligne blanche) est plus la-
sche, & obeissante sur le deuant, que
n'est son principe, qui tiēt ferme par
derriere aux ossemens, & ce par pru-
dence naturelle; afin que les finales
extremitez, (vne & autre) de deuant,
qui se viennent rencontrer, & ioin-
dre ensemble, se puissent (sans offen-
se) librement retraire, ou allonger,
comme il est tousiours necessaire, tāt
en santé, que maladie; à ieun, comme
à plein ventre; en gros & en ventrus,
cōme en maigres & plats; en hydro-
piques, cōme en hectiques; en gros-
ses femmes, comme en non encein-
ctes, tant pour la necessité de rece-
voir ce qui nous enfle, que pour cui-
ter l'inconuenient de vacuité, si ainsi

ne se faisoit, qui est chose absurde en philosophie naturelle.

Pour l'accident de hernie, qui reste de ceste partie incisee.

QUE si on allegue (pour nous contrarier) le mal, & ennuy estre fort à craindre, lequel reste après l'incision guarie, pour la hargne qui y demeure à cause du peritoine diuisé, & mal reconsolidé; Je responds qu'elle est euitable, si la gastroraphie bien faiçte se remet en vsage, par la diligēce des chirurgiēs de bon esprit. Mais encor' que cela n'aduienne, si est-ce que tel mal est fort tolerable, principalement aux femmes, pourueu qu'elles la soustiennēt, & repoulsent par brayers, ou par seules bādes, sanglettes, ou larges ceintures appropriees sous la robbe, sans douleur, ennuy, ou diformité apperceuable, voi-

re (qui plus est) avec grand aduantage, si estoit besoing de reuenir à vne grossesse d'après, à pareille section, comme il est quelquefois aduenu. Car ce seroit autāt espargner de peine à l'inciseur, & de mal euité aux femmes, qui ne pourroïent autrement accoucher. Et posé le cas encor', que cela ennuye, ou empesche, ou face quelque douleur, si est-ce vn grand bien par ce peu de mal, en euiter vn, voire deux infiniment plus grands, & autrement irremediabiles; qui est la miserable, & presente mort de la mere, & de l'enfant.

Quant à l'hæmorrhagie, elle n'est icy à craindre à cause de la partie, veu qu'elle est de soy exangue, & n'a pas grād compagnie de notables veines.

Du corps matrical, tierce partie à inciser.

SI ON fait icy (comme auparauāt)

instance sur ce, que la playe ne peut estre que bien grãde, & consequemment perilleuse, y estant passé librement vn tel corps, ie di (comme deuant) conformément avec Galen, au lieu ou il traiçte de la dissection d'icelle, qu'elle se retire soudain après l'enfantement. Ce qu'elle fait encore plus, que l'abdomen: par ce que l'enfant, & la secondine estants retirez, elle n'a plus rien en soy qui l'engarde de s'approcher en elle mesme de toutes ses parties: Et est cela suffisante cause, qu'elle n'a que faire de coustures, s'approchãt costé à autre si à propos, qu'il semble qu'elle se consolide par premiere intention; avec quelque autre ayde de telle chaleur naturelle, & humidité radicale, qu'elle cõmuniqueoit à l'enfant; aydee aussi de la suaue fomẽtation des parties prochaines, & ce naturellemẽt, & mieux
que

que par attifice, comme nous traités en autre lieu, par forme de problème à l'academique.

Pour l'hæmorrhagie uterine, qu'elle n'est pas grande.

IL reste de répondre (comme devant) à l'hæmorrhagie de ceste partie, ayant manifestement vne infinité de veines & arteres. En quoy est premieremēt à considerer, qu'au recit des chirurgiens il en sort peu de sang en l'operation, le tesmoignage desquels est conforme à raison: estāt à presumer, que l'enfant ja grand en doit auoir consumé beaucoup pour sa nourriture, & qu'vne autre grande quantité se diuertist lors és mammelles, pour y estre changé en nature de laiçt. Car ce n'est qu'vn celuy duquel est faiçt le laiçt, & celuy duquel l'enfant viuoit en l'amarris, estants tous deux faiçts du menstrual, qui pour

ceste raison cesse presque tousiours
 aussi bien aux nourrices (pour en faire
 du laiçt) comme il fait aux meres
 enceintes (pour seruir d'aliment à
 l'embryon) leur estant pour ceste fin
 baillé de nature aux aages aptes à
 porter, ou nourrir enfant, comme a-
 uant ces temps là il n'est pas octroyé
 aux fillettes, & après iceluy il est osté
 aux vieilles.

Que si on m'allegue, que nonob-
 stāt cela, encor' ne peut il estre pour-
 tant, & tant de vaisseaux qui y sont,
 qu'il n'en forte sang à ruisseaux ; le
 respōds qu'ainsi soit (par hypothese)
 aussi bien cela aduient il, & doit ad-
 uenir aux accouchees naturellemēt,
 ou bien elles seroient en danger . Or
 est-ce vn mesme sang aux vnes com-
 me aux autres, parquoy ceste abon-
 dante hæmorrhagie non seulement
 n'est pas dāgereuse icy, non plus que
 là;

là; mais au contraire elle oste le danger; par ce que ce sang n'est que le reste de la nourriture, & le residu de la prouision de l'enfant retenu encor en la matrice, ou il ne peut plus seruir à la mere que de nuisance, comme retenãt l'ancienne nature du mēstrual, dont elle a accoustumé de se descharger de mois en mois, sur peine de danger. Or posé encor' le cas, que tel sang fust bon & vtile, voire à la mere mesme; Je responds qu'encor n'en est pas dangereuse à mort la perte, par l'aduis mesme de Celse, disant en la section vesicale, qu'il ne faut pas s'espouanter és femmes de l'abõdante perte du sang: Et toutefois celuy duquel il parle en ce lieu là, & qui lors se perd des lieux sains, & nets de la vessie, (i'entends si elle n'est pas vlcerée, comme souuent elle n'est) de laquelle le col est incisé, est plus sain,

& necessaire, que celuy de la matrice, partie de moindre importance à l'indiuidu, que ladicte vescie.

Et n'est à dire que pour ceste large effusiõ de sang, l'amarris en soit mortellement debilitée ; car ce sang n'y estoit pas enuoyé pour elle, mais en faueur de l'enfant, qui en est tiré (cõme est predict.) En tesmoignage de quoy quand nature n'y enuoye rien en aage trop ieune, ou trop vieil (ou elle ne permet d'auoir enfant) ladicte matrice s'appetisse & desseiche si fort, quelle est es vieilles appellee morte, mesme en la saincte Escriture.

*Du lieu ou doit confluere le
sang matrical.*

QU E si on m'objecte, que ce sang de là issu, tenant de telle impurité s'espend, & retient avec danger en la cavitè du ventre, au dommage des entrailles ; Il y a double responce, l'vne

l'une ja rendue pour le sang sorti des muscles de l'abdomen, cest à sçauoir qu'il ne peut arriuer là, qu'il ne soit tout soudain mis hors : L'autre plus pertinente pour ce sang icy est, qu'il y a assez d'esgoust plus à propos par l'orifice, & col matrical, lors naturellement, & par les maniéments des sages-femmes assez ouuerts pour l'euacuer ; comme aussi il aduiēt aux accouchees naturellement. Et sert de beaucoup alors ceste ample ouuerture non seulement à ceste fin, mais aussi pour faire (si befoing est) en l'une & l'autre gesine injections medicales, tendantes à consolider la matrice incisee, selon l'occurrence des indications : dequoy toutefois on ne eust que faire és precedētes incisiōs.

Que spasme n'est à craindre pour ceste section de matrice.

POUR ce que quelquefois peu de

D

nuiſſance en la matrice (prouenãt de quelque peu d'humeur vicieux qui y croupit) ou quelque leſion petite de ſes parties inferieures (cõme les douleurs ſont en icelles plus ſenſibles qu'aux hautes & biẽ interieures) apporte, & cauſe de merueilleux accidens iuſques aux parties nobles, & à tout le corps: Il pourroit ſembler que tels, & pires maux d'euffent icy aduenir, quand elle eſt ſi notablement bleſſee en ſa propre ſubſtance interieure, mais l'experience eſtant à ce contraire, & le peu ou point de douleur, que reſſentent les Cæſariennes en ce lieu, quand on les y coupe, nous fait apprendre le contraire; & nous apprend de meſme, que ceſte instrumentaire partie eſt en ce lieu là ou inſenſible, ou de ſentimẽt fort obſcur; & conſequemmẽt moins ſubſectẽ à dãger quãt à ce poinct. De laquelle

quelle raison avec d'autres qui consistent en dispute plus subtile, de paradoxe estant vray, ie me contenteray à present de renuoier à vn plus long discours fait de ceste matiere, pour n'allonger cet abregé.

TIERCE SECTION.

*Troisiesme espece de probation
par authoritez.*



COMBIEN que ceste tierce partie de preuue par authoritez en semblables, ou plus hazardeuses operations semble tenir des deux autres, qui se font par exemple, & ratiocination en argumētant de pareil à pareil, ou du plus grand au moindre; Toutefois nous nous en seruirós icy comme d'vn tiers, en pareilles, ou pires affections, pour n'en auoir point

d'autres de mesme nature, quant au dessein final, & à la cōduicte de l'operation, & à la qualité de l'effect. En quoy nous auons icy voulu suiure le conseil du sage Periandre, pour n'introduire riē de nouueau (encor' qu'il mene sa raison avec foy) qui n'ait cōformité à quelque loy ancienne, ou cōstume du pays, ou notable fait bien remarqué en chose pareille, ou bien peu dissemblable.

*Des muscles epigastriques, par
authoritez historiques.*

PO V R suiure pareil ordre que cy auant, nous reprendrōs les muscles epigastriques; Et en premier lieu produirons l'authorité de Galen au cinquiesme liure des lieux malades, d'vn grãd & profond abscez en iceux, par luy descouuert pour tel qu'il estoit, cōtre l'opinion d'autres medecins: Auquel lieu ie renuoye celuy qui

qui

qui en doutera. Ledit sieur Paré, & autres en ont veu (comme moy) vn en pareil lieu, estant de merueilleuse grandeur, & danger mesme au iugement des plus fuffisans medecins & chirurgiens de ce Royaume y appelez : qui furent messieurs Hollier, de Gorris, Duret, Budé d'Orleans, Antoine Frãçois d'Estampes, Flexelles medecins; de Nimes, Paré, Gerard, le Brun, Tramot chirurgiẽs, en presence : & du Monceau, Fernel, Race le pere, & autres en absence recherchez de leur aduis. Cet abscez auoit des sa naissance prins commencement au hault du dextre muscle long, trois doigts dessus l'endroit du nombril; (lieu voyfin du fonds du ventricule, & prochain de la regiõ du foye) duquel lieu fort profond & en grande estẽdue plein de matiere crasse, outre les autres signes faisoit foy la dou-

leur s'augmētant en ce lieu à l'extension du ventre, & à l'erection de la poictrine, quand ce muscle s'estendoit en ses actions là, auquel le mal estoit premieremēt suruenu par forme d'inflāmination œdemateuse, fort profonde sur la fin de plusieurs, diuerses, & longues maladies succedātes l'vne à l'autre, & se finissant par cet enuoy d'humeurs heterogenees symptomatiquement, en region indeuë. Ce fut en feu illustre damoiselle, Loyse de Humieres, dame d'Entragues, au boys Mallesherbes : duquel abscez ouuert (après estre finalement venu à telle maturité, qu'on auoit peu esperer) fortit impetueusemēt vn incredible amas de purulēce, iallissant outre les pieds du liēt, qui coula abōdammēt plus d'vn mois & demy, par vn ample orifice, fait d'vn caustique actuel, espois d'vn demy doigt,

doigt, large de deux, profondât plus de trois, auant que pouuoir atteindre au lieu ou croupissoit vn tel boubier de fœteur insupportable, ne restant plus que le peritoine à percer, ou rōpre, que tout cela estant de long tēps largement espandu entre iceluy, & presque tous les muscles, ne fallast loger avec les entrailles, comme il estoit facile à veoir par la profondeur de l'ouuerture, tentes, sondes, & canules qu'on y inferoit. Ce mal estoit pire infiniment (quant aux muscles epigastriques) que nostre incisiō, duquel neantmoins graces à Dieu elle guarit en assez peu de iours. Tels personnages, desquels aucuns vivent encor', valent bien pour tesmoignage, & autorité les plus suffisans du siecle passé.

Du peritoine, par authoritez.

Q V A N T est du peritoine, ie laisse

à vn chacun considerer la punction des hydropiques, iadis fort en vsage, & tant celebree par Hippocrates, en laquelle s'il aduient danger, ce n'est pas à raison du peritoine, mais de la soudaine & abondante effusion des eauës, cōme donne à entēdre le mesme Hippocrates au x x v i i. Aphor. du v i. liure : Avec quoy est aussi le plus souuent conjointe la vitieuse diathese du foye, laquelle frustre ce remede de son bō effect. Cela ne s'entreprennd plus gueres au iourdhuy en nul ; pour-ce qu'ores la pluspart n'en eschappe pas ; & ce à raison que si quelquefois on l'ose entreprendre, c'est trop tard, ayant le mal prins force indomtable, pēdant qu'on s'amuse (comme la coustume, & l'art commande) aux plus legers remedes ; Et alors est par calōnie attribué le malheur, non à la cause qui l'a fait, mais

au

au remede qu'on y a voulu apporter, comme c'est l'ingrate coustume des idiots: Nonobstāt que quelques vns de ceux, que pour ceste crainte on laissē mourir, par faute de ce remede, soient quelquefois curables, & principalement si l'hydropisie est faicte (comme souuēt il aduiet) de la corruation, esgouft, & amas de quelque vomique, ou aposteme interieur, lequel s'estant rompu, enuoye (comme il peut) ceste abondante descharge dans la cavitē du ventre, d'oū elle ne peut autrement sortir, que par ceste punction; principalement si elle est de sanie quelque peu espoisse, qui est accident duquel la cause est mal-ai-fee à cognoistre, voire mesmes aux plus clair-voiāts; Et toutefois facile a y pourueoir sans grand danger, si l'origine en estoit descouuerte, & la punction de ceste membrane (après

les muscles) bien administree, cōme bien souuent l'effect fortuit plus tost que artificiel l'a monstre. Car il me souuiēt qu'estant aux escoles de grammaire à Orleãs, i'ay veu vn gros portefais (nōmé, va si tu peux) hydropique de long temps desesperé, auquel à S. Aignan vn autre semblable belistre luy trāsperça le ventre d'vn grād coup de cousteau, d'où subitement sortit eauë pourrie à ruisseaux, lequel soudain après estant guarý se remit à trauailler cōme deuant, sans retōber.

Je propose encor' icy la bruflure d'iceluy peritoine outre les muscles, (car autrement faire ne se pourroit) avec vn fer ardāt, en lieu fort suspect, aux anciēnes vstions des hepaticques suppurez: Ausquelles operatiōs aussi si quelqu'vn mouroit (cōme il est bien à croire que cela aduenoit souuent pour la noblesse de telle partie
si offen-

si offensée, à cause dequoy on a prins exemple à n'y retourner gueres volontiers) ce n'estoit pas pour l'offense du peritoine, mais pour la ruine du foye, quand la purulence estoit semblable à de la lye : les autres guarissoient, comme dit Hippocrates en l'Aphorif. XLV. du VII. liure.

Et outre cela encor' auôs nous pour exemple la fort grande incision d'iceluy, en la cure anciennement pratiquee, & n'agueres renouuelee, mais à present fort rare par l'ignorance des operateurs : (au dômage mortel de plusieurs) c'est de la captiuité du boyau aux hernieux intestinaires, lors mesme qu'ils sont ja en iliaque, & prests à mourir, si on ne les incise avec soudaine amplification de l'ouverture du peritoine. Ce que n'agueres practiquoient les susdits Vallees pere & fils, & feu Martineau de Mõ-

targis, dit Borliuet; comme aussi m'a
testifié feu monsieur Alexis Gaudin
auoir esté fait à Blois (luy present) en
la personne d'un sien amy par Mau-
pas chirurgien fameux; auquel ad-
uis ils conclurent ensemble, n'ayans
autre moyen de le sauuer: Car sont
telles necessitez qui font trouuer les
grâdes cures aux doctes, industrieux,
& discrets, aydez en ces œuures cha-
ritables de la faueur de Dieu. Il y a
plusieurs autres tels ahurtemens, que
sans grand dōmage portent ces deux
parties de l'abdomen, l'une charneu-
se aux muscles, l'autre membraneu-
se audit peritoine; desquelles nous en
traittons quelques vnes en vn autre
discours particulier, & en toucherōs
aussi en bref icy quelques autres en
ce traicté de la matrice; pour leur
estre communs avec elle.

De la

De la matrice, par authoritez.

RESTE de confiderer par production d'authoritez (ſ'il ſ'en trouue) quels autres pareils, ou pires dangers endure la matrice ſans mort: Mais premier que de cōferer elle incifee avec elle meſme autrement intereſſee, nous parangonnerons avec ſon incifion, celle de la veſcie ſa prochaine voyſine: Et ce en l'extraction du calcul, qui doit ſembler pour plusieurs raiſons eſtre vne operation infiniment plus dangereuſe, que noſtre incifion Cæſarienne.

Comparaiſon de la matrice incifee, à la ſection de la veſcie des calculaires.

PREMIEREMENT l'action ou vſage de la matrice n'eſt pas neceſſaire à la particuliere perſonne (qu'on nomme l'indiuidu) ains à la cōſeruation de l'eſpece; encor n'eſt-

ce pas pour tousiours, mais seulement en quelque aage. Mais l'usage de la vescie est de si importante necessité, qu'elle ne peut estre oyfiue vn seul moment d'heure: Et pourtant y a il plus de consequence à l'offenser, que la matrice. Ce neantmoins on void que bien souuent on n'en meurt pas: qui dōne à entēdre qu'encor' moins fera la fēme pour la matrice incisee.

Secondement, après la suffisante ouuerture Cæsarienne en l'epigastre, on peut veoir manier & inciser la matrice en telle partie qu'on veult, au chois de l'œil, & de la main pour trouuer, & tirer l'enfant à l'aïse du chirurgien, & en assurance pour la patiente; mais cela ne peut estre en la commune section de la vescie par le perinœe; à laquelle on ne procede qu'à taton; soit à la couper, soit à trouuer le calcul, vn, ou plusieurs

sieurs, & encor' plus à les tirer : de mode, que souuent les plus habiles operateurs sçauēt bien eux mesmes, qu'ils ont (sans mal y penser) esté souuent cōtrainct̄s de laisser l'œuure imparfait, ou de happer, arracher, & amener avec leurs ferremēs vne bonne partie de la vescie avec le calcul; donnants souuent à entendre pour excuse à ceux qui n'y cognoissent riē, que c'est vne taye, de laquelle la pierre est particulièrement enueloppee, & par l'attachement d'icelle, adherāte à la vescie. Ceste opinion est neātmoins mal-aïsee à croire, quoy qu'ō en die ou escriue; & ce pour grands raisons. Car si tel calcul estoit enueloppé d'vne membrane, ou bourse particuliere, il ne deuroit point faire de douleur ny d'ennuy, ou empeschement d'vrine, dont on d'eust faire cas. Pourquoy d'oc alors se sous-met-

troit on à ce danger d'incision sans
besoing, comme de gayeté de cueur
trop gras, à laquelle on ne se renge
communément qu'en son corps de-
fendant, & cōtraint à coups de pier-
re? Car ceste enuveloppe qui le reue-
stiroit estant de foy insensile, polie &
onctueuse, l'engarderoit de faire par
son asperité attrition, qui causast vl-
cere à la vescie, au lieu ou il sied; &
n'y ayant point d'vlcere, il n'en sorti-
roit point de bouë, de laquelle vint
mordication aux parties voy fines.
Que si on replique, que posé le cas
qu'il soit ainsi (quant à vlcere, & dou-
leur vlcereuse) encor' ne laisseroit il
pas d'y auoir douleur pesante, pour
la grosseur du calcul, & aussi douleur
tensive pour l'estouppement qu'en
auroit fait sa croissance. Je demande
cōment & de quelle matiere il pour-
roit estre creu ainsi gros, estant enue-
loppé

loppé de ceste robbe? Car si la taye a comméché de s'y faire, le calcul estant encor' petit, elle a deu deslors empescher que le phlegme de l'vrine ne luy touchast pour s'y agglutiner (qui est la seule cause matérielle de sa croissance) comme il a esté de sa generation. Si on dit qu'elle s'y est faicte, & accreuë depuis qu'il est gros, ie demande ou elle a comencé à naistre elle mesme. On ne dira pas que ce soit sur luy ny de luy, il faut donc que ce soit de quelque partie de la vescie. Et si ainsi est, comment auroit elle peu estât si petite, & naissante encor', envelopper ce grand calcul, ou mesme s'appliquer à luy qui ne fait que fuir, vaguer, se remuer, & ioüer en la vescie tousiours humide? Cela est si grossier qu'il ne merite d'estre refuté. Car encor' qu'en quelques autres endroits il se face quelquefois extraor-

dinairement des calculs, cela n'est pas de mesme pour infinies raisons trop lógues à inferer en vn abregé, & traitables plus à propos autre part. Et bié qu'ainsi fust, encor' apparoistroit il que la suruenüë de ceste taye deuroit auoir apporté ce bien en lieu de mal, qu'ostant l'attrition, l'vlcération, & la douleur, elle osteroit aussi le besoing d'incisió; ce qui n'est pas, veu qu'on s'y expose par contraincte avec hazard merueilleux. Toutefois pour n'en entrer en querelle contre tel qui par vn prejugé fauoriserá ceux qui l'ont escrit, ou qui voudra couvrir telles fautes, sous l'ombre d'vne opinion receuë, voulant fauoriser quelque sien amy, i'en croiray moy-mesme, comme les autres, ce que ie pourray, attendant d'estre mieux informé de ce qui en est.

Tiercement, outre tout cela (pour reue-

reuenir à nostre comparaiſon) il y a au perincee pluſieurs notables venes, arteres, fibres, muſcles, nerfs, ſphinctres, voyſinages de vaiſſeaux ſpermatiques, tendons & ligamens dangereux à offeuder en cherchant, inciſant, dilatant, ou pluſtoſt cruellemēt dilacerant avec pluſieurs faſcheux ferremens la veſcie par ledit perincee: Et rien de tout cela ne ſe preſente par l'epigaſtre, en l'inciſiō matricale; qui pour tāt de raiſons la fait eſtre moins dāgereuſe, que la veſicale, de laquelle touteſois on eſchappe bien.

Quartement, la veſcie qu'on inciſe eſt (le plus ſouuent) grandement vlcerēe: Et au contraire la matrice qu'on coupe eſt lors fort ſaine (quāt à ſoy) & conſequemment moins dāgereuſe à offeuder, & plus habile à guarir.

Quintemēt, ne pouuant eſtre qu'il

n'y ait en l'une, & en l'autre incision perte de sang, il apparoist par les raisons predictes, que celuy des Cæsariennes venât de la matrice entamee est impur, superflu, & nuisible si estoit retenu, mais point dommageable si se perd. Au contraire celuy de la vescie incisee aux calculaires est naturel, pur, vtile à retenir, mais dommageable à perdre; nonobstât quoy on en reschappe: ce qu'on pourra donc encor' mieux faire (quant à ce point) en nostre Cæsarienne necessité.

Finalemēt, & pour la sixiesme consideration, presque tousiours vne infinité d'accidens restent ineuitables de l'incision vesicale; qui la rēdent plus à craindre: Et entre les autres vn incurable degoust d'vrine par la playe, ne se pouuant bien souuent rejoindre; qui est (outre les douleurs acres,

& les puanteurs ordinaires) vne subjection ennuyeuse d'estre pour ceste cause banny de toute societé, cōuersation, entreprinse, & maniment d'affaires à pied, ou a cheual, couché, assis, ou debout, mais (qui plus est) bien souuent la mort s'en ensuit.

Au contraire, en la Cæsariéne rien de cela ne suruiët, ny de pareil, sinon vne tolerable hargne, aisée toutefois à entretenir (comme sont ordinairement toutes les autres sublimes & hautes) mais euitable par bonne gastraphie, qui voudra, & scaura bien l'administrer : laquelle neantmoins n'est pas necessaire, mais au contraire, il est quelquefois souhaitable & vtile à l'aduenir, que la hargne demeure, cōme est predict. Nonobstant toutes lesquelles considerations, encor' void on (à raison d'une coustume qui s'en fait) que ceste incisiō vesicale

si difficile, douloureuse, dangereuse, ne laisse pas d'estre recerchee, combien que le plus souuent on s'en puisse long temps exempter, voire totalement passer sans grand mal sentir, (ien'entēds de tous) ou pour le moins sans mourir. Car tel a porté quarante ans le calcul, qui n'en est pas mort, de mode que si tels personnages vōt à ce remede, ils ressemblēt lors à ceux, qui sans cōtrainte vōt de sang froid à quelque mortel supplice. Pourquoi donc ceste matricale, plus seure, plus aisee, plus vtile, plus necessaire, & plus pressiuue; voire sur peine de double mort piteuse, & apparente sur l'heure mesme (si on ne se depesche) n'est elle cerchee, receuë, bien venuë, quand il en est si grand besoing?

Discours par occasion sur l'extraction du calcul par l'hypogastre ou petit vêtre.

SI tant de facilité, ou profit nous doit recommander la section Cæsarienne par l'epigastre, certes autant, & encor' plus de difficiles & ineuitables accidens, nous doiuent avec vn horreur plus grand destourner de la vesicale par le perincee, ou pour encor' mieux faire nous doiuent inciter à inuenter quelque bon moyen de la changer en mieux, comme est de la faire passer du perincee en l'epigastre, ainsi qu'est nostre Cæsariene. Chose que lors pourra aisément administrer vn chacun vray chirurgië, ne luy ayant par cy deuant esté permise par Hippocrates mesme en son Iuremēt, quand on y besongnoit seulement par le perincee, & à l'antique, avec tels dāgers qu'il est predict. Ainsi le peuple en sera pour infinies raisons mieux secouru en tous lieux, par plusieurs doctes, & habiles chirurg-

giens, qu'il n'a esté par cy auant par
quelque peu de coureurs, impudens,
hazardeux, & ignares, lesquels (sauf
l'honneur des bons & sçauans) ont
par vn monopole inhumain tyrāni-
sé, & tyrānisent les corps & les bour-
ses des grands & des petits, cōtraints
à passer par leurs mains, à quelque
prix que ce soit, & à les payer auant
la main : Et ce par la nonchalance de
ceux qui le d'eussent mieux faire que
tels insuffisans : car des autres ie ne
parle point. Ce chāgemēt nouueau,
que ie propose ne se feroit sans gran-
dissime raison, & exemple mesme de
nos predecesseurs modernes, veu que
celle des anciens qu'on peut nōmer
Celsiste, est à present changee & pra-
ctiquee à la Mariane. Ledit Celse ne
permet pas qu'on y vienne auāt neuf
ans, ny après quatorze, mais la Ma-
riane fauorise toutes aages, avec l'in-
dustrie

dustrie de ses nouveaux ferremens. Aucuns avec quelques raisons interpretent le dire de Celse en si peu d'espace pour n'estre pas possible en ce bas aage, que le petit siege de l'enfant puisse sans danger recevoir les deux doigts d'un fort operateur, pour amener avec iceux le calcul au perinœe; Et pour estre après quatorze ans les calculaires ja si grãds & espais, que les doigts de l'operateur ne peuvent atteindre au calcul, pour l'amener, ranger, & tenir fermement subject au lieu du perinœe, ou il faut sur luy faire incisiõ. Laquelle operation de Celse on nomme vulgairement Guidoniste, estant faicte avec les instrumẽs specialisez par Guidon, lors seuls en vſage pour ceste operation, laquelle il tient suspecte aussi en tout autre aage, que de quatorze ans; suivant comme par aquit l'authorité du

Brun, auquel (ainſi comme aux coureurs maîtres de ce meſtier) il ſe rapporte du tout, comme faiſoit de ſon temps Hippocrates . Et toutefois il n'eſt pas, que du temps de Guidó on n'ait beſoigné à la Celiſte en toutes aages, veu que non ſeulement du dernier temps de nos peres, mais encor à preſent en infinis lieux on l'a pratiqué en vieux & ieunes, avec auſſi bó ſuccez és champs, bourgades, & villes champeſtres, qu'on fait és grandes citez la Mariane . Qui m'a fait quelquefois conjecturer, que les premiers caracteres des nombres aux deux aages exprimees par Celiſe, ont eſté changez aux exéplaires tráſcripts du premier original . Qui a eſté choſe auſſi facile à l'ignorance des libraires, que paiſiblement enduree par les lecteurs, veu que les medecins & chirurgiens doctes, liſants Celiſe, & ſe la-

uants

uants les mains de ceste operation, ont passé par dessus sans y prendre garde, comme si fust chose par la permissiõ, voire defense d'Hippocrates, ne leur appartenante en rien : Et qui plus est tel homme se trouue à vingt, tréte, & quarãte ans estre plus court, & moins espais qu'vn autre ieune de quatorze ans ; & cõsequemmẽt plus aisé à luy tenir par le siege le calcul subject au perincee . Or soit ainsi, ou non ; il est bien tousiours certain en quelque forte qu'on y besongne, que tout ainsi que les trop ieunes enfans, pour leur delicate moleste, ne sçauroient sans grand danger venir à ceste incision vesicale, aussi ne peuuent les trop vieux, pour leur foiblesse, & decadence ; qui sont (à mon aduis) les deux raisons qui ont induit Celse à faire prescription sur les aages : fuiuant quoy, il doit auoir escrit depuis

neuf, ou dix iufques à cinquante, ou foixãte, comme il nous faut auffi iuger de la Mariane, & de toutes autres qui fe pourront inuenter. Nous pouuons veoir par la diuerfité des dofes, tãt aux autres celebres antidotes des anciens, qu'en la theriaque mefme fi exquife, & vfitée: Cóbien a eſté touſiours commun l'erreur de ſubſtitution aux nombres. Tant y a que ſoit l'vn ou l'autre, il apparoiſt touſiours par là, quel hazard il y a en ceſt œuure, & le tout ou pour la plus part, à raiſon du lieu incifible, pour lequel moins dangereuſement, & plus amplement ouurir, & plus aiſémēt donner ſecours aux perſonnes des aages ſuſdictes, on ſ'eſt aduiſé d'inuenter ceſte Mariane, touſiours neãtmoins auffi hazardeuſe que l'autre, & quelquefois encor' plus, pour la peine d'aller en icelle chercher à taſtons les pierres

pierres après la section, laceration & dilatation : lesquelles on tiét de plus prés subiectes à la Celsiste ou Guidoniane, ny ayant pas aussi danger de prendre la vescie avec le calcul, comme en celle du haut appareil.

Exemple historial sur ceste proposition de conseil nouveau.

CE que nous proposons icy, l'ayãt de long temps auparauãt diligẽment consideré auant que d'en auoir rien ouy, ny veu, ne leu, me semble de nouveau estre plus raisonnable à proposer, comme chose fort vtile, qu'il ne fut onc; d'autãt qu'il se trouue exemple de telle operation heureusement executee, après auoir en vain tenté tous autres moiens, quoy que ce fust possible la premiere de ce nom, & faicte à la desesperade, moitié par hazard, moitié par artifice, par Franco mesme, l'vn des pri-

mes operateurs de nostre temps, en vn ieune enfant, à l'istante priere du pere, comme il escrit luy mesme, defendant toutefois (de quoy ie m'esbahis) d'y besongner ainsi. Peut estre qu'il craignoit d'ofenser la cõfrairie, ou d'estre atteint de temerité par les communes objectiõs cy après ensuiuant, si pour quelque raison telle, ou autre aucũ mal fust suruenue à son patient en acte si nouueau, & non accoustumé.

A cecy peut on encor' rapporter l'histoire du Frac-archer de Meudon calculeux, d'escripte par Monstrelet, lequel estant ja condamné à mort, fut par permission de iustice (à l'instãte poursuite des medecins de Paris) ouuert le ventre pour chercher, & voir le lieu de la pierre; & puis les boyaux estants remis, la playe fut recoufue avec recouurement de la santé

té, remission de sa sentence, & bien fait à luy ottroyé pour ceste patience forcee. Monsieur Paré (qui l'allegue comme chose monstrueuse, au xvi. chap. de son xxxiii. liure) ne specifie pas (comme il eust bien peu faire) deux choses en chirurgie fort remarquables. Premièrement, siceste recherche de calcul fut par eux faicte interieurement au rognon, ou en la vescie. Secôdement, par quel endroit exterior peut auoir esté cômencee ceste ouuerture; sçauoir est par les lombes (dits le filler des reims) ou par quelque autre lieu de l'epigastre vers les flans. Quant au premier, il est plus vray semblable que ce fut au rognon, qu'en la vescie; non seulement pour ce qu'il est là fait mention de nephritique, & douleur de costé (qui n'auient pas pour le calcul vesical, ains pour le renal,) mais aussi pour ce que

ceste perquisition estoit expressement ordonnee pour faire vn nouueau, & solénel essay, de chose lors non veüe; comme est la perscrutation des pierres aux reins en vn homme viuant, & la curation tentatiue d'iceux par incision non accoustumee. Mais quāt à celles de la vescie, il est bien à presumer, que tels personnages n'en auoiēt que faire, ne doutants pas du lieu, ny de la guarison d'icelles; estant de long temps au parauant fort pratiquee l'operation Celsiste, ou Guidoniane par le perincee aux viuāts, & la coustume de les trouuer dans les vescies dés calculaires trespassez. Quāt au second, il faut coniecturer que ceste section exterieure ait esté faicte par autre lieu, que les lombes; obstant à cela plusieurs empeschements. Premièrement la spissitude du lieu, auquel se coupperoient (avec grand danger

danger) plusieurs muscles interieurs, & exterieurs trop près de leur principe. Secondement la proximité, non seulement de l'espine, & de ses apophyses : Mais aussi de la grosse veine caue, & de l'artere Aorte, avec leurs notables ramifications, ensemble du mesentere, & panchreas proches de ce lieu. Ce doit donc auoir esté par le costé du ventre, au lieu dit en Grec *νεφῶν*, en Latin *ilia*, en François le flan; entre lesdits lombes, & le lieu ou on ouure nos Cæsariènes; quelque peu plus haut, que celuy qu'on doit inciser pour tirer le calcul vessical par l'epigastre, comme nous auons proposé. Cela apparoit assez, par-ce qu'il est dit les boyaux auoir esté remis, & là playe recousüe : ce qui n'eust peu estre fait aux lombes, à l'endroit du rein dolent.

Or sur le subiect d'incision renale,

posons le cas, que experience n'en ait onc esté faicte : encor' y a il dequoy probablement discourir par raison medicale, & analogique, qu'il se peut faire au besoing, sans en mourir necessairemēt. Vray est que (outre quelques objections desia aucunement soluës sur l'hæmorrhagie du rein incisé, & sur la dangereuse retention de la sanie, qui en pourroit decouler) on peut encor' faire instance sur le danger, qui peut venir pour les deux parties offensees de ceste incisio, sçauoir est le flan taillé, & le rein entame, mais quant au flan, il apparroist par les raisons ja deduictes, que rien n'y est necessairement mortel. Outre lesquelles, encor' peut on argumenter par analogie, que quelquefois en aussi mauuais, voyre pire lieu que n'est le flan, il se fait bien (voyre naturellement) ouuerture suffisante pour
en

en sortir la pierre, non seulement vesficale (qui se fait par le perincee) ou l'vretérique (qui se fait par l'hypogastre, iuxte layne) mais aussi la renale (qui se fait accidentairement par les lombes mesmes) & le tout sans mort: qui demonstre, qu'autant s'en fera il bien au flan (lieu plus à propos à la tirer) avec plus grande sureté. Car c'est bien chose assuree, non seulement par-ce, que plusieurs en ont escrit, & entre autres monsieur d'Allechamp; mais aussi par la testificatiõ de plusieurs medecins, & chirurgiens dignes de foy, qu'on a veu à des calculeux nephritiques sortir par les lombes (lieu fort incommode) de grosses pierres venantes des reins, avec apostemes faictes en ce lieu tres-suspect, & ouuertes tantost artificiellement, tantost de par foy, à cet endroit mesme. Auquel cas il failloit

bien, qu'avec le rein d'eussent grandement auoir esté offensées plusieurs parties au dehors, & au dedans du corps, autant (voyre beaucoup plus) subjectes à dāger, que n'est ledit flan, voyre presque tout le reste de l'epigastre, qu'on ne doit pour ceste cause si fort craindre d'entamer, nō seulement en nos Cæsariēnes, mais aussi aux lapidaires de la vessie, comme nous proposons. En autre assez facheux lieu dudit epigastre, aduient biē aussi mauuais accidēt sans mort. Cōme ce qui aduint en l'an mil cinq cēs cinquāte sept, au village de Han, pays d'Auge en Normandie : ou vn nommé Charles Trahardy nephritique de long temps, eut vne transmutation de ses douleurs vers le deuant, sur la region de l'vretere, dont il fut pensé comme de colique par frequēs clysteres, desquels par la force du mal

il en

il en vomit aucuns. En fin se presenta entre laine, & le flan vne grosse tumeur, que perça maistre Iacques le Duc chirurgien fort experimenté, dont il tira avec pus meulé d'vrine vne pierre grosse comme vne febue. La situation vers le deuant móstroit cela ne venir pas du rein, qui est sur le derriere; il restoit donc (veu que l'vrine en a tousiours depuis distillé) que fust de l'vretere, prés du lieu ou il se ioinct à la vessie; n'estât vray semblable que fust de la vessie mesme, tant pour-ce qu'elle est situee en autre endroit (sçauoir est au bas du milieu du petit ventre) que pour-ce que elle se dechargeoit à la volonté du patient, par la verge, de ceste portion d'vrine, que l'autre vretere luy apportoit, ne laissant pour cela ladicte ouverture de tousiours pisser vrine, pour laquelle receuoir ledit chirurgien

gien luy accommoda vne esponge, comme est lart, hors laquelle subjection, il vescu quatre ans depuis en bonne fanté, en fin desquels il mourut d'une esquinancie. M^osieur Belanger medecin du Roy, en a veu autant en l'hostesse de la hotte, près S. Paul à Paris, qui iecta pareille pierre, d'une pareille aposteme, venuë en pareil lieu, avec pareille subjection d'urine par vingt ans après, & plus. Et quant au rognon (seconde partie estimée fort suspecte à inciser) il semble (sauf meilleur iugement) que la playe n'en est pas necessairemēt mortelle; soit à cause de son actiō, & utilité (pourueu toutefois qu'il ait son compagnon sain, libre, & entier, qui le secōde) soit à cause de luy mesme, attendu qu'aussi bien est il alors desia maleficié, voire souuēt plus qu'à demy pourry, & consequemment pres-
que

que, ou totalement inutile, tellemēt qu'vn bon & ſçauant anatomifte, habile & feur de la main, expert en ſemblables operations, peut eſperer de facilement en venir à ſon honneur, en vn corps robuste, ſe contentant d'incifer diſcretement le lieu, où il aperçoit la pierre, eſpargnant au poſſible l'implantation de la veine emulgente, & l'explantation de l'vretere, laiſſant au reſte à nature de parfaire la reconſolidation, comme il n'eſt hors de raiſon, que faire ne le puiſſe. Feu madame de Ferrare ſubjecte (par interualles) à la nephritique, avec emiſtion de ſang au trauail, & vrines purulētes après auoir chāgé ſes pourmenades en exercice plus repoſé, & dreſſé ſon regime cōtre le mal, vſant quelquefois de petits aydes contre le grauier, ceſſa en fin d'auoir telles excretions; au rein de laquelle (treſpaſ-

see d'autre maladie) fut trouué vn petit calcul, & enuiron iceluy, vn demy doigt de cicatrice belle, saine, & nette; faisant foy avec la cessation, tant desdits excrements d'vrines, que de leurs nephritiques acoustumees, que ce calcul auoit esté beaucoup plus grand, y faisant vlcere, duquel auparauant sortoit sang, & bouë, lequel estoit cõsolidé en cicatrice, cõme aussi il aduient au foye, aux poulmõs, & autres parties principales. Mais pourquoy au corps du rein vne simple incision ne se fera elle surement par bõ artifice pour en tirer le calcul, veu qu'estât iceluy fort interessé, purulent, & presque tout pourry, il se decharge encor' bien de telles pierres, par plus grandes, & sordides solutions de cõtinuité, que ne sçauroit estre ceste simple incision, voyre avec si grande consommation de sa propre sub-

substâce interieure, que souuent il ne luy reste que la seule tunique, contenant vn grãd, ou plusieurs mediocres calculs y craquetants comme monnoye en vne bourse. Puis (dis-ie) que de ce rein estant si mal affecté, quelquefois le calcul vient trouuer son issuë par les lombes (côme est predict) ainsi que fait en aucuns l'vretérique par l'vn des costés de l'hypogastre, & le vessical de mesme par le perinœe; pourquoy n'insistera lon par les plus commodes de ces voyes là, à chercher remedes à maladies si desesperees? Aux vns, & autres de ces diuers lieux se fait l'expulsiõ de tels calculs; mais plus souuent du vessical par le perinœe, à cause du lieu plus decliue, ou tout corps pesant tombe de son naturel plus tost: Et est (à mon aduis) ce qui a plus que nul autre occasion induit les premiers operateurs, & à leur

exẽple leurs successeurs, d'ouurir en l'extraction du calcul vessical plus tost le perinœe que l'epigastre, se fantasiãs que c'estoit suyure les mouuements de nature, comme doit faire l'art : combien qu'à vray dire cet enuoy la soit plus tost fait symptomatiquement, & par voyes à ce mal non conuenables, que par legitime excretion de la vessie, qui n'euacue rien naturellement par le perinœe.

Or ne doit estre estimee chose incroyable à celuy qui ne l'a veu, ou leu, que par les lombes apostemez le calcul renal puisse sortir, cõme l'vretérique par le bas du flan, ainsi qu'il est predict : veu que le rognon encor qu'il ne soit pas pierreux, mais seulement vlceré, & qu'il ait voye à se purger naturellement par son vrete, ne laisse pas neãtmoins de se descharger de sa purulence par lesdits lom-

bes

bes au dehors. Ce qui aduient souuēt après lōgues douleurs renales, & vrines bourbeuses, faisans aux dits lieux fistules souuent incurables, mais toutefois tolerables, voyre souhaittables pour euitter pis. Ce que i'ay diligemment obserué en deux malades entre les aures. A Chastillon sur Loin, après vne lōgue nephritique suruint à vne femme replete vn gros abscez à l'endroit exterieur des reins, qui en ma presence fut ouuert par cautere actuel, par maistre Girard chirurgien du Roy Henry, dont il ne sortit que purulence, & point de calcul : elle a entretenu par canule creuse d'argēt, & par vne chādelette lōgue de cinq à six doigts, ceste ouuerture par xxvi. ans, & plus, deschargeant aussi ses vrines de bouë, & ses reins de douleur : lesquels deux accidents retournoient si tost, que cet emissaire se

vouloit fermer . Pareil mal estant venu en tumeur apostemeuse, & par mon ordonnance ouuert, & de pareille mode long temps entretenu, deliura à Guignonuille en Beauisse, vn ieune homme de x x. à x x i. an, nommé Paillet, de telles douleurs renales, & vrines auparauant fort boueuses ; se portant fort bien depuis, tât qu'estant prest à marier, il mourut subit de la cheutte d'vne charrette à gerbes en moissons. Donc pour conclurre ce propos , reste à resouldre pour les raisons predites, qu'à ce Frac archer on recercha par le flan aussi ouuert, & non par les lombes, la pierre dās le rein mesme , qu'il pleignoit, & non en la vessie : qui ne laisse toutefois de faire pour nous, soit pour l'extraction du calcul vessical par le bas du flan à la Franconniane, soit pour la probation de nostre section

Cæsa-

Cæsariène. Mais quant à l'imitation de cet exemple, ie ne pretends pour tout cet allegué de conseiller à la volée telle section de rein, auant que d'en auoir fait d'autres pareilles pratiques. Car comme vne arondelle seule n'assure pas du printemps, ny vn beau iour de l'Esté, aussi vne experience n'est pas suffisante de resoudre telles difficultés : Et puis vn lapidaire inciseur iamais n'operera, qu'il n'ait avec sa sonde tasté, & fait parler la pierre, en quelque lieu qu'elle puisse estre, combië que plusieurs autres signes (voyre vniuoques) y attestent, ce qu'il ne peut faire au rein, comme en la vessie. Et posé le cas, qu'on en fust assuré, toutefois l'extraction de ce calcul renal, est pour la plus part, ou superflue, ou suspecte, ou peu souvent necessaire. I'entends superflue, si son compagnon est sain, faisant af-

fez pour eux deux de deuoir à le se-
 courir, cōme souuent apparoist estre
 aduenu, quād l'vn ayant de long tēps
 esté pourry (tesmoing le pus qui en
 descendoit abondamment avec l'v-
 rine) l'autre n'a pas laissé pourtant
 d'attirer, couler, & vuidier suffisam-
 ment l'vrine. I'entends aussi suspecte,
 comme fils sont tous deux pareille-
 ment maleficiés, car adonc incisant
 l'vn, on profiteroit peu, qui n'incise-
 roit l'autre : qui seroit chose impos-
 sible sans mourir. Peu necessaire ; car
 pour vn seul rein maleficié d'vlcere,
 ou autrement, on ne laisse pas de vi-
 ure, si l'autre est sain & libre. Vray
 est, que si les deux ensemble sont to-
 talemēt estouppés de calculs si gros,
 qu'ils ne puissent deualer aux vrete-
 res, ou d'iceux entrer en la vessie (cō-
 me il apparoist alors par la vacuité de
 ladicte vessie) adóc ce remede se peut
 avec

avec raison non impertinente proposer par faute d'autre, par l'incision del'vn des deux ; cōme nous faisons nostre Cæsarienne section, en defaut d'autre secours aux enfantemens. Ce qui ne seroit mal-aïse d'obtenir des pauvres malades, adonc si bourrelez par la pierre, qu'ils demandent eux mesmes qu'on les ouure au hazard d'en mourir.

En fin duquel propos (plus long que ie ne l'auois projecté) encores m'eschappa il d'accuser de negligence ceux, qui executerent à Paris si hureusement vne entreprise si hazardeuse, & de telle consequence, pour ne l'auoir pas mise eux mesmes par escrit, voyre fait engrauer en table d'arain, la consacrant à la memoire; & la dressant publiquement en leurs escholes, comme chose admirable; voyre quelquefois imitable. Tel mo-

numement vaudroit bien les tableaux, qu'on dit estre en Alemagne, testificatifs de quelques grãds miracles de Paracelse, qui neantmoins a emporté avec foy la plus belle & meilleure part de toutes ses receptes, & secrets, n'ayant de tous ces beaux feux laissé gueres autre chose à ses sectateurs, que les cendres toutes froides.

Responſe aux cõmunes obiections contre l'incisiõ de la vessie, en sa partie membraneuse par l'epigastre.

IE n'ignore pas qu'il ne semble de prime face fort estrange, d'accorder que la vessie se puisse inciser sans mort, en sa partie membraneuse; cõme il semble qu'il faudroit, si cela estoit vray, que nous proposons, & prouuõs par authorité auoir esté fait par le petit ventre: car telle est la cõmune opinion, pour sauuer par ceste
inter-

interpretation la sentence d'Hippocrates, qui tiēt en l'Aphorif. x v i i i. du v i i. liure, sans l'auoir nullement distingué (comme font tous les interpretes, le cuidants officieusement fauoriser) sa blessure y estre irreconciliable, & mortelle; ce qu'il doit au vray luy mesme auoir entendu, n'ignorant pas qu'on l'incisoit de son temps en la cure des calculaires, laquelle il admet en son iuremēt, n'en entreprenant l'executiō toutefois: on fait dōc (le supplé) en la partie membraneuse, nonobstant qu'elle ne soit pas vraye, & pure membrane, estant dans le corps, ny approchante d'estre vrayement telle, comme elle apparoist, quand elle a esté de long temps sechee, estendue, & enflee, ains est plustost reduisible à l'vne des chairs, que Galen diuise en diuerses especes. Car ainsi qu'il dit au sixiesme com-

mentaire du sixiesme des Epidemies, Hippocrates appelle chair, non seulement celle des muscles, mais aussi des intestins, & de la vessie. Suyuant quoy luy mesme dit au VII. des administrations anatomiques. La chair n'a pas par tout mesme figure: car celle des muscles est plus rouge, & molle, que celle du ventricule, de la vessie, de la matrice, & de tous les intestins.

Je pose encor' qu'elle soit fort membraneuse, voire membrane mesme, & vrayement spermatique: aussi est bien le peritoine, & les periostes, la cornee de l'œil, & les meninges du cerueau qui se reconsolident, voire mesme le cerueau: ce qu'on n'auoit pas encor' obserué du temps d'Hippocrates, comme on a fait depuis.

Or de la facile consolidation d'icelle en sa partie membraneuse, font
 foy

foy beaucoup d'expériences en la per-
 curation des playes receües au ven-
 tre, par lesquelles l'vrine pure failloit.
 Et pourquoy cela ne luy aduiedra il,
 comme il fait aux intestins tant gres-
 les que gros, voire mesme au ventri-
 cule, comme testifie souuét, non seu-
 lement le chyle, mais aussi la recente
 viande solide soudain sortant par la
 playe, sans qu'on en meure? Ce neât-
 moins Hippocrates a deploré toutes
 ces grâdes playes là, aussi bié que celle
 de la vessie: & faut par necessité que le
 ἄλλο ἰατρικόν de Galen y besongne.

Autre exemple confirmatif.

DE tout cela fait encor' particu-
 liere foy, avec l'exemple de Frã-
 co, ce qui aduint à Cueur de chesne,
 hoste de là fleur de liz à Orleans, bles-
 sé d'une d'ague iouxte le nombril, le
 x. iour de Feurier M. D. L X. auquel
 après n'auoir par x i x. iours pissé

que par la playe (signe manifeste de la partie supérieure & membraneuse offensée) maistre Florent Philippe mit , & entretint quelque peu de iours vne algalie en la vessie par la verge, & soudain la parfaite guarison s'en ensuiuit, dequoy messieurs Race, & Paré mesmes peuuēt testifier : qui sont œuures si frequents qu'on n'en doit douter.

QVATRIEME SECTION.

Production tenāt lieu d'authorité d'autres pires dangers de ceste mesme partie offensée, que n'est la section Casarienne.



SAISSANS ceste partie ves-
ficale (pour ne sortir point
de la matricale) nous con-
fererons avec ceste incisió
icy quelques autres plus hazardeuses
operations en elle mesme, lesquelles
neant-

neantmoins ne sont pas de foy mortelles : ce que nous disposerons par ordre en cinq particules.

La premiere sera de femmes grosses, ne le pensans pas estre, esquelles l'enfant mort & pourri, fit pourrir la matrice au dedãs, & par faute d'estre ouuertes moururent par vn traict de tẽps, qui eussent vescu, si le mal estant cogneu on les eust incisees d'heure.

La seconde de femmes, les vnes en gesine, les autres non; toutes apostemees en la matrice, & ouuertes nõ à la Cæsarienne, mais avec cauterres actuels par le ventre, sans mort; ny perte de la conception, qui est operation pire que la Cæsarienne.

La tierce de maladies aussi de matrices pourries au dedãs, vers le fond d'icelles, voyre si amplement, que les enfans morts estãs sortis de la cavitẽ vers les intestins, furent de là tirez par

G iij



l'epigastre, ou on pẽsoit n'y auoir que quelque grande aposteme, sans que la mere en mourust, ou laissast de porter enfant aprẽs, la matrice estant de foy guarie.

La quatriesme de femmes, auxquelles la matrice toute precipitee & pourrie a estẽ totalemẽt extirpee sans mourir, & ce par section & vstion, ou par ligature.

La cinquiesme de femmes, auxquelles estãt icelle for-issue, & pourrie, est en fin tombee d'elle mesme sans mort, ny maladie suiuite.

P R E M I E R E P A R T I -
cule contenant trois histoires.

Premiere histoire.

LOYSE Pouppard, femme de maistre Nicolas Seuin, dit Champgastẽ d'Orleans, pẽsant que ses mois ne fussent retardez, que pour vne fieure quarte (comme il aduiẽt ordinaire-

nairement que lors ils cessent) elle auoit neantmoins conceu, mais ne se doutant pas d'estre grosse, ne laissa d'vser de telles medecines, saignees, & autres applicatiōs qu'on a accoustumé d'vser, tant pour ladicte quartre, que pour les duretez du foye, & rate, suruenantes à ce mal; lesquelles on prenoit lors pour l'enfant estant au ventre, sans qu'on le recogneust pour-ce qu'il estoit, mais plustost pour quelque scirrhe, ou autre amas fait de la pretendue retention symptomatique du mēstrual. En fin l'enfant mort, & les parties d'iceluy plus molles estants pourries, sans y auoir apparence d'enfantement, les os se desnuerent là dedans avec le temps, & percerent la matrice sur le derriere vers le gros intestin, de mode qu'elle commença peu à peu à les vuidier par le siege allant à ses affaires, & entre les

autres vn os entier de la iambe. Ayāt ainsi long temps languir, elle mourut, & fut ouuerte le v i. Feurier mil cinq cens soixante cinq, par maistres Florent Philippes, & Michel Pichard, lesquels ne trouuerent leans qu'ossements pourris, & principalement ceux de la teste, avec admiration d'auoir peu tant subsister en ce borbier matricial. Ceste femme semble, quant à cela, auoir esté curable par la gastrotomie, si le mal eust esté cogneu d'heure, & ledit remede receu en vusage, & administré discrettement.

Seconde histoire.

CA T H E R I N E des Fiefs, dame de Oncy prés Milly, deuint en secondes nopces malade, & grosse en mesme temps, ne pensant pas estre enceincte, & fut à Paris pensée malade, cōme l'autre auoit esté à Orleans, par vne infinité d'aydes, voire iusques à la

à la diete sudatoire ; nonobstant que quelque sage-femme de la Royné la iugeast grosse, par tous les accidens de grossesse, remarquez par elle, selõ leur ordre depuis l'arrest des mois, iusques au laiçt des mammelles, & de là au IX. mois, auquel temps tous cesserent, avec le mouuement libre de l'enfant, suruenants adonc douleurs d'enfentemēt sans effect, & incontinent après suiuant tous signes d'enfant mort, à quoy encor' ne prenoit on garde. Ainsi retournée de Paris en sa maison, porta tousiours depuis l'enfant esteinct, qui fut pour tout de compte fait, iusques au iour de son decez, quinze mois, outre les neuf precedents qu'il estoit vif. Les parties molles s'en allants en pourriture par en bas, furent (non sans quelque raison) estimees par monsieur Ponet, docte medecin de Melun

pour bouë fortant d'vlcere matrical,
& les os y réstans pour scirrhe de ratte. En fin estant morte, & ouuerte le
III. d'Octobre M. D. LXX. par Luc
Champenois, & Iacques Dazier bar-
biers à Milly, és presences des sieurs
de Vertau, & la Gainiere, avec plu-
sieurs autres, fut trouuee en icelle en-
cor' force bouë, point de matrice, &
tous les os d'un enfant, quelques vns
pourris, les autres entiers; & entre
iceux l'un des deux clauicules ayant
desia percé le peritoine, & les muscles
de labdomen, n'y restant plus que le
cuir, qu'il ne parust dehors par le co-
sté senextre desia tout liuide, lequel
auoit desia long temps au parauant
esté prins pour vn scirrhe de ratte. Je
demande si le mal eust esté (sans opi-
niastrer sur le premier aduis legere-
ment donné) bien recherché par la con-
currence, & suitte des signes en la
grosseffe

grossesse de l'enfant mort, & autres coincidéces bien remarquées par ordre, & reconnu pour tel qu'il estoit, fil n'y auoit pas esperâce (lors qu'elle ne pouuoit accoucher) de sauuer elle, & son fruiçt par ceste section, ou bien encor' après l'enfant mort (qui fut vn long trait de temps) de sauuer pour le moins la mere, par le moien de ceste mesme section, lors seul & necessaire remede?

Troisiesme histoire.

PAREIL & aussi triste effect est bien enfuyuy de pareille cause en la femme d'vn chirurgien mesme, voyre de Montpellier, nommé Aufme, gratifié (cōme il est bien à croire) des plus fameux medecins de ce venerable college: laquelle (comme recite monsieur Rondelet, au L X V. chap. de sa methode curatiue) ayant vn enfant pourri en la matrice, en

ietta partie par morceaux, les grands os restants à vuider : de façon que long temps après elle en mourut. Encor' que la cause de telle mort d'eust à bon droit estre tenuë indubitable, par l'eiection precedente & manifeste de quelque partie de l'enfant, & par la retention du reste, qui n'auoit pas suiuy, mais estoit demouré illec embourbé; toutefois c'estoit bië fait au mary, d'en vouloir estre encor' plus assuré, par l'ouuerture qui en fut faicte; mais il eust esté plus vtile (cela estant au parauant assez cogneu) d'extraire lesdits os par la bouche de la matrice, si la force y estant ceste nouvelle curation eust alors esté receuë; comme elle doit estre en telles necessités, cessants tous empeschemens, & de faillās tous autres moyës.

S E C O N -

Seconde particule.

ET DE peur qu'on doute si telles matrices si fort interessées eussent peu estre incisées avec hureux succez pour la mere, pour en tirer l'enfant mort, (qui estoit la cause conioincte de tels vlceres) ie reciteray en ceste secōde particule quelques vrayes histoires de pareil danger venuës à bon port par l'incision du ventre, retirees de deux notables medecins, combien que telles femmes ne fussent pas grosses, mais grandemēt apostemees en la matrice, qui valoit beaucoup pis; la suffisance desquels encor' vivants vaut tesmoignage, & autorité: l'vn est mōsieur Aliboux de Sens, (la bonne & ample renommee, duquel m'oste des mains l'ocasiō d'en dire plus:) l'autre est mōsieur de Villeneuve, le pere, demourant à Vaulreas en Prouence, mon premier con-

ducteur à la pratique, après mes estudes & degré: Les epistres desquels extraictes par eux des registres de leurs curations plus signalees, (comme doiuent faire tous vrais medecins) & à moy par eux enuoyees, ie infereray icy, les ayant par abregé translatees de leur plus copieux & beau latin, en François.

Aliboux à Rouffet Salut.

IC Y prés mon logis est aduenu vn cas aussi estrāge, que vostre section Cæsarienne. Vne femme grosse, & pour estre ja aagee, ou autrement n'ayāt peu accoucher sinon par morceaux, auoit l'vn, & l'autre costé du petit vêtre fort enflé, à cause des violences des ferremēs, avec tous signes d'aposteme, lesquels se communiquoient aussi aux voyes de la nature. De ce lieu du vêtre amplemēt ouuert par cautere, sortit grande quantité de bouë,

bouë, & encor' autāt de pareille substance, & couleur par les parties basses. Elle ne voulut souffrir que ie la fisse sonder avec le specule, pour iuger à l'œil le fonds de la sinuosité, mais sans cela il apparoissoit assez, que l'aposteme, & l'ouuerture d'icelle penetrait iusques dedans la matrice, par les communs accidés estimez selon l'ordre des temps, & par les excremens semblables; estant la guarison de l'vne, & l'autre partie par mesme moyen venuë à pareille fin, & en mesme temps. Puis qu'ainsi est (comme i'ay veu) ce n'est merueille de ce que vous traictez en vostre gastrotomie; estant plus mal-aisé que vn tel vlcere guarisse qu'vne simple playe en pareil lieu. A Dieu.

*Seconde histoire de pareil subiect
dudit Aliboux.*

AYANT à vne Collette Symon

boulangere de ceste ville de Sens, esté avec fer violement tiré vn enfant mort sans la suitte des vuidanges, & sans la secundine, il luy suruint en cinq iours au bas du ventre d'vn costé, & d'autre vne fort grosse tumeur, avec manifestes signes d'aposteme: & fut par cautere actuel ouuerte profondément d'vn desdits costez: d'où le chirurgien tira avec la main quantité de sang caillé, pourri, & puant, sans que l'autre costé s'abaissast, ne que ledit chirurgien peust rien amener de la secundine: qui luy fut cause de faire nouvelle ouuerture de l'autre part, d'où il tira ladicte secundine. Ce ne fut sans extremes douleurs en tel hazard, & desespoir: car elle en resta comme à demy morte, & garda trois ans le lict, & deux ans après elle alla à potées, puis à vn baston, après quoy redeuint peu à peu en telle santé,

té, qu'elle eut depuis plusieurs enfans, & entre les autres vn nommé Sebastien, viuant, & demeurant en ceste ville. A Dieu.

Deux autres histoires de pareil subiect.

NICOLAS de Villeneuve à Rouffet salut. Je suis infiniment, &c. Mais pour venir au poinct, ie confesse en ce lóg temps que i'ay vescu n'auoir onc veu ceste pratique, que m'escriuez de femme accouchee par le costé qui soit restee viue. Bien ay-ie souuenance que tout le bas du ventre estât tres-fort tumefié à madame de Piles nonies, ie luy feis par maistre Maurace chirurgien de ceste ville de Vaulreas faire ouuerture en l'abdomen, par cautere actuel profondant iusques à la cavité de la matrice, d'où fortit tant par le bas que par le lieu ainsi ouuert, plus de sept liures de bouë, pareille l'vne à l'autre, & pour

H

estre à l'œil plus certiffiez du lieu, nous dilatafmes le bas avec le speculum, ou nous veifmes la grandeur de l'vlcere matrical, que nous guarifmes dās le v i. mois : depuis lequel temps elle eut vne fille encor' à present viuant. Ce fut l'an M. D. X X X I I.

Autre histoire de luy.

IE vous assure aussi à la verité d'une autre pareille maladie, & curation en la femme de Brisset apoticaire de Montelmar; que ie feis outre l'opinion de deux medecins, qui la traittoient, avec le consentement de son mary, par semblable cauterisation de l'hypogastre, profondant iusques à l'interieur de la matrice, de laquelle la bouë iallit outre les pieds du liēt: & en mesme instant sortit quantité merueilleuse de pareille ordure par en bas. Elle fut guarie en trois mois, & soudain après conceut, car depuis
lors

lors elle a enfanté trois fils, & vne fille : ce fut l'an M. D. L V I I I. Je rends grâces à Dieu, que surpassant ores L X X X V ans de ma peregrination, j'ay (de sa benignité) telle fanté, que pour l'exercice que m'auiez iadis icy veu faire, ie suis iournellement tant à cheual dehors, qu'à pied en la ville, en aussi bonne disposition, selon vostre bon souhait enuers moy, que de ma part ie desire mutuellemēt vous estre de luy donnée en aussi bon & plus vieil aage. A Dieu.

Troisiesme particule.

MAIS pour-ce qu'en toutes les histoires precedētes, il n'est encor point fait precisēmēt mentiō de femmes qui ayent eu les deux ensemble, sçauoir est grossesse, & sectiō (car d'icelles les enceinctes n'ont pas esté incisées, leurs enfants s'estans fait voye rous morts qu'ils estoient par autre

lieu, que par le ventre incisé) Celles
aussi qui ont esté incisees n'estoient
pas grosses, cōbiē qu'elles fussent pis,
sçauoir est apostemees en la matri-
ce. Il sera plus à propos d'en produi-
re d'autres, qui ayent eu les deux en-
semble, sçauoir est grossesse, & inci-
sion ventrale, encor' qu'elle n'ait pas
esté (comme nous demandons) à la
Cæsarienne, pour enfant tirer, mais
administree en intention de vuidier
aposteme, y ayant neantmoins autre
chose avec aposteme, sçauoir est vn
enfant entier, ou la carguasse des os-
semens d'vn enfant de long temps
mort, auquel cas (aussi bien comme
les autres) il y a plus eu de danger (à
cause de l'vlcere matrical, & autres
raisons) qu'il n'y a en l'ouuerture de
nos Cæsariennes: & toutefois nulle
n'en est morte, mais (qui plus est) la
plus part d'icelles ont cōceu depuis,
& por-

& porté enfant à terme. Or pour-ce que de plusieurs histoires suyuanes, les trois sont imprimees en vn opuscul de Mathias Cornax, medecin Imperial à Viéne d'Austriche; & vne autre au second liure de la chirurgie d'Albucasis, ie laisseray vne infinité de circonstances de lieu, an, iour, personnages, tesmoings qu'ils alleguent, à cause de briefueté; le sommaire est tel.

Histoire premiere.

L'H O S T E S S E du Cancre rouge de Vienne en Austriche, n'ayant peu enfanter, porta quatre ans son fruit mort, estât passé (côme en fin il apparut) de la cavité de la matrice pourrie par au trauers du corps vlcéré d'icelle, vers les intestins: & là representant au ventre vne grãde tumeur, fut ouuerte au milieu de l'epigastre, comme pour vuider vn abscez, d'où

fut tiré vn enfant non encor^s si pourri (chose admirable) qu'il ne fust recogneu pour masse. Estât icelle guarie conceut, & porta à terme vn autre enfant : mais par faute de l'ouuir (suyuant le bon conseil dudit Cornax) elle mourut sans enfanter : & fut après sa mort tiré vn bel enfant fort viable, si on l'eust secouru avec sa mere par section Cæsarienne.

Histoire seconde.

EN CE mesme Opuscule y a vne epistre audit Cornax, d'vn Achilles Gassarus (docte medecin d'Augspurg) contenant pareille histoire en mesmes circonstances, d'vne femme, à laquelle prés d'vn an après auoir failli d'accoucher en son temps, l'enfant qui (ainsi que l'autre) estoit passé de la cavité de la matrice vlceeree vers les intestins (comme il apparoissoit euidément, par-ce qu'il auoit fait

fait apparēce d'aposteme en l'abdomen, & principalemēt au costé gauche) fut tiré par le chirurgien os après os; laquelle guarie eut encor' enfant naturellement depuis.

Histoire troisieme.

ENCORE y a audit liure de Cornax, vne epistre à luy enuoyee par vn Gilles de Hertoge (celebre medecin à Bruxelles) d'vne femme, laquelle aussi n'ayāt peu accoucher, les chairs & parties molles de l'enfant estant vuidees en forme de pourriture par en bas, les os se sentoient craqueter, (qu'on remarquoit à la main) sous l'epigastre, sans pour-ce gueres empescher les actions de la femme, pour y estre desia la trezieme annee, qui ne pouuoit estre sans auoir percé la matrice; laquelle neantmoins estoit guarie, comme il falloit bien, par-ce qu'il n'en distilloit point de bouë par

en bas, comme autrement il eust fait,
& aussi qu'elle auoit ses besongnes
reglees.

*Probation sur l'incrudulité de
l'histoire sus alleguee.*

P O V R prouuer ce merueilleux cas
pouuoir aduenir (encor^r que les
sens en feissent foy à la verité fust-ce
à vn de la confrairie, ou parenté de
sainct Thomas) Ce n'est sans occa-
sion qu'on peut alleguer la fort lon-
gue demeure d'orde pululence, non
seulement dans les reins, vessie, me-
sentere, longanon, sans en mourir,
mais aussi en la ratte & au foye, les-
quelles parties on a en quelques vns
trouuees fort suppurees de long tēps,
& aux autres, tant hommes que be-
stes cicatrisees, & guaries. On dit que
la ratte a esté à quelques vns trouuee
si consommee au dedans, qu'il n'y re-
stoit que la peau : comme i'ay souuē
remar

remarqué aux reins vlcerez par calculs qui y restoiēt seuls & vagues, cōme monnoye en vne bourse. Monsieur Viard docte chirurgien en nōme deux, ausquels deuant plusieurs ayant esté playes receuës au costé fenestre, il trouua les rattes offensees, & en partie alterees, en partie retraittes: il se dit les auoir extirpees par incision, comme ie tiēs de mōsieur Petit docte medecin à Gian, auoir esté heureusement fait par vn chirurgien dudit lieu, en vn hōme blessé qu'il pensoit, & toutefois les innumerables arteres de sa textine, monstrent assez de quelle importance est son action à l'indiuidu. De l'usage de laquelle nous disputerons autre part, ayāt pris de ce occasion sur la docte dispute que fait Vlmus sur icelle, contre les anciens & modernes autheurs, le dit nombre presque infini de veines &

arteres, n'empesche qu'on ne coupe sans necessaire danger de mort, bõne partie de l'omentum fortant par les playes, comme on pratique tous les iours hureusement, les poulmõs proches voisins & euentaux du cueur, font bien souuent farcis de telle ordu-
re par plusieurs annees, principalement, si l'vne des feuilles est saine, & que le crachemēt viēne assez aisēmēt: mais qui plus est cela s'est veu (comme encor' peut veoir) au cueur mesme, par ledit Cornax en vn libraire de Vienne, long temps auparauant
subject pour tout cela seulement à quelque legere syncope; auquel finalement decedé il trouua en presen-
ce de plusieurs vne grãde aposteme, comprenant presque la moytié du cueur, qui ne pouuoit (estant si grande) estre venuë en vn moment. Comme aussi Nicolas Massa (l'vn des plus
fameux

fameux medecins de son temps) testifie en son anatomie, disant auoir trouué en vn Venitiẽ (tué d'vn coup receu en la teste) vne aposteme de la grosseur d'vn demy œuf, en l'oreille & substance du cueur; qui ne pouoit estre en ceste partie fibreuse, & solide venuë que de long tẽps, ce qui peut aduenir, pourueu que la playe, ou vlcere ne penetre dans les ventres d'iceluy. Tel se trouue de nouueau auoir vescu plus de dixhuit iours ayãt le cueur blessé près de deux doigts profond en sa chair seulemẽt. Chose aduenüë aussi au cerueau (i'entends en sa substance, & non aux ventres) comme nous prouuerõs ailleurs estre possible par histoire verifiable par tesmoins non suspects, euitants icy prolixité ennuyeuse en vn abregé.

Histoire quatriesme de mesme subiect.

SI CES nouueaux auteurs ne cõ-

tentēt quelque delicat, ou desgouſté
lecteur, ne faiſant cas que d'antiquité,
& autremēt mal-aiſé à perſuader, ſi eſt
ce que ce docte, & iadis tant celebré
medecin & chirurgiē Arabe Albuca-
ſis leur doit eſtre irreprochable. Au
liure ſecond de ſa chirurgie, il eſcrit
ainſi; l'ay veu vne femme, au ventre
de laquelle eſtant mort vn enfant, re-
deuint groſſe d'vn autre, qui auſſy
mourut. Long temps après ſ'enleua
vne enflure au nombril, qui fut ou-
uerte, & rendit matiere; i'y fus appe-
lé, & la penſay long temps ne ſe pou-
uant conſolider: parquoy i'y appli-
quay de forts attractifs, & ſortirent
pluſieurs os l'vn après l'autre; qui
m'eſtonna, ſachant qu'il n'y a point
d'os au ventre. Parquoy faiſant recer-
che de tout, ie cogneus que c'eſtoiet
oſſements d'enfant mort, de ſorte,
qu'après en auoir tiré pluſieurs, ie la
rendy

rendy guarie , toute fois il refudoit
 rousiours quelque chose de l'vlcere.
 Que si quelqu'vn reste encor' si mal-
 aisé à satisfaire pour detester (comme
 chose barbare) tout ce qui vient de
 l'Arabisme, ie les renuoye à vne autre
 pareille histoire d'Alexãder Benedi-
 ctus, en son œuure de pratique, au
 traicté de la difficulté des enfante-
 ments.

Histoire cinquiesme.

MAIS afin que toutes ces estran-
 geres allegations ne soiēt suspe-
 ctés, côme font les contes d'vn loing-
 tain voyageur, qu'il faut croire mal-
 gré foy, ou se trauailler d'aller sur les
 lieux, ie m'arresteray à quelques pa-
 reilles histoires de nostre pays mes-
 me, aussi hureux en loüables exem-
 ples, qui les sçaura bien obseruer, que
 nul autre.

Au fauxbourg de Sully sur Loyre,

Marguerite Preuost, femme de Pierre Doret musnier, estant manifestement grosse, & venu le terme n'ayāt peu accoucher, quelque ayde qu'elle eust des matrones, deuint peu à peu extrememēt malade, & en fin si tendue, pour l'enfant, & les enueloppes se putrefiāts, qu'oultre la generale enflure de tout le ventre, il luy suruint le huit̄ ou neufiesme mois, vne particuliere tumeur fort esleuee enuirō le nombril, representant aposteme molle, rouge, preste à percer, ce que fit maistre Itier Gallemet chirurgien dudit lieu, l'an M. D. L. le iour de Noël, avec vn cautere actuel, qui tira escuellee après autre vne incroyabte quātité de bouë: le lendemain au secōd appareil, voulāt sçauoir que pouuoÿēt estre quelques poils se representans à l'ouuerture, trouua que c'estoit la teste d'vn enfant ja pourrissante, qu'il tira

tira par l'orifice amplifié de ladicte ouuerture, avec le reste du corps recogneu pour vne fille, elle en guarit en assez peu de tēps : & après la mort dudit Doret, se remaria, & vescu depuis lors biē saine enuiron x x v i i. ans, trespassee dernieremēt d'vn flux de ventre, l'an M. D. L X X v i i : elle n'auoit eu auparauāt aucuns enfans, & n'a eu encores depuis. De tout ceci y a suffisants tesmoings audit lieu, & nommément Graciēne Thibaut, femme dudit Gallemet chirurgien: Que si quelqu'vn desdaigne l'allegation d'vn chirurgien à luy incogneu, quoy qu'il fust illec bien renommé, encor' faut-il qu'il aquiesse à ce que en a succinctement (comme est sa mode) escrit le docte Hollier precepteur mien, sur la fin du premier tome de son liure, intitulé des maladies interieures. Il dit vne femme auoir

eu enfant à Paris, lequel par quinze iours auāt que naistre eut le bras hors d'elle par le nombril, qui neātmoins resta viue comme l'enfant aussi. Il ne specialise pas comment elle enfanta, ne par ou, ne si elle eut encor' enfant depuis: qui eust bien meritē d'estre recherché & mis en histoire, veu que c'estoit à sa porte, consideree la grande importance de cela, tant pour la theorique que pour la pratique: tant y a que cela ne pouuoit estre sans biē grand vlcere matrical, encor' que l'enfant se fust depuis retiré par en bas. C'est d'autre part chose fort esmerueillable, qu'vn enfant ait peu tant estre vif en cest estat, ayant fait vn tel mesnage en la matrice, & en ses enueloppes, laquelle il auoit par le haut trauesee avec le bras, car autrement ne pouuoit il estre. Je reciteray encor' icy la testification irrefragable d'vne

d'vne pareille histoire asseuree par le recit de ceste illustre, & vertueuse Princeſſe, de la maison & nom de Bourbon, douairiere de Guise, reſtāt en ce vieil aage, en integrité de corps, & d'esprit, comme vn admirable ſpectacle d'ancienne perfection, pour ſeruir d'exemple en routes vertus heroïques aux Princeſſes de noſtre tēps. l'ay obtenu par le moyen de mōſieur Bunot ſien doctiſſime medecin, ce qu'elle meſme luy en a de nouveau ratifié, ainſi qu'il m'a eſcrit ſuyuant de mot à mot ce qu'elle luy a bien voulu ſpecificier.

Histoire.

ESTANT ſon excellence quelque temps auant ſon mariage deſia aagee de vingt ans, & encor' nourrie ſous la mere, à la Fere en Picardie, veid eſtant à l'Egliſe qu'on presenta à ſadicte mere vne ieune malade deco-

loree, foible, enflée, & si eſtrangemēt
tourmentee de douleurs, qu'on n'y
cognoiſſoit & eſperoit rien. Ceſte pi-
rōyable Princeſſe l'ayant par ſages
femmes fait viſiter, deſcouurit ce qui
en eſtoit : ſçauoir eſt, que ceſte mala-
de qu'on penſoit eſtre fille & pucelle
auoit en elle vn enfant conceu, & ja
grand, qui eſtoit de long temps mort
& pourri dans le ventre, de ſorte que
les oſſements ayant percé la matrice
ſe preſentoient à coſté du nombril,
par ou ladicte Princeſſe en veid elle
meſme tirer quelques vns, & ſortir
abondance de treſpuantes pourritu-
res, dequoy neantmoins en bref elle
guarit. Et la veid ladicte dame lon-
gue eſpace de temps eſtre treſſaine:
mais ne ſçait en fin qu'il en aduint
depuis, quant à autre choſe, ny ſi elle
fut mariee, ou groſſe, ou non, car peu
de tēps après ayant eſpouſé ſeu mon-
ſieur,

seigneur, elle changea de demeure, & ne s'en est depuis enquisse.

Quatriesme particule.

COMBIEN que telles maladies de la matrice estant encor' dans le corps, & aussi les cruels remedes y appliquez soient merueilleux pour en estre à si bon marché eschappees les patientes, si est-ce qu'encor' y en a il de plus estranges, de quoy les femmes ne meurent pas; combien qu'elles en restēt sterilles par après. Comme est la totale amputation d'icelle, si fort precipitee, qu'il la faut extirper, ce qui aduient neantmoins sans qu'elles en soient gueres malades.

Cela toutefois, quant à sa totale precipitation, ne croient encor' quelques medecins, & chirurgiens, voyre bien doctes, à ce induits par l'authorité d'Æginete, & d'Ætius, lesquels semblent n'accorder sinon mal-aisé-

mēt, qu'elle puisse si fort sortir, non obstant que pour la reduction d'icelle ils escriuent les aydes & receptes de leurs predecesseurs, & que finalement ils confessent (pour l'auoir ouy dire) en auoir esté extirpees quelques vnes à femmes suruiuâtes. Mais l'authorité d'Hippocrates (au traicté des maladies feminines) semble leur estre contraire, & l'experience oculaire aussi: par-ce que ledit Hippocrates escrit qu'on la void sortir hors du corps grandement & souuent iusques aux cuisses; voyre selon ledit Aërius aussi grosse qu'un œuf d'austrie, qui ne peut estre du seul col matricial, sans que tout le corps vterin y soit deualé. Et outre cela, nous voyons à l'œil qu'elle a lors la cavitè de dedans renuersee au dehors, & le dessus qui estoit interieur estre abatu en bas, faisant lors l'exterieur, de quoy font manifeste-

nifestement foy trois choses, outre l'authorité d'Auicenne, au v. chapitre du IIII. traicté du fen XXI. du III. liure. Premieremēt la sensible issue, & lente resudation du sang mēstrual, sortant par toute l'estendue de la superficie d'icelle, acheuee de precipiter au temps des mois; qui est argument infallible, qu'il vient du corps interieur, & cavitē de l'amarris, non du col matrical seulement, comme quelques vns ont voulu songer contre l'opinion qu'en a Galen mesme. En quoy n'est hors de propos, mais bien à noter, que si le seul col sort dehors, le fond restant encor' à sortir, lors on void au bas d'iceluy (n'estant encor' gueres plus gros qu'environ vn œuf de poule) vn trou; qui est la bouche matricale attirée en bas vers ce dit col, & deprimee par le fond, ou corps de la matrice: par lequel trou

le menstrual est veu descendre en son tēps, aux fēmes ieunes qui ont ce mal: & lors ceste descēte est encor' d'assés facile reduction. Mais quand par ceste bouche pour plusieurs causes fort relaxee, le fond interieur vient à sortir dehors en telle enormité, qu'on void iournellement, adonc ce trou n'apparoist plus, ains finalement aduient que tout cela ressemble à vne grosse gourde à vin, ayant à son haut vne grosseur oualle moindre que la basse, & au bas vne autre rōde beaucoup plus grosse que la haute, sans aucun trou en bas: à l'entre-millieu desquelles y a vne estroisseur remarquable, les separant aucunement, qui est la bouche matricale dilatee: lors aduient que par tout ce corps inferieur est veu sortir aux ieunes (comme par resudation) le menstrual au tēps ordinaire. Ceste espace destrois-

feur entremoyenne est le lieu qu'il faut lier alors qu'on veut extirper la matrice precipitee, & gangrenee, car rarement aduient il, que celuy d'en haut commence à se putrefier. Ainsi ceste grosseur moindre & superieure se pourra remettre, si l'inferieure estât ostee, elle n'est plus foulee comme auant la cheute, ny tiree en bas, comme après la totale precipitation: autrement il y a violente douleur, & danger si on la lie au dessus de ceste estroisseur separante (comme il est quelques fois aduenu.) Secondemēt le fort peu, ou point de douleur, que ceste masse de chair precipitee ressent lors, qu'on la maine assez rudement pour la reduire. Car c'est (à vray dire) la bouche, & les attaches, dont elle pend, qui sont fort sensiles, & nō pas le corps interieur, duquel nous parlons icy, & aussi que nous incisons à

la Cæsarienne, cōme nous prouuons
 autre part. Tiercement les remedes
 qu'on y fait ; & notamment après
 tous autres l'insertion penitime d'vn
 pessaire de liege ciré, ou autre, duquel
 nous traictons cy après autre part,
 pour n'empescher ce propos : Pour
 auquel entrer auãt qu'alleguer les au-
 thoritez d'autruy, ie reciteray en bref
 deux histoires de ce que i'ay oculai-
 rement veu.

Histoire.

I'A Y assisté à Lunel à l'extirpation
 d'vne matrice, qui fut incisee par
 l'ordōnance de feu messieurs Sapor-
 te (mon hoste & Meccœnas) & Ron-
 delet (mon president) par vn maistre
 Barthelemy, dissecteur public, depuis
 mort phtisicq : & ce après y auoir
 pour-neant fait à Montpellier tout
 ce qu'on auoit peu.

Depuis i'en ay fait couper vne
 par



par Ambroise le Noir, & Cópagnet de la Tour chirurgiens de Pithuiers, à vne Damoiselle en Gastinois, que ie ne dois nommer; laquelle estoit autrement incurable, tédante à gangrene, & ne tenant plus qu'à vn peu de peau, estant le bas pendant, gros côme les deux poings, ja tout liuide.

Autre histoire.

LE susdit sieur de Villeneuve, quelque temps auant que i'eusse frequentation avec luy, en auoit faict couper vne par maistre Pierre Maurice de Vaulreas, à la femme d'vn Pierre Coste texier de draps, laquelle luy estoit soudain precipitee au releuer d'vne gesine, après vn difficile enfantement, ou elle auoit esté tellemēt blessée, qu'on ne la pouuoit remettre: l'ayant liee, coupee, & puis cauterisee, le tout sans le sceu de son mary mesme lors absent, avec lequel elle



ne laissa pas depuis de conuerſer, ſans
 toutefois qu'elle y euſt plaisir, ce qu'il
 m'a de nouueau encor' ratifié par
 miſſiue expreſſe auoir fait faire, en
 l'an M. D. X X X I I I.

Autre histoire.

A V E G A autheur Eſpagnol au trait-
 té de la cheute matricale, ſe dit en
 auoir dix ans auparauant fait couper
 vne à vne femme, lors encor' viuâte.

Autres histoires.

C A R P Y S en ſon Anatomie par-
 lant de cela, dit en auoir veu ex-
 tirper vne par ſon pere; luy en auoir
 coupé vne autre; & depuis encor'
 fait couper vne autre par vn ſien
 nepueu, és preſences de pluſieurs me-
 decins; allegant quelques obserua-
 tions eſtranges, deſquelles considera-
 bles & problematiques, nous auons
 fait quelque diſcuſſió en vn bref trai-
 cté ſur ces matieres.

Autre

Autre histoire nouvelle.

C'EST E precipitation totale de matrice ne pouuât plus estre remise, ne se guarit pas seulement par section & vñtion, mais aussi par ligation, côme ceste annee mesme nous en auons veu la pratique, de laquelle s'ensuit l'histoire.

Philleberte Louyson, femme de Iean Baugin vigneron, demourant à la Nœufville, entre Pithuiers & Puyseaux, ayant eu vne grande, & assidue vuidage de sang matrical, par l'espace de xviii. mois, avec vne pesanteur vers le col de la matrice, sentit en sa maison tomber subitement (chose esmerueillable) sa matrice iusques sur les cuisses, en telle grosseur, que ne la pouuant remettre, appela pour secours, après trois ou quatre iours M. Bonauecture de la Tour, & M. Blayse Berte, chirurgiens dudit

Pithuiers, avec lesquels i'ay communiqué souuēt de ces matieres, n'osans seuls venir à l'incision, se cōtenterent en m'attendant de la lier, qui fut le xxv. de Feurier M. D. LXXX. ce qu'ils firent fort estroittemēt, n'ayans peu la remettre, & ce non à l'endroit de l'estroisseur (qui estoit entre le col & le corps vterin précipités, duquel nous auons parlé) & ou plus suremēt se peut faire l'extirpation, mais au col mesme d'icelle, estant fort issu; de façon que la ligature estoit fort proche de l'vretre, ou canal de la vessie. Et y fut ceste premiere ligature par huit iours sans changer: en fin desquels y estant avec eux arriué pour l'inciser, vstuler, & extirper, & voyant que la dite ligature estoit si haute, qu'on n'y pouuoit faire sure incision, & nullement vstion, considerant aussi que la patiēte estoit trop foible, ie me contentay

rentay de leur faire faire au lieu mes-
menouvelle, & encor' plus ferree li-
gature que la premiere, laquelle ayât
desia coupé bõne partie du lieu qu'el-
le ferroit, estoit fort lasche. Quoy
faisant (non sans douleur) ceste dicte
seconde, & plus forte ligature cou-
pa quelque partie du lieu: & vint ce-
ste coupure par deuât, à l'endroit ou
se faisoit le nœud, iusques au canal
moyen, par lequel la matrice renuer-
see auoit coulé du haut en bas: Du-
quel lieu sortit grande quantité de
bouë venât de la cavitè du corps qui
pendoit sur les cuisses, estant desia
noir & en gangraine. Depuis lors a-
près auoir de iour à autre par dix fois
pour tout fait ceste dicte ligature en
ferrant de plus en plus, comme il a-
uoit entre nous esté resolu, finalement
ladicte matrice tomba d'elle mesme,
le xx. de Mars: & est la patiente à

present guarie, vaquant à ses affaires, plus dispostement qu'elle ne fit onc.

Cinquiesme particule.

CES histoires de l'amputation de matrice precipitee & pourrie en femme suruiuante ne doiuent estre trouuees estrāges, veu que ne se pouuant icelle remettre, elle se separe bié, & totalement extirpe d'elle mesme, (si on ne preuient sa resection par artifice de chirurgien) sans mort, voire mesme sans maladie, cōme testifient ces deux histoires.

Premiere histoire.

FEV madame de Blancafort (l'aînée) ayant de long temps de peu à peu l'amarris si precipitee, que finalement elle ne la pouuoit plus remettre ny supporter, voyāt qu'elle cōmeçoit à se pourrir, me venoit trouuer à Montargis pour illec la penser, ou conduire à Paris: mais elle luy tōba

en

en chemin : ne laissa neantmoins de passer outre, & ne luy fut pour cela fait autre chose, qu'un lauement de vin, & roses par Felles chirurgien; qui a son dire n'apperceut au lieu ou fouloit estre la matrice, qu'une vacuité. Ce fut en Esté M. D. LXXI. & vescu depuis assez saine, quant à cela pour son aage: En fin mourut soudain de la cheute d'un degré, ou échelle sans estre ouuerte, pour veoir le lieu d'où l'amarris estoit tombee, come fut celle dont ensuit l'histoire.

Histoire seconde.

PERRINE Boucher, desia vieille chambriere chez maistre François Quarré, Aduocat à Montargis, pour auoir eu plusieurs accouchemés forcés, auoit de long temps vne precipitation de matrice, qui peu à peu creut tant, qu'elle ne la pouuoit plus remettre, en fin se gangrena, pourrit, &

tomba d'elle mesme, l'an mil cinq cēs septante quatre, en cuidant rendre de l'eauë (dequoy sont suffisans tesmoings monsieur Cõtuge medecin, & maistre Iean Beauuais chirurgien à Mõtargis) dont elle ne daigna garder le liēt. Elle vescuť trois ans aprēs bien saine quant à cela, sinon que depuis lors elle estoit, à son dire, plus subiecte que deuant à se tenir fort couuerte par en bas, ou bien endurer douleurs de colique. Finalement (moy absent) estāt icelle morte de fiēure continuē, & ayāt desia estē inhumee, fut à mon retour deterrēe par permissiō de iustice à ma sollicitatiō, & ouuerte par Felles chirurgien, le xxii. de Nouēbre M. D. Lxxvii. es presences dudit sieur Cõtuge medecin de la sage-femme, & autres. Et n'apparut entre la vessie & le gros boyau (au lieu ou deuoit estre la matrice)

boyau (au lieu ou deuoit estre la matrice) rien qu'un lieu vuide, d'où passoit & repassoit aisément, & sans rencontre le mâche d'un gros rasoir: qui estoit à la verité l'ouuerture par ou elle prenoit froid, & la vraye cause de sa colique: estant toute ceste partie là cicatrifée és enuiron: car il n'en auoit onc depuis son amputatiõ, sorti bouë, ou purulëce aucune. Je pourrois icy adiouster ce qui est coupé en Turquie à ceux qu'on fait Eunuques pour le ferrail de leur grãd Seigneur, non pas comme iadis on faisoit par attrition, ou extirpation des seuls testicules, mais par excision totale, tant desdits testicules, que de toute la verge, & la bourse: ceste cy respondante à la matrice renuersee, & l'autre au col matrical, lequel col toutefois on n'incise pas en la section Cæsarienne, ny quelquefois en l'amputation de la

matrice precipitee . Que si on me dit n'estre pas de mesme, tant par-ce que cela se fait seulement en iceux fort ieunes, & la Cæfarienne incision en grandes femmes, que pour-ce qu'on tiēt là des remedes exquis tous prests à cela : ie responds, qu'aussi peut, & doit on faire en cet œuure icy ; & dauātage, que l'aage tendret ny fait rien contre nous, mais au contraire est pour nous ; par-ce qu'il deuoit estre iugé moins capable de telle amputation en ces ieunes enfans qu'on chastre, qu'en aage plus tardif, à l'exēple des calculaires, qui trop ieunes portent mal la section veslicale : Mais bien que l'aage d'eust fauoriser ces ieunes chaponneaux Turquois ; si voyons nous que plusieurs ja grands & vieux, estans deuenus maniaques, melancholiques, & insensés, se sont d'eux mesmes tranché tout ce mesnage,

nage; comme estant encor' grammairien à Orleans, i'ay veu estre aduenu à vn maistre d'hostel de l'Euesque de Nātes, lors escholier à Orleans, s'estāt par furie d'amour ietté en vn profond priué, & là dedās coupé toute la cause instrumētale de son amoureuse maladie, avec telle hemorrhagie, qu'on peut pēser auoir continué tāt qu'on l'eust peu tirer de tel lieu, & toutefois il n'en mourut pas; ce qui mesme s'est fait à plusieurs fort aagés surpris en adultere, sans qu'on leur appliquast prōptement aucū secours, cōme on peut faire aux Cæsariēnes. Or chacū anatomiste scait assez, quels harfards il y a en ces parties là de tels Eunuques, autant ou plus suspectes à mort en telles prisons, que sçauroit estre l'endroit de la matrice Cæsariēne qu'on diuise seulement, sans rien extirper de sa substance, combien que

l'epigastre ny soit pas touché comme en la Cæsarienne.

Epilogue des precedentes histoires.

PV I S donc, pour conclusion, que ladicte matrice se peut si fort apostemer dās le corps, qu'il la faille ouvrir quelquefois par le ventre inferieur (lieu plus dāgereux que s'il estoit plus haut, & à l'endroit ou nous faisons l'incision Cæsariēne) voyre avec fer ardant ; puis aussi qu'elle se peut vlcérer si amplement, qu'un enfant mort passe tout entier, ou bien toute sa carquasse au trauers d'elle, iusques sur les intestins, & de là encor' dehors avecques pourriture, ou incision de l'abdomen, & neantmoins se guarit sans perdre la conception ; puis que elle peut estre extirpee par section, vstion, ou ligature, sans mort de la femme ; Puis qu'après longuē precipitation, corruptiō, & gangrene, elle
se de-

lieu, que par le ventre incisé) Celles aussi qui ont esté incisees n'estoient pas grosses, cōbiē qu'elles fussent pis, sçauoir est apostemees en la matrice. Il sera plus à propos d'en produire d'autres, qui ayent eu les deux ensemble, sçauoir est grossesse, & incision ventrale, encor' qu'elle n'ait pas esté (comme nous demandons) à la Cæsarienne, pour enfant tirer, mais administree en intention de vuider aposteme, y ayant neantmoins autre chose avec aposteme, sçauoir est vn enfant entier, ou la carguasse des ossemens d'vn enfant de long temps mort, auquel cas (aussi bien comme les autres) il y a plus eu de danger (à cause de l'vlcere matrical, & autres raisons) qu'il n'y a en l'ouuerture de nos Cæsariennes: & toutefois nulle n'en est morte, mais (qui plus est) la plus part d'icelles ont cōceu depuis, & por-

par l'espaule à ce faire surement, & avec si hureux succez, ils n'en veulēt toutefois, ou n'en osent approcher, mais au contraire empeschēt, ou defendent (en tant qu'il est en eux) telle operation à ceux, auxquels experiance (mere des arts) a communiqué ceste industrie par l'observation des effects si euidens.

CINQVIEME SECTION.

Autres probations plus populaires.



R si quelque esprit de contradiction, ou ennemy iuré de verité est si hors des gonds, qu'il ne vueille riē croire de tous les narrez, par opiniaftreté, n'y aussi y aller veoir, par belle paresse qui est en luy, ny aquiesser à la force des argumens cy dessus proposez; le luy confronteray de beaux chasteux

chastreux en barbe, qui me seruiront
contre luy d'aduocats sous l'orme, &
à luy de *magistrorum de villagio*, suffi-
sans à le faire victus sans replique.
Ces maistres là quand ils chastrent
bestes cheualines, truyes, & chiènes,
ils leurs tirent (quand elles sont ieu-
nes) les vns seulement les vaisseaux
spermatiques (qu'ils nomment les a-
mours) quelques vns les testicules fe-
minins (qu'ils appellēt les boutons)
les autres qui sont graduez nommez,
extirpent la matrice (qu'ils appellent
la porture.) Mais si telles bestes sont
grandes, ils aimēt mieux les chastrer,
estās pleines de petits, qu'autrement,
tant pour-ce qu'ils en trouuent plus
facilement la matrice, que pour-ce
qu'ils en tiennēt la chastrure plus su-
re : ausquelles neantmoins quelques
vns des moins habiles, se contentent
de couper lesdicts amours, s'asseurās

qu'elles ietterōs hors leur fruiēt trois iours après, comme il aduiēt. Les autres tirent les petits (comme i'ay veu) pour en desieuner leur chien, chose qui ne se peut faire qu'avec incisiō de la matrice : Mais les grands docteurs en ceste faculté, coupent la matrice en bonne partie, ou toute ; car autrement quelquefois auient, qu'elles ne laissent pas d'entrer en amours, & faire rager les masses après elles ; qui est mauuais en bestes cheualines. Et après tout cela, ils n'y font que quelque poinct d'aiguille, graissans le lieu avec oingt de porc, huile de noix, cendre de foyer, & quelquefois vn peu de fuye de peur des mouches, ou des vers. I'ay fait tirer les petits, & la porture par vn Gasset, expert chasseur à deux grâdes chiennes prestes à chienner, d'ont l'vne trainant les boyaux (pour festre avec les dens arrachee

rachée la cousture) mourut à quelques iour delà : mais l'autre à qui cela n'aduint pas, n'en perdit onc vn coup de dent, à laquelle on auoit tiré cinq petis, avec la matrice qu'il lia par en bas, car autrement mal en succederoit, estant leur matrice fort longue, & plusieurs diuers endroits d'icelle, lors coupés, ausquels sont particulièrement attachees les secondines de chacun petit chienneau. I'ay veu vn vieil berger, lequel sur la fin de l'automne, ne faisoit que le cerf d'ainsi chastrer ses vieilles brebis meres, quelque pleines qu'elles fussent, tant pour-ce que mal aisément eussent elles passé l'hyuer autrement, que afin de les mieux, & plustost, & à moindre coust engraisser, & rédre tendres, sauoureuses, & de meilleur goust que n'est aucune chair de franc mouton, sans que nulle en mourust, ou fust

desgoustees, c'est chose qui se void d'un chacun, & qui peut estre experimentee sans danger, & à peu de frais, par chirurgiens mesmes, attendant d'en faire experience en femmes enceintes, condamnées par iustice à mort, leur impetrant, si il est possible, grace, & la vie si elles en reschappent, comme elles feront infailliblement, si estans prestes d'accoucher, on les ouvre dextrement, & qu'elles soient bien gouvernees; car lors (& non plustost) se destache la secondine d'avec la matrice naturellemēt, sans laquelle dissociation, l'operation en seroit plus difficile & dangereuse, ioint que alors plustost qu'au parauant, s'ouvre le bas de la matrice, pour donner egoust au sang, sanie, & bouë qui pourroit estre au dedans.

Autre probation vulgaire.

IALLEGVERAY encor' à ce propos,

pos, ce que les femmelettes de village font elles mesmes en pareil cas, non seulement en chapponnant leurs petits cochets, ou grands cocqs, par l'extraction apparente des testicules; mais aussi à leurs poules, leur ostât la matrice, ou ce que nature leur donne pour matrice, à quoy est attaché, avec quoy est fomété, de quoy est entretenu & nourri lœuf fait de la geniture du coq, & de la poule ensemble (sil est fœcond) ou de la poule seule, sil est sterile, & inutile à couuer, qu'on nomme subuentanee, & toutefois la playe estant telle, qu'on y met le doigt bien auant, est fort grãde à proportiõ de celle de la femme incisee. Que si cecy est indigne (comme la susdicte allegatiõ des bestes de mestairie) à faire venir des estables, & poulailliers de village, és sacrees escholes de medecine (nóob-

stant que Cato, Varro, Palladius, & autres doctes auteurs ne l'ayēt desdaigné) pour le moins il seruira au chirurgien, pour donner courage à nos pauuretés Cæsariennes, à bien esperer d'elles, en ceste necessité, par la proposition de ce, qu'elles mesmes font en ce pëtit bestial, sans qu'il en ait pis. Je fineray donc icy la conclusion affirmatiue du propos tiré en doute, pensant auoir bien satisfait à ce que i'ay promis touchant la possibilité, verité, sureté, facilité, vtilité, & frequentissime necessité de l'enfantement Cæsarien, bien & discrettement administré en temps & lieu.

De quelques accidens qu'on peut alleguer aduenir dangereusement en ceste section Cæsarienne.

LES symptomes, qu'on peut dire estre icy à craindre, sont principalement

lement fyncope, & conuulsion. Sçauoir est le premier pour la grande perte du sang, auquel git la force de la personne, & la vigueur: tesmoing la foiblesse qui en succede quand on le perd, mais ayant esté prouué qu'il n'y a pas grande perte de bon, & vtile humeur en ceste operation, il s'en suit de mesme, qu'il ne vient pas de ce costé là grand defastre pour les fyncoptes, ou lipothymies, qu'on nomme plus vulgairement euanoüissons.

Reste donc du spasme ou conuulsion, qui est vne retraction des parties nerueuses à leurs cōmencemens. Accident de fascheux effect, & souuent mortel; mais icy peu ou point à craindre: lequel comme il a ja esté dit pour iceluy au traitté du peritoine, vient de causes interieures, ou exterieures. Quant aux interieures, qui sont en general deux, sçauoir est ina-

nitiõ & repletion. La premiere, pour le regard de la matrice incisee n'y est pas plus qu'elle doit estre, & qu'elle se trouue és accouchemens naturels; veu que la vuidãge du sang, qui presque seule la pourroit faire, n'est pas icy excessiue, comme est predict. La seconde cause, qui est repletion, y est encores moins, estant ostee en ceste section (si elle y deuoit estre) par l'hæ-morrhagie, qui est la guarison de ple-toire, consideree l'inutilité de ce sang vuidé. Entre les exterieures, la surprise du froid entrant aux parties intérieures de la femme incisee, ou offensant les parties blessées exterieures se peut cõpter, mais la vigilãce de l'habile & prudēt chirurgiē y sçaura bien mettre ordre. Reste la douleur qui semble tenir de la moyēne nature, & participer de ces deux causes, qu'on pourra reduire à laquelle on voudra.

Que

Que la douleur pour l'incision de la matrice ne peut apporter spasme, & qu'elle est au lieu de son incision fort peu sensible.

ON allegue pour ce poinct à l'encontre de nostre assertion, le triste effect de douleur, qui semble à plusieurs ne pouuoir estre que tres-grand en vne partie estimee si nerveuse, & consequemment sensile; à quoy y a responce cōme deuant, qu'il n'y a pas nerf en icelle, qui soit fort notable, & grandement sensitif au lieu profond, & bien interieur de l'amarris, ou nous l'incisons, que si quelqu'un y en a, il est fort confus, en mode de membrane à demy charneuse, entremeslé de diuerses fibres insensiles, & vaisseaux, le tout fort imbu d'humeurs, qui encor' plus que tout assopissent l'acuité du sentimēt, qui y pourroit estre: & semble le nerf

qui y viēt seruir plus à la matrice particulièrement, en faueur de l'enfant, qu'à la mere pour y porter aussi bien l'esprit animal pour luy, comme les veines font le naturel, & les arteres le vital, si toutefois cet esprit animal a besoing de canal, ou conducteur (cōme on peut avec raison ambiguemēt opiner) nonobstāt qu'il semble à aucuns y pouuoir venir sans cet ayde, comme par irradiation par les autres parties, qui est philosophie plus haute que ce traitté ne porte. La femme donc n'ayant, pour elle seule, & toute, que faire de ce sentiment & mouuement, qu'vn tel nerf porte à sa matrice, le laisse (comme par indulgence de nature) tout à ladicte matrice, tant pour elle en particulier, que pour le communiquer (entant qu'il est besoing) à son fruiēt. Et de là peut estre que ladicte matrice a ses mouuemēs,

& à

& à proportion de cela son espece particuliere de sentimens propres, voyre estans hors la volonté de la femme: de mode qu'on la dit estre vn autre, & secód, ou double animal. A cause dequoy elle se dilate, & accourcit plus, ou moins, selon qu'il est besoing, sans molester la mere, si cela se fait naturellemēt, mais si c'est pour cause contre nature, l'offense se ressent plus aux autres parties du corps, qu'en icelle matrice, quant à douleur, soit au corps, soit à l'esprit: car souuent aux plus raffises elle fait perdre patience, cōtenance, & toute raison, soit à discourir, soit à se mouuoir, ou à autres comportemēs. Ceste obscurité de sentiment n'estāt en ceste partie là, que pour ceste fin, & aussi pour discerner les choses attristantes, est illec obtuse par prouidence naturelle; comme il en aduient aussi à l'inte-

rieure substance d'autres parties plus principales qu'elle n'est ; comme à la ratte, aux reins, au foye, au cerueau, à la medulle spinale, voyre mesme au cueur, comme il apparroist par-ce qui est sus allegué de Cornax, & de Massa, à celle fin que ie laisse les poulmôs, veines, arteres, ossemens . Mais (dira quelqu'un) encor' y sent on douleur manifestemēt, comme és inflammations, erysipeles, &c. A quoy ie respôs que c'est la bouche, & appendices d'icelle, qui sont à douleur, ou à volupté fort prompts, & sensiles, ausquelles parties nous ne touchons pas en nostre section . De tout cela fait appertement foy (comme est predict) le peu ou poinct de douleur que sentēt, non seulemēt les Cæsariennes, quand on les coupe en ceste partie haute, mais aussi les femmes rompuës par precipitation vterine, ne sentans pas

guerres

gueres de mal, & souuent point, quãd on leur manie (voire bien rudement) ces parties deualees, pour remettre ladicte matrice, qui est le lieu qu'on coupe en l'operatiõ Cæsariene dont est question.

Histoire.

EN quoy ie me confirme encor' plus par l'histoire d'vne femme, laquelle depuis quelque tẽps i'ay, avec plusieurs autres medecins, veuë & pẽsee malade, & aprẽs sa mort fait ouvrir en presence de fideles tesmoings, ayant en la solide corpulence de sa matrice (non pas en la concauitẽ, ny en la superficie, ou bosse exterieure) vn entassement si estrange de tant d'humeurs, & carnositez excrementueuses, membranes, tendrons, forme d'osselets, de gõmes, louppes, & autres corps de diuerses substãces, couleur, odeur, & toute autre qualite,


qu'elle emportoit au poix de la balãce quarante liures marchandes, sans y auoir senti par trois ans, & plus (que tout ce menafge s'y estoit emprisonné) douleur dõt on d'eust faire cas, pour telle impurité, & si lourd fardeau, ayant au demourant tout ce temps là heu toutes ses actions naturelles, vitales, animales, libres, saines, & entieres.

Or posé encor' le cas, que pour la lesion de telle partie membraneuse, il y d'eust venir spasme (qui n'aduiet gueres que par ponction, laquelle se guarit par section de la partie poincte) alors ce que nous y faisons en incisant le deuroit empescher, voyre guarir. Dauãtage encor', que l'vn, ou l'autre symptome (sçauoir est cõuulsion, ou syncope) y d'eust suruenir pour la sectiõ, ou quelque autre cause (qui les fait biẽ aduenir aux accouchemens

chemens naturels, ou on ne coupe rien) si est-ce encor' qu'on y pourra lors remedier, par tels aides en cestuicy, comme en l'autre accouchement naturel, sçauoir est par diuers restaurans en la syncope, & par fomentations conuenables en la conuulsion: la matiere, composition, & administration desquels se doit traiter autre part.

SIXIESME SECTION.

De la fœcondité qui reste après la section Cæsarienne.

 ENCOR' qu'un bon nombre des histoires precedentes de femmes, diuersement offensees en la matrice, tāt par section Cæsarienne, que par autre plus cruelle façon testifient assez (pour auoir enfatē depuis) que la fœ-

condité est referuee entiere après telles operations; ce nonobstant ie preuoy que quelques vns ne s'en contenteront pas, allegants cela ne pouuoir estre, pour deux raisons non imperinentes. La premiere est vne intemperature de matrice presuppsee prouenir de la grande effusion de sang prealleguee. Mais il y est ja respódu, estant monstré encor' que l'hæmorrhagie fust grande (ce qu'elle n'est) toutefois tel sang est inutile; & par consequét sa presence onereuse a vn naturel bien temperé, comme la detraction en est fort fauorable. Quant à la solution de continuité (seconde cause) il est aussi monstré, qu'elle est petite après la retraction de la matrice, l'enfant estant mis hors.

Pour la cicatrice, qu'elle n'empesche pas la fœcondité.

MAIS sur-ce poinct respondu, on peut

peut contre-alleguer que ce lieu incisé f'estât appetissé si court, comme nous difons, aura auffi sa cicatrice fort courte, & avec cela bien grosse, dure, & mal obeiffante, pour la multiplicité des fibres vnes, & autres, qui obscurémēt par diuers discours s'entrelaissent: toutes lesquelles sont liees & fermement noüees par ceste cicatrice: à cause dequoy, la matrice ne se pourra (difent ils) en ce lieu assez estēdre, pour y loger au large, & également cōprendre l'enfant à son aise; & consequemment pourra (à leur dire) empescher, ou la conception, ou la portee, ou la croissance de l'enfant, ou la force de la matrice en l'accouchemēt pour l'explosion empeschee, qui lors de tous costez doit estre egale: Mais encor' (qui pis est) pourra ladicte cicatrice (diront ils) causer à perpetuité le mal, qu'Hippocrates au

second liure des maladies feminines, appelle contortion matricale, la presence duquel induit necessairement sterilité : mais il y a responce quāt au premier, que si la consolidation est faicte par premiere intention (cōme problematiquement il est autre part disputé) il n'y aura point de cicatrice, qui doive retenir court ce lieu plus que les autres : Ou si c'est par secōde intention, & qu'il y ait cicatrice, l'amarris s'estendra encor' assez, pour y bien loger l'enfant, à cause de la facile extension du reste d'icelle. Que si on replique que combien qu'ainsi soit, toutefois la matrice estant tousiours amenee d'un costé, plus que d'autre par sa dure cicatrice, l'enfant aussi sera contraint de venir avec elle, & par ceste cōtraincte y prendra difformité : ie leur nye, que pour cela il en vienne peine à la mere, ne contrefacture à l'en-

à l'enfant ; veu que nul de tous les
deffusdits conceuz & naiz après tel-
le section n'a esté bossu, boiteux, mǎ-
chot, ou autrement contrefait : car la
hargne, qui leur reste (de bonne for-
tune) sert bien à l'enfant pour s'y lo-
ger, eslargir, & encliner : n'y estant
pour cela en rien contraint, comme
il est aduenu en tous, sans aussi que
de la part des meres, nulle en ait en-
duré aucun ennuy : Ioinct à tout cela
que l'enfant ne prend pas sa figure, &
conformation de la matrice, comme
d'vn moule (quoy qu'il en soit autre-
ment disputé par quelques vns) mais
elle luy sert seulement de logis con-
uenable, d'estuue, & gardemanger ;
comme fait la terre au grain de bled,
& autres semences ; le sauuageon, ou
autre arbre, à la greffe qu'on y ente ;
la chaleur fomentatrice, à l'œuf pour
la production du blanc d'iceluy en

membres . Car la vertu informatiue du fruiet matrical est encloſe , tacitement inſite , & cachee en la geniture tāt masculine que feminine (comme il eſt plus exactemēt par nous diſputé en quelque autre lieu) nonobſtant qu'elle y ayde beaucoup, quāt à quelques qualitez, ſil eſt vray (ſelon Hippocrates) les maſles eſtre faits plus ordinairement en la dextre partie d'icelle, & les femelles en la ſeſtre. Et pourquoy lors n'y en tiendra il bien à laiſe vn, puis que deux y peuuēt tenir ; ou bien deux , veu que ſouuent trois y logent : voyre conſideré que ſans cōpagnie de freres beſſons, quelquefois il ſ'y trouue avec l'enfant des moles, ou fardeaux beaucoup plus gros que n'eſt ledit enfant, avec toutes ſes enueloppes , ſans qu'il apparoiſſe qu'il en ait eſté incommodé, n'y la mere fort empeschee. Et quant

au dernier argument, qui est prins de l'authorité d'Hippocrate, pour la cōtortion vterine prouenante (pour la plus part) de la meurtrisseure és accouchements, ou cheuttés, ou de la naturelle, ou accidentale debilité, & resolution de l'vn des costez d'icelle, ou bien de la conuulsion plenitudinaire de l'autre partie, il est tout clair, qu'elle n'a rien de commun avec cecy, car pour la cicatrice elle n'est de ceste part en rien debilitée, ny relaxée, (mais au contraire en deuroit estre renforcée, & rafermie) ny aussi tirée en cōuulsion de l'autre costé (cōme est ja predit) parquoy il n'y a en cet argument que tenir.

Autre probation de la fœcondité non empeschée par la cicatrice: par l'argumentatiō du fort au foible, consistāt en l'assertion d'un paradoxe nouveau, prou-

ué estre vray par experience, & raison medicale.

CES arguments estans d'experience & raison, deuroient bien suffire: mais i'adjousteray cecy dauantage, que puis qu'un pessaire (mesme d'assez bonne grandeur, largeur, & espaisseur) peut estre inseré, & retenu au profond de la matrice restituee de sa precipitation (pour la soustenir en son lieu dedans le corps) n'empesche ny la cōception, ne la portee, ne l'accouchemēt (comme ie pretends bien prouuer par histoire, & raison) la cicatrice aussi ne doit riē empescher de tout cela. Ce que ie te prie, amy lecteur, de prendre en bōne part; ne te scandalisant pas de prime face, pour ce que cela semble estre contre l'opiniō de tous, & signāment des plus respectez auteurs vieux, & nouueaux, au moindre disciple, desquels ie ne

me veux parangonner, pour fauoriser mes conceptions, sinon entant qu'elles sont par l'adueu d'experience, & par le secours de raison, armées de verité inexpugnable. En quoy me cõfiant, i'ay après long refus osé mettre en auant ce propos, tant pour la confirmation du precedét, que pour le respect que chacun vray medecin doit auoir à rapporter fidelement en cõmun, ce qu'il a peu pratiquer nouuellement de verité asseuree, en administrant les aydes, qui luy ont esté avec serment solennel mis és mains pour le bien public. Telles additions ont mené les arts à telle perfection qu'elles ont. Premierement donc, il est bien à remarquer par les susdictes histoires, raisons, & authoritez, que la matricé chet plus, ou moins, tant par causes exterieures, & violentes, qu'interieures humorales, ou sans

humeur, imbecillant, ou resoluât les attaches, ou dilatant l'orifice, & le col d'icelle, car cela n'aduient pas simplement pour tumeur, ou plénitude du corps solide d'icelle, qui au contraire plustost la tiendroit subiecte au dedans, qu'elle ne la poulseroit au dehors: côme il apparroist par-ce, qu'en tous ces cas on void qu'elle tombe moins, quand le temps des moys approche (estât toutefois lors bien succulête, pleine, & pesante) ou au temps de la grossesse, qu'elle ne fait après lesdits moys, ou après la gesine, à cause que le menstrual qui la tumefie auant qu'il sorte, ou l'enfant qui l'emplit auant que naistre, l'engarde de glisser par la voye de son orifice, & de son col lors trop estroits pour ce corps ainsi amplifié: de mode que lors la femme semble comme guarie, mais cela n'estant pas de duree, l'artifice

rifices du medecin y suruiuent, comme enseigne Hippocr. au liure des maladies des femmes, mais encor' experience nouuelle mōstre, que plus que tous autres remedes y vaut vne certaine insertion de pessaire, inuentee possible par hazard, ou plustost (à mō aduis) par quelque industrieux medecin, imitant ce que nature fait audit temps de grossesse, ou à l'instance des moys; & ce pour engarder que ceste maison ne sorte par sa porte mesme.

Ce pessaire n'est pas tel, que ceux qu'on infere seulement au col vterin pour plusieurs autres maladies de matrice, que quelques vns ont voulu particulieremēt nōmer lemnisques: mais commode & idoyne, pour mettre & entretenir dans la cavité mesme d'icelle.

Nous luy attribuons ce mot de

peſſe, ou peſſaire, ou bien de *emmo-*
tum par emprunt (n'en ayant point
 d'autre) pour n'en auoir onc rien eſté
 eſcrit en particulier par les anciens:
 Qui voudra le pourra nommer vne
 ſoupape (autrement ſoupompe.) à la
 ſimilitude de ceſte partie des instru-
 ments hydroulques, qu'on nomme
 pompes, avec laquelle il a quelque
 conuenance en vſage, ſouſtenant la
 matrice dans le corps, comme l'autre
 fait l'eauë dans la pompe.

*De l'inuention de ce peſſaire, &
 diuerſitez d'iceluy.*

OR n'eſt il de merueille ſ'il n'en a
 iamais eſté par les anciens rien
 parfaittement eſcrit, car il y a vne in-
 finité de petits, & gentils aydes expe-
 rimentez par les femmes, auſſi indu-
 ſtrieuſes à ſe ſecourir en telles mala-
 dies & neceſſités d'elles meſmes, cõ-
 me de leur nature verecondes à ſ'en
 deſcou-

descouuir aux hômes, lesquels sont secrets entre elles: de sorte que la plus part de leurs medecins mesmes ne les scauent pas, & croy que cestuy en a esté l'vn pour long temps: Mais aujourd'hui quelques chirurgiens en font liures, & leçons, & ce diuersément: sçauoir est, quant à la matrice, dequoy ils sont faits, quant à la figure, & quant à l'usage: car les vns le font de seule cire, quelques vns d'argent, ou d'or creux & pertuisé, les autres de liege ciré. Itē les vns le figurent rond, les autres en ouale, les autres triāgle, ou quadrangle inequilateral, à angles obtus: les vns en forme de cœur aplati: quelques vns de rondeur oblongue, & tronquée: les autres rond en plat, pertuisé au milieu, ou non: Aussi plusieurs l'appliquent avec vne cordette pour l'attirer mieux dehors, quand ils veulent: les autres seul, sans

qu'on soit gueres empesché de l'oster, qui voudra, aussi bien que s'il y auoit vn cordon : les autres ne l'ostét nullement, comme est celuy duquel nous escriuons, & lequel estant interieurement dans la cavité de la matrice, les femmes ne laissent pas de conuerfer avec leurs maris, sans qu'ils en sachent rien, si elles ne veulent ; considéré non seulement le lieu laxé & spacieux ou il est, mais aussi la figure égale & polie, comme il est agencé ; ne laissant aussi pour cela de concevoir, retenir, porter, enfanter ; qui est vn ayde merueilleux, & seur pour les supporter en ce fascheux mal de precipitation matricale, & souuent les guarir absolument, après l'auoir porté quelque tēps, sans en auoir après affaire : voyre mesme fort vtile à cōcevoir, si elles en estoient auparauant empeschees pour telle precipitation.

Car

Car si l'epiploon tombant sur icelle (comme dit Hippocr. en l'Aphorisme LVI. du liure v.) empesche la cõception, que doit faire au pris ceste cheute d'amarris, qui se relasche sur elle mesme, comme si elle se vouloit accabler de son fais si on n'y pouruoyoit par ce relief en celles cy, cõme on fait és autres en les emaciant, cõme souuent nous faisons par conuenables dietes?

HISTOIRES SVR CE- STE PROPOSITION.

Paradoxe de conception, & portee entiere sur ce pessaire matrical.

M'AYANT esté fait iadis recit d'une femme en Puifaye, ayant eu plusieurs enfans en le portant, & depuis ayãt encor' esté battu de pareils propos par vne sage-femme picarde

dicte Preignon, fort recherchée és grãdes maisons pour sa lógue experience, & dexterité en son estat, ie ne le voulus onc croire, non plus que les autres: ie n'ay ce-pendant laissé d'en faire en plusieurs lieux si songneuse recherche, que ie m'en suis par occasion satisfait; veus de nouveau par experience les effects de cet ayde, au parauant aussi peu à moy croyable, que iadis estoit à tous les plus scauãts l'habitation sous la zone torride, decouuerte neantmoins & aueree depuis peu par l'experience des simples matelots, contre les escrits tenus généralement pour irrefragables des plus celebres Mathematiciens, & signalez Cosmographes qui ayent iamais esté. Pourquoy faire ces iours passez à Verneul prés Senlis, & és environs, i'ay en l'an M. D. LXXIX. tant fait par moyès, & pratiques, que

i'ay

i'ay veu, parlé, & familieremēt communiqué avec plusieurs femmes, qui en ont vſé, & encor' vſent; la plus part deſquelles ne veulēt eſtre nommees: celles qui enſuiuent ne le celent pas, pour eſtre cela cognu de toutes leurs voiſines: quelques vnes ſont, deſquelles les maris meſmes n'en ſçauēt rien, lenom deſquelles doit pour ceſte raiſon eſtre eſpagné. Clemēce Herauldié dicte Finet, femme de Geruais du Mont manœure (de long temps venüe de Giſors demourer audit Verneul) fille de Ioannet Herauldié dit Finet, iadis barbier audit Giſors, mariee fort ieune, eut enfant auant treize ans : qui peut eſtre cauſe que la matrice luy cheut : veu que ſelō Galen au liure des facultez naturelles, elle chet ſouuēt en la forte extruſion de l'enfantement, & ne ſe pouuant icelle bien tenir quand on la luy re-

mettoit, son pere estant chirurgien, luy accommoda vn pessaire tel cōme elle en fait, & administre à present à celles qui en ont besoing : pourquoy faire elle est souuent recerchee de prés & de loing. Elle cōceut, porta enfant, & accoucha par trois fois, le portant tousiours : & le remettoit incontinent qu'elle estoit deliuree, ne le faisant qu'essuier, & refrotter de beurre, sans en changer d'vn autre : tellement qu'il y a à present quarante ans & plus, qu'elle porte encore ce-luy mesme, sans nulle offense d'elle, n'y putrefaction du liege, reuestu, & accommodé comme il est.

Item les sages-femmes de ce lieu, & enuiron (& nommément vne dicte la Mineuse) n'ont constamment assuré auoir iadis receu les enfans de plusieurs autres femmes, aufquelles icelle en auoit baillé, & specialement
d'vne

d'une dicte la Nurette, accouchante d'un fils, qui m'à esté monstré, aagé à present de neuf ans. Ce pessaire mesme estant lors forty avant l'enfant, luy fut remis le quatriesme iour d'après, par-ce que la matrice estoit retombée, & l'a tousiours depuis porté sans nuissance iusques à la mort.

Item cela fut par elle mesme administré à vne autre dudit Verneul, dicte Geneuiefue Salantin, à laquelle en son premier mariage, ceste precipitation estoit aduenüe pour vn difficile enfantement. Elle le porta quatre ans, & deuint grosse en le portât, comme elle continua de faire tout le reste de sa grossesse; sinon qu'il luy sortit de soy mesme trois semaines avant son accouchement (qui est autre cas fort remarquable, pour la dispute qui s'enfuit en après, touchant la probatió de l'ouuerture de la bou-

che vterine en grossesse) sans toute-
 fois qu'elle en auançast d'accoucher
 plus que de son temps. L'enfant est à
 present aagé de 111. ans : & n'a ladite
 mere depuis lors eu que faire de le re-
 mettre, estât bien guarie de ceste pre-
 cipitation; combien que de nouveau
 elle ait geu de deux gros bessons maf-
 les encor' viuants : qui est chose fort
 memorable, pour plusieurs confide-
 rations que ie laisse à deduire pour
 cause de briefueté.

*Confirmation de ce que dessus est dit, &
 ce par raisons solutiues de quelques ar-
 gumens à ce contraires.*

MAIS pour-ce qu'escruiât ce pes-
 faire deuoir estre inferé dedans
 l'interieure cauité de la matrice, quel-
 ques doctes me contrarient souste-
 nants, qu'il n'est que dans le cold'i-
 celle, & qu'il ne peut passer outre la
 bouche

bouche interieure ; Il faut respondre à leurs obiections , estans fondees sur quelques authoritez , & prejugees plus tost, que sur raison pertinente, & les ayant soluës, môstrer euidemmēt estre non seulement possible , mais necessaire , que pour cet effect ladicte bouche s'ouure pour y inserer le pessaire : ce que nous pourrions faire en deux sortes . Premieremēt par vn probleme , iadis proposé en dispute par quelques doctes escholiers, sur la fin d'vne anatonie , & depuis publiquemēt en vne quodlibetaire à Môtpeulier . Duquel propos nonobstant qu'il soit inuincible par raison (hors mis tout preiugé) toutefois pour n'offenser les aureilles mollestes d'aucun lecteur , ie le garderay pour vne autre dispute latine, plus propre à deduire és escholiers , & notammēt des anatomistes, veu la nature du subiet,

& les termes vn peu trop gras, dont il faudroit vser. Je viendray donc à l'autre raison plus serieuse & moins vrgente, qui est telle.

Si toute la matrice renuersee à la mode d'vn sac retourné, & mis à l'enuers(comme nous auons prouué par les Arabes cõtre les Grecs) peut bien tomber du dedãs du corps au dehors, voire souuēt outre le milieu des cuiſſes, & en grosseur beaucoup plus que les deux poings : il faut biē par necessité, que ce grand, gros, & long corps matrical, ait lors passē par ceste bouche, & encore qu'il y repasse, nō trop mal-aisément, quand on le remet, auant que d'y fourrer le pessaire dont nous parlons, qui n'est de beaucoup si gros que ce corps là. Pourquoy donc soudain, & à lors mesme qu'elle est encor' fraischement eslargie, n'y passera fort à l'aïse ledit pessaire? lequel

quel y estant vne fois, s'y agence de telle situation luy mesme, qu'il ne tōbe, ny luy, ny la matrice, i'entends estant fait comme il doit estre.

Ie ne m'esbahis donc plus, si les femmes se seruās de ces pessaires, que plusieurs chirurgiens n'y entendants rien leurs administrent, façonnez cōme il les font, & mis au col, & non en la cavit  vterine, n'en sentent que peu, ou totalemēt point d'ayde: mais au contraire souuent plus d'offense que deuant, tant en douleur, qu'empeschement de leurs actions: ioint   cela qu'ils aydent plus   faire cheoir la matrice, qu'  l'arrester, veu qu'il entretient le chemin en largeur, par ou elle doit passer en tombant.

Solution par corollaire d'une autre instance, sur ce qui est predict de l'ouuerture de la bouche matricale en femmes grosses.

OR pour-ce que nous auōs tir  ce-

ste dispute de l'ouuerture de la bouche matricale iusques aux femmes enceinctes (propos auiourdhuy paradoxe comme les autres) nous adiousterôs en bref pour la probation ce qui s'enfuit : qui est raison conforme à l'opinion d'Hippocrates, non-obstant que l'Aphorisme L I. du liure v. semble estre contre nous : où il dit par paroles expressees, que la bouche matricale des enceinctes est resserree, ce qui ne doit sembler du tout de si exacte & rigoureuse perpetuité, cōme semble l'entendre Galen, disant que depuis la conception iusques à l'accouchemēt, la poincte d'vn poinçon ny peut entrer. Laquelle opinion a esté mise en auāt & receuë de main en main, pour-ce qu'il semble de prime face, que si autremēt estoit, la geniture en d'eust incontinent decouler : laquelle toutefois y est sans ceste exacte

exacte compression desirée, bien receüe, attachée, & retenüe; si quelque violent esbranlement ne l'en secouë, comme à celle seruante, dont parle Hippocrates. Ce mot Grec *σύλληψις*, ou le Latin *conceptio*, en peuuët auoir dóné occasion, comme signifians la matrice deuoir de tous costez necessairement apprehender la geniture: mais Galen au commentaire sur le premier Aphorisme du VI. liure móstre bien par le mot de *lienteria*, que souuent la chose n'est pas ce que le vocable receu en vsage denote. Or outre l'instance oculaire de ce pessaire icy, encor' peut on veoir le cõtraire de ceste opiniõ par plusieurs effets de nature, à laquelle nuls decrets de lart ne peuuent donner loy, entre lesquels sont,

• Premièrement les superfoetations, desquelles il est tant escrit; & ce tant

naturelles, ſçauoir eſt d'enfant ſur enfant (comme nous prouuerons) que non naturelles, ſous leſquelles ie cõprends fardeaux, moles, faux germes: nulles de toutes leſquelles ſuperfœtations n'aduiendroit, ſi iamais ceſte bouche ne ſ'ouuroit, cõme quelques vns tiennẽt pour reſolu. Vray eſt que la plus receuë opinion de telles ſurcharges eſt, qu'elles ne ſe font que de la ſeule geniture maternelle; à cauſe de quoy noſtre argumẽt n'auroit icy lieu par icelles. C'eſt pour-ce qu'on les compare aux œufs ſubuentanees de poule ſans coq, leſquels ſont ſteriles, mais pourtant ils ne laiffent pas d'eſtre de forme, figure, & gouſt pareil aux autres: ce que n'a pas de ſemblable vn faux germe conferé avec vn vray embryõ, ou enfanton. Mais voyant que cela n'aduiẽt gueres que aux femmes mariees, ou cõuerſantes

auec

avec les hōmes, soyent grosses d'enfant, ou non : plusieurs sont d'opiniō contraire, disants que la geniture virile imparfaicte, & impuissante a la formation d'vn enfant y a concurrēce avec celuy de la femme : à cause dequoy elle y est apprehendee de la matrice, qui la tiēt, & nourrit du sang menstrual, ce qu'elle ne feroit pas s'il n'y auoit que la geniture feminine, & non la virile, de laquelle elle est amoureuse. Ceux qui ainsi le croient, sont peu respectueux de l'honneur de quelques filles, ou nonnains, ou femmes vefues, ausquelles ces fardeaux aduiennent ie ne sçay cōment : parquoy ie suis content de n'estre pas de leurs aduis, & pour l'amour d'elles me deporter (pour le present) de mon argument. Quant est aux naturelles, il est certain que deux enfans cōceuz par long interualle de temps l'vn sur

l'autre declarent assez cela : ce que (long temps y a) i'ay remarqué vne fois à Pithuiers le vieil en vne femme, qui accoucha d'un second enfant trois semaines après vn autre enfantement , dont elle estoit ja releuee: de cela mesme fait foy l'histoire à tous cogneuë de madamoyfelle de Malortie, qui est telle.

Histoire concernant ce propos.

DA M E Marie de Neuchastel, ayât eu du Baron de Cremaille neuf enfans , deuint en secondes nopces avec le seigneur de Malortie grosse de trois fils ensemble , duquel nombre, petite comme elle est , mais bien fertile, elle estoit si chargee, qu'environ le v. moys elle en accoucha d'un seulement : Et cuidant comme elle aussi maistre thibaut celebre medecin à Chasteautierry, que les deux autres ne fussent que quelques vuidanges re-

ges retenuës, ou moles de fausse geniture, qu'on nomme fardeaux, luy ordõna huiet iours aprés le dit auortement vne forte purgation propre à vuidier ces choses; laquelle abbatit deux autres enfans si entiers & viua-ces, que le dit medecin mesme se repentant de son ordonnance, disoit qu'ils estoient indubitablemēt pour venir à terme, nonobstant l'auortement de l'autre, si la purgatiõ ne leur eust fait tort. Depuis lors elle eut plusieurs grossesses, & presque toutes de ieumeaux, tantost masles, tantost femelles; en l'vne desquelles elle fut par le violent aheurtemēt d'vn chien tellement blecee, qu'incontinent se trouuāt fort mal, elle ne douta point que son fruiet ne fust mort; de façon que quinze iours aprés, elle accoucha de deux enfans, l'vn desquels estoit mort, & manifestement reco-

gnoiffable d'auoir esté l'og temps au parauāt esteint: l'autre estoit vif, mais si debile pour la communication du mal de son frere compaignon & voyfin, que par trois iours il ne peut tetter: neantmoins il fut si bien sollicité qu'il reuint, & maintenant aagé de dix & huiēt ans, est page chez le Roy à la grande escurie. Lesquelles histoires i'ay retirees d'vne lettre que ie garde, laquelle ledit seigneur de Malortie en escrit par le menu, signee de sa main à madame de Beauuais de Nangi, à la sollicitation de monsieur Seure docte & experimenté medecin à Melun, requis par moy de me faire cet office d'amy, pour l'vtilité du public.

Des enfans naiffans en ceste sorte le dernier a pour ceste cause esté par les anciēs Romains furnommé Vopisque, à ce que dit Pline: qui est à
mon

mon interpretation venu du Grec
 ἕως ὅπιτα κούμμος, enfant depuis né à
 nostre propos, seruent tels enfante-
 ments de superfœtation, non seule-
 ment si les enfans sont engédrez l'vn
 après l'autre, mais auffi s'ils sont en-
 gendrez ensemble, naiffants chacun
 à diuers temps, selon qu'on peut ap-
 prendre des Aphorismes x x x v i i .
 & x x x v i i i . du v. liure d'Hipp. au
 premier desquels il dit, si les māmel-
 les d'vne enceinte flaistrissent, sou-
 dain elle auorte. Et au suyuant, si estāt
 grosse de deux iumeaux, la māmelle
 destre flaistrit, elle auorte de celuy
 qui est masse : si c'est la senestre, elle
 disperd de celuy qui est femelle. De
 là il appert euidemmēt, que l'vn en-
 tretenant la mere en grossesse pour
 n'auorter pas, l'autre ne laisse pas de
 sortir par auortemēt, & consequem-
 mēt selon son opinion mesme, que la

bouche de la matrice d'une enceinte s'ouure, voire bien large, pour ietter lors le fruit mort, comme chose ja luy estant onereuse & estrange, sans que le fruit vif, qui n'en sort pas, mais y tient bon, en ait à souffrir.

Secõdemēt plusieurs femmes grosses ont sans incõuenient d'elles & de leur fruit des rheumatismes de mere, des vuidanges phlegmatiques, des besongnes blâches en abondãce: qui ne peuuēt sortir que de la cauité matricale, quoy qu'on tergiuerse: car encor' qu'il fallust cõceder (ce qui n'est de besoing) que le sang mēstrual aux femmes enceintes vient des veines crurales, & de celles du col de la matrice, lesquelles ne contiennent que du sang; si est-ce que l'on ne peut dire, que tels phlegmes, & excremens nullemēt saigneux, mais cruds, visqueux, crasses, & quelques fois putrides, pal-
les,

les, verds, mais plus souuent decolorez, puissent venir en telle quantité d'autre lieu, que d'une cauité spatieuse, & retiree à part; non d'un lieu exposé perpetuellement à degoust, comme est ledit col matrical, ayant en celà pareil office à receuoir, & incontinent ietter hors les excremens de la matrice, comme les nareaux ont à promptemēt vuider le gros, ou copieux morueau, qui s'est premierement amassé, & long temps crouppés cauités superieures, estant sur les os ethmoides. Car il faut necessairement, que cesdits excremens vterins (estants tels qu'on les voit sortir du col matrical) ayent premierement estez receus, ou nés, & longuemēt retenus en quelque cauerneuse sinuosité de ces parties là, qui ne peut estre que le creux de la matrice, de laquelle puis qu'elles sortēt, il faut bien que

la bouche s'ouure pour les mettre hors, soit la femme grosse, ou non.

Or soit que telles vuidanges de superfoetatio vne, ou autre; ou de rheumatismes matricaux, ayent precedé la conception, ou luy soient suruenus, tousiours cela fait pour nous: Car si c'est deuant, on pourra aussi bié s'esbahir commēt la conception s'est peu faire là dessus, comme on trouue estrange, qu'elle se face par dessus vne cicatrice, ou vn pessaire de liege ciré, & bien agencé, comme nous soustons aduenir. Au contraire si lesdictes moles, ou blāches descentes, cōme aussi les superfoetations, sont venuës après la conception, il faut bien que la bouche de la matrice de la femme enceinte s'ouure pour laisser sortir ce flux humoral; comme aussi pour receuoir nouvelle geniture sur la vieille.

Tiercement cela appert suyuant l'opinion plus vray-semblable de plusieurs, par l'emission genitale des enceintes, cōuersantes avec leurs maris, auxquelles lors spermatizantes, la geniture vient comme en autre tēps de dedans l'amarris à lubrifier le col vterin, qui ne peut estre que par l'ouverture de la bouche de la matrice.

Quartement il est à noter, que quelques vnes d'icelles (principalement les fort sanguines) comme on voit iournallemēt, & qu'en ont escrit plusieurs, ont leurs moys ordinaires, voire assez abondammēt, sans dommage de leur fruiēt, lequel a plus de nourriture qu'il ne luy en faut : à cause dequoy nous les saignons auiourdhuy pour euitter les symptomes facheux, non seulement de plethorie, mais aussi de cacochymie, qui en brief s'en ensuit: Ce qu'on craignoit,

néatmoins au temps d'Hippocrates, auquel les saignées estoient plus amples que les nostres. C'est pourquoy il deffend de les saigner en l'Aphorisme x x x i. du v. liure: Or est il que ce sang menstrual des enceintes viét aussi du dedans de la matrice, comme nous auons ailleurs móstré, & ce par l'ouuerture de quelqu'vne des veines acetabulaires, auxquelles l'enfant n'est pas attaché par sa secodine: car si il venoit par icelles mesmes, il s'en ensuyuroit auortemēt, ce qui ne fait: & n'offense ce sang passager, nō plus l'enfant enuelpé de ses secōdines, que font les matieres susdictes blanches, ou putrides: toutefois peut estre (& non necessairement) que lors nature se descharge immediatement par quelques veines du col vterin, comme elle fait aussi quelquefois par le nés & par les hemorrhoydes, lieux plus

plus mal à propos que le col vterin, voire mesme comme i'ay souuēt obserué par vomissement de sang au temps prefix à ces flueurs, cas admirable en telles diuersions naturelles & non imitable par artifice medical.

Pour la cinquiésme raison sera l'analogie, & similitude de la retenüe naturelle, & guarison temporelle de ce mal, avec cet artificiel que nous y appliquons: car la femme, qui en estoit vexee seulemēt après ses moys, & hors le tēps de sa grossesse, s'en ressent guarie, ou soullagee en sa grossesse, ou quād le temps des moys approche. Au premier desquels deux cas l'enfant, qui l'engarde de tomber (cōme fait aussi le pessaire) est non au col, mais en la cavité de la matrice. Et pour le second, il est certain que le sang mēstrual, enflant ladicte matrice (cōme fait le pessaire en l'eslargis-

fant) l'engarde par semblable moyen de tóber, estant imbibé dans le corps interieur de l'amarris, & non au col d'icelle.

En sixiesme lieu cela apparoist encor' mieux, par-ce que les maris de telles femmes ne laissent pour cet assez grand pessaire (estant vne fois logé là dedans & non retiré) de conuerfer ordinairement avec leurs femmes, sans offense, ou rencontre, voire mesmes sans qu'ils en sachent rien, si elles le veulent celer; ce qu'ils feroient infalliblement, si il n'estoit que au col matrical, veu la grãdeur. Il faut donc de necessité qu'il soit retenu en ceste sinuosité vterine.

Que le pessaire n'empesche pas la geniture d'estre aptement receuë, & bien affichee à la matrice.

OR n'est il à craindre, que ledit pessaire (i'entends estant figuré &

& poli comme il doit) empesche la geniture virile, & fœminine d'estre bien receuë, affichee, & adherente és parois interieures de l'amarris, qui semble estre vn autre paradoxe en medecine, toutefois ayât le sens conforme à la doctrine Hippocratique; car c'est bien assez qu'icelle semëce illec receuë s'attache, & prêne nourriture à vne partie seulemēt de ladicte matrice, pourueu qu'il y ait assez de veines acetabulaires, pour l'y entretenir, & alimenter, n'ayant besoing pour cela de toutes ensemble, nō plus qu'vn nourrisson de deux māmelles, si vne luy peut suffire, comme souuēt il aduient. Dequoy cedit liege n'est pour l'empescher, estant mediocre, leger, & poli, & par consequent hors de dāger de presser, abbatre, ou esgratigner l'embryon, cela se voit à l'œil és bestes polytoques, notamment és

chiennes peluës dans la matrice, desquelles les secondines d'un chacun des petis sont attachees à part, assez loing les vnes des autres. Ceste raison est receuable, non seulement pour la declaration de ce doute, mais pour seruir d'un nouveau, vray, & necessaire intellect de l'Aphorisme LVIII. du v. liure d'Hippocrat. ou il dit, les masses estre au costé dextre de l'ammarris, & les femelles au fenestre, qui se doit estendre par adhesion, & affiche, ce que les femmes mesmes ressentent en elles par quelque signe de pesanteur, ou ressentiment de l'embryon en vn costé plus qu'en autre: qui est leur ordinaire, & plus seur secret à prejuger du sexe de l'enfant. Ceste mesme interpretation coupe plusieurs autres obiections. cõtre le dit autheur, & notamment esclarcit l'Aphorisme XXXVIII. du v. liure, auquel

auquel lieu il parle comme est predict de deux enfans en vne portee, desquels si l'vn auortant d'vn costé, l'autre doit venir à terme, il faut bien par necessité, qu'ils ne soyēt pas attachez ensemble à mesmes vaisseaux : car ils viendroiēt l'vn avec l'autre, mais chacun particulieremēt en son endroit.

Solution de quelques autres obiections, & que l'usage de ce pessaire n'est nouveau, combien que l'assertion de concevoir sur iceluy soit de nouvelle obseruation.

CEST, amy lecteur, ce que j'ay au vray descouuert & voulu inferer en ce traitté, comme chose y estant conforme quant à la nature du subiect, & à l'estrange & paradoxe affirmation d'iceluy, & neantmoins de tres-necessaire verité, ou les sentimēs, non pas d'vn seul, mais de tous sont menteurs, sur lesquels neātmoins est

fondé le commencement d'examiner le vray contre le faux ; ioint le profit qui en reuient, voire mesme la necessité d'en bien vsfer, tant pour l'aïse, & support de la mere, que pour ne perdre pas l'esperance d'auoir encor' enfant en le portant, ce qui n'aduient droit autrement. Je t'en ay sans enuie esclarci la verité, par l'expression des lieux, & personnages ; afin que là & autre part tu en sois satisfait par discrete inquisition comme moy, en attendant encor' plus ample attestation pour l'aduenir. Je sçay que tu me diras n'en auoir onc esté rié escrit pour precepte par les anciës, ou modernes en toutes autres considerations tres-diligens, ny aussi receu en vsage, ou obserué par vne infinité de chirurgiens fort clair-voyãs ; ce que franchement ie confesse, pour n'entrer en querelle contre les querelleux

leux, comme aussi fais-ie de nostre Cæsarienne section, mais nonobstāt tu vois dequoy. Tout ce qui s'est iadis fait, n'a pas esté escript : & tout ce qui l'a esté de choses rares, & secrettes, n'est pas venu iusques à nous. Il ya tousiours eu quelque pratique, principalement entre les secrets des femmes, venant à leur particulier vsage, comme de main en main ; ainsi que iadis il se faisoit és secrets mesmes des medecins, voire Asclepiades, ne reuelants plusieurs de leurs secrets que aux leurs, comme par succession ; & ce avec serment solennel de ne le reueler, comme on peut conjecturer par le iurement d'Hippocrat. Ce qui est plus vray semblable aux femmes, notamment touchant les parties que nature leur donne pour nous mettre au mōde, veu que les hōmes mesmes moins vergongneux, & pudiques en

font honteux, ne se descouurans que le plus tard qu'ils peuuent à leurs plus familiers. Ce que Plutarque a escrit en son liure de la curiosité, disant: Si Herophilus, ou Erasistrate, ou Esculape mesme, estâts hommes comme iadis, ayants les remedes de maladies, & instrumés de santé en main se presentoient iusques à la maison, demandants si quelque homme malade au siege, ou quelque femme chancreuse en ses parties basses, a besoing d'eulx, on les chasseroit, comme gens s'enquestants du secret d'autruy.

Or ces petits (mais importâs) seuls, & leurs remedes sont mieulx conseruez, & retenus au vulgaire, se cōtentant de sa telle quelle experience, que és lieux celebres, ou souuent le fastueux mespris de quelque docteur mais peu experimenté medecin, pensant commander (comme vn legisla-
 teur

teur) à nature, & nō la seruir au doigt & à l'œil (comme il doit) ne sert bien souuent d'autre chose, que d'engarder par enuie, ou desdaing qu'un autre de moindre estime ne face mieux que luy. Voila l'erreur qui nous aueugle, & oste souuent, au prejudice des plus grāds, l'occasion de receuoir plusieurs bons aydes, que quelques vns veulent qu'on espere pour neant de nos rheubarbarismes & saignees, bien souuent aussi barbares, que sanguinaires, si elles ne sont moderees par cōmunicatiue deliberation plus tost, que par imperieuse tyrannie, cōme sçauēt bien faire les doctes, bons, modestes, & experimentez dispensateurs de santé.

Or posé le cas qu'il n'en ayt encor' par cy deuant esté rien pratiqué iusques à ce iour, auquel quelque esprit de nature industrieux l'ait in-

uenté à la suruenuë des necessitez ordinaires, ou extraordinaires des dames (comme aussi est aduenu en ceste Cæsarienne section, encor' qu'on me die que ce soit possible par quelque temeraire hazard) neantmoins c'est sacrilege de laisser perdre vn bië quel qu'il soit, quãd Dieu le reuele par tels moyens, & ministres qu'il luy plaist, en quelque temps que cela aduiëne.

Toutefois ie penserois cela (quant au supportement de la matrice seulement, & non quant à la faculté de la conception) auoir esté touché par Hippoc. en l'Aphor. XLVII. du v. liure, cōmençant. *Si uterus, &c.* s'il en auoit fait quelque mention en quelque autre endroit, ou il a traitté particulièrement de la curation de ceste chute matricale, ou si autre des anciens avec luy en auoit onc escrit, & que l'interpretation de Galen sur ce lieu

lieu ne tendist à autre fin, s'arrestât sur le mot *Ἀγγυήση*, qui des lors possible auoit esté substitué pour *Ἀγγυήδηση*, ou *Ἀγγυέση*, afin que le sens en fust tel. *Si uterus intra loxas situs deciderit, ou defilierit, necessariū est emmotum fieri.* Si la matrice qui a son lieu entre les hanches dechet, ou tressaut, il y faut mettre compresse, ou arrest. Côté quoy ne seroit d'alleguer l'emphase de *emmotum*, ou *linamentum*, veu qu'un mesme ayde se peut faire de diuerses matieres.


Mais soit ainsi, ou non, ie me deporte de controller l'autorité de si excellens interpretes qu'il a euz, lesquels ie reuere, & veux imiter, tous lesquels bien souuent n'ayant point craint de modestemēt apporter leurs inuentions au bureau des deuanciers en faueur de leur posterité, nous ont tacitement enseigné (comme ie pre-

tends icy) faire de mesme pour la nostre; & notamment, quand il est question de verité, laquelle estant fille du temps, a aprins de son pere de ne produire pas tout en vne saison, mais quoy qu'il en soit, il la faut comme toute autre bonne chose receuoir, & cueillir de main non ingrate, quãd en sa maturité elle s'offre à nous, selon & par tels moyens qu'il plaist à Dieu, l'ancien des tẽps, & le pere des siecles nous l'enuoyer, Auquel soit gloire, honneur, & action de graces à tousiours. Ainsi soit il.

PETIT



PETIT ADVERTISSEMENT
 AV CHIRVRGIEN SVR
*l'administration de cet œu-
 ure Cæsarien.*


 E PENSE estre quitte de
 ma promesse, ayant suffi-
 samment prouué ceste se-
 ction pouuoir estre sure-
 ment faicte sans craindre d'estre ca-
 lónié d'auoir hazardé l'vne vie pour
 sauuer l'autre: combien qu'autremēt
 toutes deux estoïēt ja trop hazardees,
 quand elles estoïēt hors d'esperance.
 Parquoy ie feray icy fin, en te laissant
 (amy Chirurgien) avec l'execution,
 prendre aussi la charge d'en dresser
 methodiques preceptes, après en a-
 uoir par occasion fait hureuses expe-
 riences, estant l'vn & l'autre d'autant

plus de ton deuoir, que tu as d'industrie & de bon sçauoir aquis: Ce que n'auoyent plusieurs de ceux qui l'ont fait, comme ils ont peu, encor' que soit hureusement graces à celuy, duquel seul procede tout bõ heur: Toutefois pour encor' te gratifier, & ayder de quelque chose à ceux qui ne sont des premiers, attendant qu'après experience faicte tu leur en dresseras quelque meilleure institution, cõme merite bien ce subject, i'en toucheray comme par conference deliberatiue quelques poinçts en general, & non trop curieusement, cõme fait le trop phantastique peintre, qui ne pouuât oster la main du tableau, en cuidant tousiours mieux faire, ce qui est desia assez bien, ne fait rien que broüiller, & gaster tout.

En premier lieu voy s'il y a espoir d'auoir l'enfant par moyen plus facile.

le. Secondement si la patiēte est forte, & exempte de signes mortels, & notamment si elle n'a point esté trop meurtrie par les sages-femmes, ou par les violēts efforts, cruels arrachements, & bourrelleries de quelques barbiers : ce qui aduiēt plus souuent de leur part, que des matrones : Car lors on attriburoit le defastre mortel à ta section, & non à leur faute. Ainsi ayāt, après l'inuocatiō du nom de Dieu, fait par qui te semblera bon preparer ta patiente à bien esperer de Dieu premierement, & puis de tes aydes, tu dois tenir à couuert, & hors de sa veuë, ce peu d'attirail prest qui est necessaire à cecy, comme rasoir à poincte, rasoir à bouton, quarrelet enfilé, esponge douce, linge mollet, vsé, ployé, cousu, & trempant desia en la chaude decoction cy après suyuate, ou autre pareille, pour estāt fort

espreinte seruir (encor' mieux que d'esponge) tant à en boire, & essuier le sang, qu'à faire fomentations restreintifues sur les incisiõs, avec chaleur douce, & soüefue: Item linges à mettre sous, & enuirõ elle, pour couvrir le sang, qui pourra sortir, duquel petite quantité fait grand monstre, & estonne tant la patiente, que les assistants. Semblablement, bandes, charpis, compresses, estouppades garnies, plumaceaux couuerts de tes restreintifs, & digestifs accoustumez, les tenant chacun à part pour le premier appareil, ou les meslant comme bon te semblera. Puis l'ayant fait vriner si est possible (afin que la vessie euacuee tombe en bas, & empesche moins, combien qu'icelle ne monte pas iusques au lieu de l'incision) il la faut (si elle est forte) situer sur la riue du liçt, vn peu réuersee en arriere, les iambes

aucu-

aucunemēt pendantes, & tenuës ensemble fermes, estât icelle soustenuë doucement par gens familiers, forts & courageux : Ou bien si elle est foible, la faut faire tenir à demy couche : (car telle situation est preferuatiue de syncope, comme nous pratiquons en la phlebotomie de ceux qui sont subiets à lipothymie) & ce en pendant vn peu vers les pieds, & ayant les iambes ensemblément allongees.

Lors il faut eslire l'vn ou l'autre des costez que tu voudras, estât cela indifferant, comme il a apparu par les histoires susdictes: Toutefois y ayant durescé de foye, ou de ratte, semble estre bon d'inciser à l'opposite, pour plusieurs raisons traittables autrepart.

S'il y a hargne auparauant au costé qu'on veut inciser, & qu'on iuge que

l'intestin ne soit pas lors à l'endroit d'icelle, sçauoir est entre le peritoine & la matrice (comme il est mal-aisé qu'il y soit, pour-ce qu'icelle matrice se presente premiere que luy, quand la femme est fort grosse) on y pourra bien faire l'incision ; car en icelle se renge plustost, que de l'autre costé la matrice . Et ainsi aduiédra que la patiente n'aura pas après deux hargnes pour vne, encor' que toutefois l'intestin sy trouuaist (ce qu'il ne peut) il n'y auroit point de danger pour cela, pourueu qu'on tint la main haute, prenant garde de le blesser : car iadis à la curation des hernies, on y faisoit bien vne ample incisio sur icelle hargne, sans l'offenser, comme monstrét Celse, & Æginete.

Après cela, faut marquer avec de bõne encre sur l'abdomen, le lieu incisable d'vne longue ligne droite, qu'il

qu'il faudra laisser secher (pour ne s'effacer point) afin de conduire le trait de l'ouuerture, & ce depuis l'endroit d'entre le nombril & le flanc, iusques vers trois ou quatre doigts près de l'ayne, tirât vn peu vers le penil, ayant tousiours costoyé de loing le muscle droit, sans y toucher, ny en haut, ny en bas. Et faut icy noter, que l'incision est icy meilleure, & plus sûre contre le flux de sang, & moins ennuieuse si en reste hernie, quand on la fera vn peu plus haute, que trop basse, & avec tout cela moins douloureuse. De ce mesme encre, faudra aussi marquer, & laisser secher en quatre ou cinq endroits distants egalemment l'vn de l'autre quatre ou cinq petites lignes trauerfantes droicte-ment en croix, sur ceste longue descente, ausquels il faudra asseoir les poinçts iustemēt vis à vis l'vn de l'au-

tre, afin que la gastroraphie soit égale.

Il vient après de faire d'extremement l'incision sur ladicte ligne au cuir, en profondant cautement vers les graisses. La longueur sera d'environ demy pied plus, ou moins selon le corps de la femme. Puis, selon le duit de ceste section, faudra prudemmēt aller par pareils traicts longs faire incisiō aux muscles epigastriques, & au peritoine, besongnant dis-ie là discrettemēt: Car sous iceluy immediatement se trouue le grand corps de la matrice, lors bien pleine, gisante sur les intestins cachez sous elle. Fauldra lors (inuoquāt l'ayde de Dieu) inciser ceste matrice, soustenant legerement la main, de peur d'offēser l'enfant s'il est vif (Car estant mort on peut plus diligemment expedier, n'ayant soing que d'espargner la mere) & faut commencer du haut d'icelle venant vers
le

le bas, entre le costé, & le deuant, euitant les lieux ou sont les epidydymes, vaisseaux spermatiques, & testicules fœminins.

Mais pour ce faire plus surement, seroit bon auoir alors tout prest vn second rasoir à gros dos, bien affilé au trenchant, mais armé fermement par la poincte d'vn bouttõ de plomb, ou de quelque petite boulette de buys, à la façon d'vn cousteau de tripiere, afin que la poincte n'offense pas le petit en se remuât, ou autrement.

L'enfant & sa secõdine estãs tirez, faut en diligẽce doulcemẽt essuier ce qui y peut estre de sang, avec vn linge, ou seruiette delice, mollette, douce, & vsee, ployee court en huit ou dix doubles, abbreuee de la decoctiõ cy après escrite, & fort espreinte pour seruir d'esponge; & ce avec douce chaleur, tendant à deux indications,

voire contraires, & ce en mesme tēps par la cōtraincte du brief espace, auquel cela se peut appliquer.

Fay boüillir en deux pintes de gros vin rude, & austere, iusques à cōsomp-
 tion du tiers, armoise, aluyne, aigre-
 moine, betoine, fueilles de guimaul-
 ues, fleurs de rozes tremieres sil s'en
 trouue, fueilles ou fleurs de grena-
 dier, d'esglantier, rozes rouges sei-
 ches, de chacun vne poignee, aristo-
 lochie longue, & ronde, fouchet, pas
 de chameau dit *squinanti*, de chacun
 enuiron demy once; coulez le, & y
 mettez demy chopine d'eauë de ma-
 reschal boüillir avec (si bõ vous sem-
 ble) & en cela estant de soüefue cha-
 leur, trépez vostre linge, puis l'esprei-
 gnez, il seruira tout d'vne main à ef-
 suier l'ordure, fomenter la partie of-
 fensee, restraindre le sang fluât, con-
 forter la partie lasse, prouoquer le
 sang

sang de la gesine, qui doit venir : mais il faut icy pratiquer le *festina lente*.

Cela fait à la matrice, & icelle doucement régee en son lieu, sans y rien couldre (par-ce que sa retraction luy vaut mieux que cousture) il faut incontinent gastroraphiser (sans precipitation) la playe du ventre extérieur, euitāt l'entree du froid, & approcher chacun costé de la playe vis à vis l'un à l'autre, selon les marques croisees, comme est predict. En quoy est requis l'ayde d'un second, qui destourne les replis des boyaux (se venans lors presenter) à la playe qu'on recouft, de peur d'estre piquez ou enfermez entre les poincts, se remettans lors en la place, que paravant tenoit la matrice à present retiree en bas.

Et ne faut pas trop s'amuser (comme est predict) à faire le maistre gastroraphiseur, ou s'y vouloir experi-

menter aux despens de la patiente, de peur de gaster tout, veu que par experience celles qui se font mieux portees, n'auoyent gueres que le cuir recoufû, & point d'empeschemēt pour la hargne biē supportee, quoy qu'elle fust grande : car (cōme on dit) il vaut mieux laisser l'enfant morueux, que luy arracher le nez.

Sur ladicte incision de l'abdomen, y faudra besongner comme aux autres playes recentes iusques à la cicatrisatiō, le tout sans actuele froideur, par onguents, cataplasmes, emplâstres, fomentations, plumaceaux, estoupades selon les temps, & indications propres.

Mais pour la matrice sera bon faire ces deux choses, pessaires, & injections vterines. Les pessaires serōt en forme de tente grosse d'vn poulse, ou quelque peu moindre, & assez lōgue
pour

pour entrer iufques en la cauité matricale, fans l'offenfer, faicte de linge, ou d'un cierge pertuisé au milieu, en façon de tente canulee, & garni par dehors de linge, ou cotton oinct de beurre frais, gresse de poule, huile rozat, iaune d'œuf, qu'il faudra fouuent oster, & remettre. Il feruira au lóg, & au milieu de foy à donner passage à la fanie, à munir le col, & bouche de la matrice cõtre l'acrimonie d'icelle, fuiuant le conseil d'Hippocr. selon la commune interpretatiõ, *Si uterus nitraloxas iacēs suppuratur, necessarium est emmotum fieri*: Et en fouuent l'ostant, il n'empeschera pas les purulences, phlegmes, ou grumeaux de sang de sortir, mais les amenera avec foy. A ce mesme vaudront les clysteres de mere, pour la fomentier, lauer, nettoyer, consoler, consolider, faicts de decoctiõ d'armoyse, aigremoine, ab-

synthe, bismauluc, plâtain, rozes rouges, fleur ou fueilles de rozes tremieres, nepete, racine d'aristolochie, de falseparille, de fouchet dit cyperi, de pas de chameau dit squinantie, cuits en eauë ferree, y adioustant quelque peu de gros vin rude, & de bon hydromel.

Rien ou peu de tout cela, fut obserué aux histoires predictes, qui ne laisserēt toutefois de biē & tost guairir. Parquoy si le tout ne se peut trouuer, on ne laissera pour vn moine de faire vn Abbé.

Le regime soit de bonnes viandes, & sobre entant que la force le portera: car en femmes accouchees, & tellement traittes, il faut restaurer. Et en playes ou apostemes internes, estroittement dieter, parquoy faut tenir le moyen.

Si le ventre n'obeit, il faudra vser
de

de clysteres faits de succe rouge, diaprunis simple, beurre frais, huile rozat, en bouillon de poule grasse, sans herbes, & sel: Le reste sera à la discretion du Chirurgien, & sage Medecin qui s'y pourra trouuer.

Or comme le docte Varron, l'vn des premiers entre les Romains, escriuant de la philosophie, n'en a pas fait expressément estat, comme pour en dogmatizer, se cõtendant d'en donner le premier goust à la ieunesse; Aussi pense, amy lecteur, que ie fay cecy, non pour te donner necessaires preceptes, mais pour t'aduertir de ce dont i'ay en partie fait obseruation en l'œuure d'aucũs, & en partie donné conseil aux autres, dont est bien succedé; te monstrant au doigt ce que i'ay trouue, estat du gibier de tes garennes, afin que le recognoissant tien, & t'employât après à bon esciët

à le vendiquer, & pourſuiure, tu ne ſois frustré de la proye que ton labeur aura pourſuyuie. Dequoy Dieu te face l'octroy à ton hureux contentement, à l'vtilité du genre humain, & à ſa gloire : Auquel, & à ſon ſainct Eſprit, ſoit honneur & action de graces par Ieſuchriſt ſon fils noſtre Seigneur. Ainſi ſoit il.

Maronianum Authoris ad libellulum.

*Nunc te ſtramineum pro tempore fecimus, olim
Si factura gregem ſuppleuerit, aureus ibis.*

I'A Y leu ce liure, duquel l'inuention touchant l'enfantement dit Cæſarien, m'a ſemblé ſi bien aueree par raiſon & experience, que ie l'ay iugé digne d'eſtre mis en publicq. Seulement le lecteur ſera aduertí d'en vſer és cas y allegués, avec grande diſcretion.

Henry de Monanthueil profeſſeur du Roy és Mathematiques, & Doyen de la faculté de Medecine en l'vniuerſité de Paris.

l'ateſte ce que deſſus.

A. Paré.
I. Viard.



TABLE DES PRINCIPALX POINCTS, ET *choses plus remarquables, contenues en ce present liure.*

PREMIERE SECTION.

D efinition de l'enfantement Cæsarien.	1
De l'utilité, & necessité de ceste section Cæsarienne.	3
Les causes d'impossibilité és accouchemens naturels, d'ou procede la necessité de cestuicy.	5
Trois sortes de probations pour ce subiect.	10
<i>Histoires du recit de gens fideles.</i>	
Premiere histoire.	13
Seconde histoire.	14
Troisieme histoire.	ibidem.
Quatrieme histoire.	16
<i>Histoires oculaires.</i>	
Premiere histoire.	17
Seconde histoire.	18
Troisieme histoire. 22	Quatrieme histoire. 24
Cinquieme histoire.	26
Sixieme histoire.	28

SECONDE SECTION.

Probation seconde par raison.	31
<i>Des muscles de l'epigastre.</i>	
Premiere partie à inciser, & premierement pour la playe, & grandeur d'icelle.	32
Pour l'hæmorrhagie desdits muscles.	34
Pour le lieu ou l'hæmorrhagie des muscles doit couler.	35
<i>Du peritoine, seconde partie à inciser.</i>	
De son incision, & de l'amplitude d'icelle.	37
Pour la sureté du spasme, en la section du peritoine.	39
Pour l'accidét de hernie, qui reste de ceste partie incisee.	42
Pour l'hæmorrhagie vterine, qu'elle n'est pas grande.	45
Du lieu ou doit confluere le sang matricial.	48
Que spasme n'est à craindre pour ceste section de ma-	

TABLE.

trice.	49
TROISIEME SECTION.	
Troisieme espece de probation par autoritez.	51
Des muscles epigastriques, par autoritez historiques.	52
Du peritoine par autoritez.	55
De la matrice par autoritez.	61
Comparaison de la matrice incisee , à la section de la vessie des calculaires.	ibid.
Discours par occasion sur l'extraction du calcul par l'hypo- gastre, ou petit ventre.	71
Exéple historial sur ceste proposition de cõseil nouveau.	77
Response aux communes obiections contre l'incision de la vessie, en sa partie membraneuse par l'epigastre.	96
Autre exemple confirmatif.	99
QUATRIEME SECTION.	
Production tenant lieu d'autorité d'autres pires dangers de ceste mesme partie offensee, que n'est la section Cæ- sarienne.	100
<i>Premiere particule contenant trois histoires.</i>	
Premiere histoire.	102
Seconde histoire.	104
Troisieme histoire.	107
<i>Seconde particule.</i>	
Aliboux à Rouffet salut	110
Seconde histoire de pareil subiet dudit Aliboux.	111
Deux autres histoires de pareil subiet de Nicolas de Ville- neufue.	113
Autre histoire de luy.	114
<i>Troisieme particule.</i>	
Histoire premiere.	117
Histoire seconde.	118
Histoire troisieme.	119
Probation sur l'incredulité de l'histoire sus alleguee.	120
Histoire quatrieme de mesme subiet.	123
Histoire cinquieme.	125
Histoire sixieme.	129
<i>Quatrieme particule.</i>	
Histoire.	136
Autre histoire.	137

T A B L E.

Autre histoire.	138	Autres histoires.	ibib.
Autre histoire nouvelle.			139

Cinquieme particule.

Premiere histoire.	142	Histoire seconde.	143
Epilogue des precedentes histoires.			148

C I N Q U I E M E S E C T I O N .

Autres probations plus populaires.	150
Autre probation vulgaire.	154
De quelques accidens qu'on peut alleguer aduenir dange- reusement en ceste section Cæsarienne.	156
Que la douleur pour l'incision de la matrice , ne peut ap- porter spasme, & qu'elle est au lieu de son incision fort peu sensible.	159
Histoire.	163

S I X I E M E S E C T I O N .

De la fœcondité qui reste après la section Cæsarienne.	165
Pour la cicatrice, qu'elle n'empesche pas la fœcondité.	166
Autre probation de la fœcondité non empeschee par la ci- catrice : par l'argumentation du fort au foible , consi- stant en l'assertiõ d'un paradoxe nouveau, prouué estre vray par experience & raison medicale.	172
De l'inuention du pessaire, & diuersitez d'iceluy.	176

Histoires sur ceste proposition.

Paradoxe de conception , & portee entiere sur ce pessaire matricial.	179
Confirmation de ce que dessus est dit , & ce par raisons so- lutiues de quelques argumens à ce contraires.	184
Solution par corollaire d'une autre instance , sur ce qui est predit de l'ouuerture de la bouche matricale en fem- mes grosses.	187
Histoire consernante ce propos.	192
Que le pessaire n'empesche pas la geniture d'estre aperte- ment receuë, & bien affichee à la matrice.	202
Solution de quelques autres obiectiõs , & que l'vsage de ce pessaire n'est nouveau, combien que l'assertion de con- cevoir sur iceluy, soit de nouvelle obseruation.	205
Petit aduertissement au lecteur sur l'administration de cet œuure Cæsarien.	213

F I N .

Extrait du privilege du Roy.

PAR lettres patentes du Roy, il est permis à Denys du Val Libraire, & maistre Imprimeur à Paris, d'imprimer & mettre en vente ce liure intitulé, *Traitté nouveau de l'Histerotomokie, ou, Enfancement Casarien*, avec inhibitions & defenses à tous autres marchans & imprimeurs de non imprimer, ou faire imprimer, vendre ou distribuer ledit liure en cestuy nostre Royaume durant le terme de dix ans, à commencer du iour & datte que ledit liure sera acheué d'imprimer: sur peine de confiscation desdicts liures, qui seront trouvez d'autre impressiõ que dudit du Val, & d'amende arbitraire: comme plus amplement est conuenu & declaré esdittes lettres. Voulõs aussi qu'apposant l'extrait dudit priuilege à la fin ou au commencement du liure, il soit tenu pour dûement signifié, car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingtseptième iour d'Aoust, mil cinq cens quatre vingts. Et de nostre regne le septième.

Par le Roy en son conseil.

Signé

B A V D V.

FAUTES QUE LE LECTEUR CORRIGERA S'IL LUY PLAIST.

Au fneillet 25 ligne 6 lisez ainsi. 26 13 ainsi. 35 6 arteres. 50 7 aporte
pasmè & . 60 16 desquels. *ibidem*. 17 uns. 62 20 perinæ, & ainsi des autres.
76 2 soixante ans. *ibid.* 8 ; combien. 78 16 auquel. 88 5 & 6 douleurs. 91 19
ainsi. 92 15 ainsi. 95 13 m'eschappe il. 116 17 aux autres. 121 15 texture. *ibid.*
22. Ledit. 122 5. Les poulmons. 135 17 la manie. 145 ligne premiere doublee. *ibid.*
9 sa deperditio. 147 19 precisions. 150 16 ces narrez. 156 5 pourrettes. 174 1 imbecil-
lissant. 177 8 à la matiere. *ibid.* 18 troncquée. 185 18 modestes. *ibid.* 21 escho-
les. 195 2 né. A nostre. *ibid.* 15 dextre. 196 3 hors le. *ibid.* veint des. 201 10 cet
ayde. 204 1 plaines. *ibid.* 12 entendre. 211 5 coxas. 216 2 à emboyre. 218 11 vne.
Encor. 225 13 & 14 intra coxas.

